
JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ÉDITION DES
DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

DIRECTION DES JOURNAUX OFFICIELS
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard 01 40 58 75 00
Renseignements 01 40 58 79 79
Télécopie 01 40 58 77 57

DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

NEUVIÈME ÉDITION

OUVROIR à PARFONDRE

L'Académie française publie ici, au fur et à mesure de l'avancement de ses travaux, la suite de la neuvième édition de son Dictionnaire, dont le tome I, A à Enzyme, a paru en novembre 1992, et le tome II, Éocène à Mappemonde, en novembre 2000 (Imprimerie nationale – Librairie Arthème Fayard).

Le lecteur voudra bien se reporter à la liste des abréviations utilisées figurant dans le premier et le deuxième tome.

Message aux abonnés de l'édition papier des documents administratifs

Les documents administratifs sont dorénavant disponibles
en version électronique authentifiée sur :

www.journal-officiel.gouv.fr

Certains documents pourront ne plus être diffusés sur support papier

Le présent document fait l'objet d'une publication électronique et papier

DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

NEUVIÈME ÉDITION

OUVROIR à PARFONDRE

Conformément aux dispositions prises par elle, et dont elle a fait état dans le tome I de la présente édition du Dictionnaire, l'Académie signale ci-dessous les mots pour lesquels une nouvelle orthographe a été recommandée. Ces mots, dans le corps du texte, sont suivis d'une indication typographique en forme de losange (◇).

L'Académie a précisé qu'elle entendait que ces recommandations soient soumises à l'épreuve du temps. Elle maintiendra donc les graphies qui figurent dans son Dictionnaire jusqu'au moment où elle aura constaté que les modifications recommandées sont bien entrées dans l'usage.

- *Pailleter* se conjugue comme *Acheter*
- *Paître* ou *Paitre*
- *Panbagnat*
- *Panteler* se conjugue comme *Celer*
- *Paqueter* se conjugue comme *Acheter*
- *Paraître* ou *Paraitre*
- *Pare-avalanche* (sing.), pl. *pare-avalanches*
- *Pare-balle* (sing.), pl. *pare-balles*
- *Pare-battage*, pl. *pare-battages*
- *Pare-brise*, pl. *pare-brises*
- *Pare-choc* (sing.), pl. *pare-chocs*
- *Pare-clou* (sing.), pl. *pare-clous*
- *Pare-éclat* (sing.), pl. *pare-éclats*
- *Pare-étincelle* (sing.), pl. *pare-étincelles*
- *Pare-soleil*, pl. *pare-soleils*

Aucune des deux graphies ne peut être tenue pour fautive.

OUVROIR n. m. XII^e siècle, *ovreor*. Dérivé d'*ouvrer*.

1. Salle où des religieuses se réunissent pour confectionner différents ouvrages de lingerie, de couture, de broderie.

2. Vieilli. Lieu où des personnes charitables confectionnent ou réparent des vêtements pour les pauvres, ou exécutent des ornements d'église.

3. Ancienn. Sorte d'asile, atelier de charité où des jeunes filles sans ressources travaillaient à des ouvrages de couture.

4. Spécialt. *L'ouvroir de littérature potentielle* (par abréviation *Oulipo*), atelier de création littéraire expérimentale, fondé en 1960 à l'initiative de divers hommes de lettres, dont Raymond Queneau.

***OUZBEK, -ÈKE** adj. XVII^e siècle, *Usbeks*, au pluriel, pour désigner les membres de ce peuple. Peut-être tiré d'*Ouzbek-Khan*, nom d'un prince tartare du XIV^e siècle.

Relatif à l'Ouzbékistan. *Des éleveurs ouzbeks. Les montagnes ouzbèkes*. Subst. *Un Ouzbek, une Ouzbèke*, personne qui est originaire de l'Ouzbékistan ou qui a la nationalité de ce pays. *L'ouzbek*, la langue du groupe turc parlée en Ouzbékistan.

(On écrit aussi *Uzbek*.)

***OUZO** n. m. XX^e siècle. Mot grec.

Anisette grecque allongée d'eau, servie en apéritif.

***OV-, OV(I)-, OV(O)-** Tiré du latin *ovum*, « œuf ».

Élément signifiant *Œuf*, qui entre dans la composition de nombreux mots scientifiques dont les plus courants font ci-dessous l'objet d'une entrée.

OVAIRE n. m. XVII^e siècle. Emprunté du latin scientifique *ovarium*, lui-même dérivé du latin classique *ovum*, « œuf ».

1. ZOOL. ANAT. Chacune des glandes génitales femelles où se forment les ovules et qui produisent les hormones sexuelles. *Les Vertébrés ont toujours deux ovaires. L'étoile de mer a dix ovaires. L'arrêt du fonctionnement hormonal de l'ovaire caractérise la ménopause.*

2. BOT. Partie inférieure du pistil des Angiospermes (voir ce mot) contenant les ovules, qui deviendront des graines après fécondation.

OVALAIRE adj. XVII^e siècle. Dérivé d'*ovale*.

Qui a une forme ovale ou proche de l'ovale. *Le trou ovalaire de l'ischion. La douve est un ver plat ovalaire.*

***OVALBUMINE** n. f. XX^e siècle. Composé d'*ov-* et d'*albumine*.

Albumine du blanc d'œuf.

OVALE adj. XIV^e siècle. Dérivé savant du latin *ovum*, « œuf ».

Qui est de forme arrondie et oblongue, évoquant celle d'un œuf. *Une table ovale. Un miroir ovale. Le ballon ovale*, le ballon de rugby.

Subst., au masculin. *L'ovale d'un visage. Un ovale bien formé*. GÉOM. Courbe plane, fermée, présentant deux axes de symétrie orthogonaux. *Tracer un ovale.*

***OVALISATION** n. f. XX^e siècle. Dérivé d'*ovale*.

TECHN. Imperfection d'une pièce mécanique cylindrique dont la section intérieure tend à devenir ovale, provenant notamment d'un défaut d'usinage ou d'un phénomène d'usure. *Ovalisation des cylindres d'un moteur, du canon d'une arme à feu.*

***OVARIECTOMIE** n. f. XX^e siècle. Composé à partir du latin scientifique *ovarium*, « ovaire », et du grec *ektomê*, « ablation, amputation ».

MÉD. Opération chirurgicale qui consiste à enlever un ovaire ou les ovaires.

OVARIEN, -ENNE adj. XIX^e siècle. Dérivé du latin scientifique *ovarium*, « ovaire ».

Relatif à l'ovaire. *Troubles ovariens. Cycle ovarien*, période comprise entre deux ovulations. *Ponte ovarienne*, ovulation.

OVARIOTOMIE n. f. XIX^e siècle. Composé à partir du latin scientifique *ovarium*, « ovaire », et du grec *tomê*, « coupure, incision ».

MÉD. 1. Syn. vieilli d'*Ovariectomie*.

2. Incision chirurgicale d'un ovaire. *L'ovariotomie permet d'explorer l'ovaire ou d'en extraire un ovule, un kyste, une tumeur.*

OVARITE n. f. XIX^e siècle. Dérivé du latin scientifique *ovarium*, « ovaire ».

PATHOL. Inflammation aiguë ou chronique d'un ovaire ou des ovaires.

***OVATE** n. m. XIX^e siècle. Probablement issu de la transcription en grec *ouateis*, « devins », d'une forme gauloise semblable au latin *vates*, dans laquelle l'upsilon grec a été confondu avec un *v*, ce qui a fait que le groupe initial *ou-* a été lu et prononcé *ov-*.

ANTIQ. Prêtre gaulois placé au deuxième rang de la hiérarchie religieuse, après les druides. *Les ovates accomplissaient certains sacrifices, prenaient les auspices et pratiquaient la médecine.*

OVATION n. f. XVI^e siècle. Emprunté du latin *ovatio*, de même sens.

1. ANTIQ. ROM. Hommage rendu à un général victorieux, qui entrait dans la ville à pied ou à cheval et sacrifiait une brebis, à la différence du triomphe, où le vainqueur était sur un char et sacrifiait des taureaux.

2. Ensemble d'acclamations, de marques bruyantes d'enthousiasme qui accueillent un personnage ou un groupe de personnes à qui l'on rend hommage, que l'on fête. *Il fut salué par une ovation, par des ovations. Le public fit une ovation aux joueurs.*

***OVATIONNER** v. tr. XIX^e siècle. Dérivé d'*ovation*.

Saluer, acclamer par une ovation. *À la fin de la représentation, on ovationna les acteurs.*

OVE n. m. XVII^e siècle. Emprunté du latin *ovum*, « œuf ».

Ornement en forme de petit œuf que l'on répète ou que l'on fait alterner avec d'autres pour décorer un élément d'architecture, une pièce d'orfèvrerie ou d'ébénisterie. *Oves fleuronnés*, entourés de feuillages.

***OVERDOSE** (*er* se prononce *eur*) n. f. XX^e siècle. Mot anglais composé de *over*, « sur, au-dessus ; en plus, en excès », et *dose*, emprunté du français *dose*.

Prise en quantité excessive d'un stupéfiant ou d'une substance psychotrope qui provoque des troubles si graves qu'ils peuvent conduire à la mort.

On préférera à cet anglicisme le mot *Surdose*.

***OVI-** Voir *Ov-*.

***OVIBOS** (*s* se fait entendre) n. m. XIX^e siècle. Composé à partir du latin *ovis*, « mouton », et *bos*, « bœuf ».

ZOOL. Mammifère ruminant au long pelage brun sombre qui vit au Groenland et dans le nord du Canada (on dit plus couramment *Bœuf musqué*).

OVIDUCTE n. m. XVIII^e siècle. Emprunté du latin scientifique *oviductus*, composé à l'aide de *ovum*, « œuf », et *ductus*, « action d'amener, de conduire ».

BIOL. Chacun des deux conduits de l'appareil génital qui acheminent les gamètes femelles produits par l'ovaire. *Chez la femme, l'oviducte est appelé trompe de Fallope ou trompe utérine.*

OVIN, -INE adj. XIII^e siècle. Dérivé savant du latin *ovis*, « mouton, brebis ».

Relatif au mouton. *L'espèce ovine. L'élevage ovin* ou, subst., *des ovins*.

***OVINÉS** n. m. pl. XIX^e siècle. Dérivé savant du latin *ovis*, « mouton, brebis ».

ZOOL. Sous-famille de mammifères ruminants, de la famille des Bovidés. *Les moutons, les mouflons font partie des Ovinés*. Au sing. *Un oviné*.

OVIPARE adj. XVI^e siècle, *oviperes*, au pluriel. Emprunté du latin *oviparus*, de même sens, composé à l'aide de *ovum*, « œuf », et *parere*, « enfanter ».

ZOOL. Se dit des animaux dont la femelle pond des œufs. *Les tortues, les oiseaux, la plupart des poissons sont ovipares*. Subst., au masculin. *Les ovipares et les vivipares*.

Titre célèbre : *Le Géranium ovipare*, de Georges Fourest (1935).

***OVIPARITÉ** n. f. XIX^e siècle. Dérivé d'*ovipare*.

ZOOL. Mode de reproduction des animaux ovipares.

***OVIPOSITEUR** n. m. XIX^e siècle. Composé d'*ovi-* et de *-positeur*, emprunté du latin *positor*, « fondateur », lui-même dérivé de *ponere*, « poser, placer ».

ZOOL. Chez certains insectes, appareil saillant situé à l'extrémité de l'abdomen de la femelle, qui lui sert à creuser des trous pour déposer les œufs dans le sol ou dans un hôte végétal ou animal. *L'ovipositeur de la sauterelle, du criquet, du grillon femelle. La cigale plante son ovipositeur dans une branche d'arbre pour y déposer un œuf dans une logette*. (On dit plus souvent *Tarière*.)

***OVISME** n. m. XIX^e siècle. Dérivé savant du latin *ovum*, « œuf ».

HIST. DES SCIENCES. Théorie biologique, aujourd'hui abandonnée, selon laquelle le gamète femelle, ou ovule, possède seul tous les caractères héréditaires du futur individu, le gamète mâle, ou spermatozoïde, ne servant qu'à stimuler son développement. *L'ovisme s'opposait au spermatisme, théorie qui, à l'inverse, attribue à l'homme la transmission des caractères héréditaires*.

***OVNI** n. m. XX^e siècle. Acronyme d'*objet volant non identifié*.

Objet ou phénomène aérien insolite qui, à en croire certaines personnes, prouverait l'existence d'autres mondes habités. *Les « soucoupes volantes » sont classées parmi les ovnis*.

***OVO-** Voir *Ov-*.

***OVOCYTE** n. m. XX^e siècle. Composé d'*ovo-* et de *-cyte*, tiré du grec *kutos*, « cellule ».

BIOL. Cellule sexuelle femelle des animaux qui subit la méiose au cours de la phase de maturation. *Chez la femme, au moment de l'ovulation, un ovocyte en fin de première division méiotique est expulsé par rupture du follicule ovarien qui l'entoure*.

***OVOGENÈSE** n. f. XIX^e siècle. Composé d'*ovo-* et de *-genèse*, tiré du grec *genesis*, « origine, action de devenir », lui-même tiré de *gennân*, « engendrer ».

BIOL. Formation des gamètes femelles, ou ovules (on trouve aussi *Ovogenie*).

OVOÏDE adj. XVIII^e siècle. Composé d'*ov-* et d'*-oïde*, tiré du grec *eidos*, « forme, apparence ».

Qui est en forme d'œuf. *Un crâne ovoïde. Un fruit ovoïde*. Subst. *Un ovoïde*, un corps solide présentant une telle forme.

***OVOTESTIS** (les *s* se font entendre) n. m. XX^e siècle. Composé d'*ovo-* et du latin *testis*, « témoin », puis « testicule ».

ZOOL. Glande génitale hermaphrodite, présente chez l'escargot et chez de nombreux autres mollusques, qui remplit successivement les fonctions d'un testicule et d'un ovaire.

***OVOVIVIPARE** adj. XIX^e siècle. Composé d'*ovo-* et de *vivipare*.

ZOOL. Se dit des animaux dont les œufs se développent et éclosent à l'intérieur du corps de la femelle. *La vipère, certains poissons sont ovovivipares* ou, subst., au masculin, *sont des ovovivipares*.

***OVOVIVIPARITÉ** n. f. XIX^e siècle. Dérivé d'*ovovivipare*.

ZOOL. Mode de reproduction des animaux ovovivipares.

***OVULAIRE** adj. XIX^e siècle. Dérivé d'*ovule*.

BIOL. Relatif à l'ovule. *Ponte ovulaire, ovulation*.

***OVULATION** n. f. XIX^e siècle. Dérivé d'*ovule*.

BIOL. Production périodique, par l'ovaire, d'un ovule parvenu à maturité. *L'ovulation est une des phases du cycle menstruel de la femme*. (On dit aussi *Ponte ovulaire* ou, parfois, *Ponte ovarienne*.)

***OVULATOIRE** adj. XX^e siècle. Dérivé d'*ovulation*.

BIOL. Relatif à l'ovulation. *Période ovulatoire, pendant laquelle a lieu l'ovulation*.

OVULE n. m. XVIII^e siècle. Dérivé savant du latin *ovum*, « œuf ».

1. BIOL. ANIMALE. Gamète femelle qui, après fécondation, devient embryon. *L'ovule est fécondé par un spermatozoïde*. (On dit aussi, improprement, *Œuf vierge*.)

2. BOT. Chez les végétaux supérieurs, organe sexuel femelle enclos dans l'ovaire et qui, après fécondation, devient graine. *L'ovule est fécondé par le pollen*.

3. PHARM. Désigne diverses substances moulées en forme de petit œuf, utilisées pour soigner des affections vaginales ou comme contraceptif.

***OVULER** v. intr. XX^e siècle. Dérivé d'*ovule*.

BIOL. ANIMALE. En parlant d'une femelle de mammifère, produire et libérer un ou plusieurs ovules.

OX(Y)- Tiré du grec *oxus*, « aigu », puis « acide ».

Élément de composition qui se retrouve dans le nom de l'oxygène et de divers termes scientifiques.

***OXACIDE** n. m. XIX^e siècle. Composé d'*ox-* et d'*acide*.

CHIM. Acide qui contient de l'oxygène. *L'acide nitrique est un oxacide.* (On dit aussi *Oxyacide*.)

OXALATE n. m. XVIII^e siècle. Composé à partir du latin *oxalis*, « oseille », et de l'élément *-ate*, indicatif des sels et des esters.

CHIM. Sel ou ester de l'acide oxalique. *Oxalate de fer, de sodium, de calcium. L'oxalate acide de potassium est appelé couramment sel d'oseille.*

OXALIDE n. f. XVI^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *oxalis*, *-idis*, du grec *oxalis*, *-idos*, « oseille ».

BOT. Nom donné à plusieurs plantes herbacées vivaces, dont les feuilles, à saveur acidulée, contiennent de l'oxalate de potassium. *L'oxalide des bois, ou petite oseille, qui fleurit vers Pâques, est, pour cette raison, aussi appelée alléluia.* (On dit aussi *Oxalis*.)

OXALIQUE adj. XVIII^e siècle. Dérivé savant du latin *oxalis*, « oseille ».

CHIM. *Acide oxalique*, acide organique dont les sels sont appelés oxalates.

***OXALIS** (s final se fait entendre) n. m. Voir *Oxalide*.

***OXER** (se prononce *oksère*) n. m. XX^e siècle. Emprunté de l'anglais *ox-fence*, composé de *ox*, « bœuf », et *fence*, « clôture ».

ÉQUIT. Obstacle large, disposé sur deux plans verticaux parallèles, le premier constitué de plusieurs barres superposées, le second d'une seule. *Oxer montant*, où le deuxième plan est plus haut que le premier. *Oxer carré*, où les barres supérieures des deux plans sont à même hauteur.

***OXFORD** (d se fait entendre) n. m. XIX^e siècle. Du nom de la ville d'Angleterre où ce tissu fut d'abord fabriqué.

Toile de coton à grain très apparent. *Une chemise en oxford.* En apposition. *Un tissu oxford.*

OXHYDRIQUE adj. XIX^e siècle. Composé d'*ox-* et d'*hydrique*.

TECHN. Se dit d'un mélange gazeux d'oxygène et d'hydrogène, dont la combustion permet d'obtenir des températures très élevées. *Mélange oxhydrique.* Par méton. *Un chalumeau oxhydrique. Soudure oxhydrique*, effectuée avec un chalumeau oxhydrique.

OXY- Voir *Ox(y)-*.

***OXYACÉTYLÉNIQUE** adj. XX^e siècle. Composé d'*oxy-* et d'*acétylénique*, dérivé d'*acétylène*.

TECHN. Se dit d'un mélange gazeux d'oxygène et d'acétylène, dont la combustion permet d'obtenir des températures très élevées. *Un mélange oxyacétylénique.* Par méton. *Un chalumeau oxyacétylénique.*

***OXYACIDE** n. m. Voir *Oxacide*.

***OXYCARBONÉ, -ÉE** adj. XIX^e siècle. Composé d'*oxy-* et de *carboné*.

Qui est combiné à de l'oxyde de carbone ; qui en contient. PATHOL. *Intoxication oxycarbonée*, provoquée par l'oxyde de carbone qui, inhalé, se combine de façon irréversible avec l'hémoglobine, ce qui peut entraîner la mort.

***OXYCHLORURE** (ch se prononce k) n. m. XIX^e siècle. Composé d'*oxy-* et de *chlorure*.

CHIM. Combinaison d'un corps avec de l'oxygène et du chlore.

***OXYCOUPAGE** n. m. XX^e siècle. Composé d'*oxy-* et de *coupage*.

TECHN. Procédé de coupage des métaux à l'aide d'un chalumeau oxhydrique ou oxyacétylénique.

***OXYCRAT** (t ne se fait pas entendre) n. m. XIV^e siècle. Emprunté du grec *oxukraton*, composé à l'aide de *oxus*, « piquant, acide », et *kratos*, « force, puissance ».

PHARM. ANCIENNE. Solution faite d'un mélange d'eau et de vinaigre, d'usage courant dans l'Antiquité.

OXYDABLE adj. XVIII^e siècle, *oxidable*. Dérivé d'*oxyder*.

Qui peut être oxydé. *Le manganèse est un métal très oxydable.*

OXYDANT, -ANTE adj. et n. XVIII^e siècle, *oxidant*. Participe présent d'*oxyder*.

1. Adj. Qui a la propriété d'oxyder. *Milieu oxydant. Un corps est d'autant plus oxydant qu'il capte plus facilement des électrons.*

2. N. m. Corps chimique qui a la propriété d'oxyder. *Le chlore est un oxydant. Oxydants et réducteurs ont des propriétés inverses.*

***OXYDASE** n. f. XIX^e siècle. Composé à l'aide d'*oxyde* et de l'élément *-ase*, indicatif de la fonction enzymatique.

BIOCHIMIE. Enzyme qui favorise l'oxydation.

OXYDATION n. f. XVIII^e siècle, *oxidation*. Dérivé d'*oxyder*.

CHIM. **1.** Combinaison avec l'oxygène. *À l'air, l'oxydation d'un corps fournit des oxydes. L'oxydation des métaux provoque leur corrosion. Oxydation anodique*, électrolyse qui permet de protéger certains métaux de la corrosion en les recouvrant d'une couche d'oxyde.

2. Perte d'électrons par un corps sous l'action d'un autre corps capable de les fixer. *Oxydation et réduction sont couplées en une réaction d'oxydoréduction. Par oxydation, l'ion ferreux Fe²⁺ libère un électron et donne l'ion ferrique Fe³⁺. Nombre d'oxydation, degré d'oxydation*, nombre qui précise l'état d'un élément relativement aux électrons qu'il a gagnés ou perdus.

OXYDE n. m. XVIII^e siècle, *oxide*. Dérivé savant du grec *oxus*, « aigu », puis « acide ».

CHIM. Composé dans lequel l'oxygène est lié à un ou plusieurs autres éléments. *Oxydes de fer. Oxyde cuivreux, oxyde cuivrique. L'alumine, la magnésie, la magnétite sont des oxydes naturels. Oxyde basique, oxyde acide. L'oxyde d'un corps peut être réduit par l'hydrogène, le carbone, le monoxyde de carbone ou tout élément plus oxydable que ce corps.*

OXYDER v. tr. XVIII^e siècle. Dérivé d'*oxyde*.

CHIM. Transformer un corps en oxyde ; provoquer l'oxydation.

Pron. Se transformer en oxyde. *Le fer s'oxydant au contact de l'air humide se couvre de rouille.*

***OXYDORÉDUCTION** n. f. XX^e siècle. Composé à l'aide d'*oxydation* et de *réduction*.

CHIM. Réaction au cours de laquelle les électrons cédés par un corps appelé réducteur sont simultanément captés par un autre, appelé oxydant. *L'électrolyse d'une solution saline entraîne un phénomène d'oxydoréduction. Potentiel d'oxydoréduction d'une réaction chimique, mesure de la facilité avec laquelle les électrons peuvent être cédés ou reçus au cours de cette réaction.*

OXYGÉNABLE adj. XIX^e siècle. Dérivé d'*oxygéner*.

CHIM. Qui peut se combiner avec l'oxygène.

OXYGÉNATION n. f. XVIII^e siècle. Dérivé d'*oxygéner*.

Action d'oxygéner ; le fait d'oxygéner ou d'être oxygéné. *Traiter les eaux usées par oxygénation. Oxygénation du sang, fixation de l'oxygène par les globules rouges au cours de leur passage dans les poumons. MÉD. Action de faire inhaler de l'oxygène. L'oxygénation d'un malade.*

OXYGÈNE n. m. XVIII^e siècle, d'abord employé comme adjectif par Lavoisier, dans l'expression *principe oxygène*, « principe propre à engendrer les acides ». Composé d'*oxy-*, tiré du grec *oxus*, « aigu », puis « acide », et de *-gène*, tiré du grec *gennân*, « engendrer, produire ».

Corps simple, gazeux, inodore, incolore, qui constitue environ un cinquième de l'air atmosphérique (symb. O ; n^o at. 8 ; m. at. 16). *Les plantes chlorophylliennes produisent de l'oxygène. En altitude, l'oxygène se raréfie. Au cours de la respiration, l'oxygène se combine avec l'hémoglobine. Oxygène liquide, oxygène liquéfié. Une bouteille d'oxygène comprimé. Masque à oxygène. Mettre un malade sous une tente à oxygène.*

Par ext. Fam. Air pur, non pollué. *S'emplir les poumons d'oxygène. Faire une cure d'oxygène à la campagne. Un bol d'oxygène.*

Expr. fig. *Donner, insuffler de l'oxygène à quelqu'un, lui donner des forces, de l'énergie ; le revigorer. Un ballon d'oxygène, apport destiné à fournir une aide provisoire. Une bouffée d'oxygène, un secours, un soulagement momentanés.*

OXYGÉNER v. tr. (se conjugue comme *Céder*). XVIII^e siècle. Dérivé d'*oxygène*.

1. Syn. ancien d'*Oxyder*.

2. CHIM. Combiner ou mélanger avec de l'oxygène. *Oxygéner l'eau d'un aquarium. Au participe passé, adjt. Sang oxygéné. Spécialt. Eau oxygénée, voir Eau.*

Pron. Se charger d'oxygène. *Le sang s'oxygène au cours de son passage dans les alvéoles pulmonaires.*

Fam. *S'oxygéner les poumons* ou, simplement, *s'oxygéner*, respirer de l'air pur.

***OXYGÉNOTHÉRAPIE** n. f. XX^e siècle. Composé à l'aide d'*oxygène* et de *thérapie*.

MÉD. Traitement par inhalation d'oxygène, spécialement en cas d'insuffisance respiratoire.

***OXYHÉMOGLOBINE** n. f. XIX^e siècle. Composé d'*oxy-* et d'*hémoglobine*.

PHYSIOL. Combinaison réversible formée par la fixation d'oxygène sur l'hémoglobine lors du passage du sang dans les poumons, et qui assure le transport de l'oxygène vers les cellules.

***OXYLITHE** n. m. (se rencontre aussi au féminin). XX^e siècle. Composé d'*oxy-* et de *-lithe*, tiré du grec *lithos*, « pierre ».

Peroxyde de sodium et de potassium, qui, au contact de l'eau, dégage de l'oxygène.

OXYMEL n. m. XIII^e siècle. Emprunté du grec *oxumeli*, de même sens, composé à l'aide de *oxus*, « aigu », puis « acide », et *meli*, « miel ».

PHARM. ANCIENNE. Préparation qui se faisait avec de l'eau, du miel et du vinaigre.

***OXYMORE** ou **OXYMORON** n. m. XVIII^e siècle. Emprunté du grec *oxumôron*, de même sens, neutre substantivé de l'adjectif *oxumôros*, composé de *oxus*, « aigu, fin, effilé », et *môros*, « épais, sot, émoussé ».

RHÉTOR. Figure par laquelle on allie de façon inattendue deux termes qui s'excluent ordinairement. « *Obscure clarté* » est un célèbre *oxymore* de Corneille.

***OXYSULFURE** (s se prononce *ss*) n. m. XIX^e siècle. Composé d'*oxy-* et de *sulfure*.

CHIM. Combinaison d'un élément avec le soufre et l'oxygène.

OXYTON adj. XVI^e siècle. Emprunté du grec *oxutonos*, « qui porte un accent aigu sur la dernière syllabe », composé à l'aide de *oxus*, « aigu », et *tonos*, « ton ».

1. GRAMM. GRECQ. Qui porte un accent aigu sur la dernière syllabe. *Sklêrôs*, « sec », est un mot *oxyton*, ou, subst., un *oxyton*.

2. Par anal. LINGUIST. Qui porte l'accent d'intensité sur la dernière syllabe phonique. *L'espagnol jamón*, « jambon », est un mot *oxyton*. Subst. *Les mots français sont des oxytons*.

OXYURE n. m. XIX^e siècle. Emprunté du latin scientifique *oxyuris*, composé à partir du grec *oxus*, « aigu », puis « pointu », et *oura*, « queue ».

ZOOL. Ver nématode, parasite intestinal de l'homme et de divers animaux.

***OXYUROSE** n. f. XX^e siècle. Dérivé d'*oxyure*.

PATHOL. Infection de l'intestin due à la présence d'oxyures, qui atteint surtout les enfants.

OYANT, -ANTE n. XIV^e siècle, *oiant*. Participe présent d'*ouïr*.

DROIT. Ne se rencontre que dans l'expression *Oyant compte*, personne à qui l'on rend un compte en justice. *Les oyants compte et le rendant compte*. Ellipt. *Le compte de tutelle se rend aux dépens des oyants*.

***OYAT** n. m. XV^e siècle, *oiak*. Mot picard, d'origine obscure.

Nom donné à diverses graminées à longues racines, comme l'élyme des sables, utilisées pour fixer les dunes du littoral.

***OZALID** (*d* se fait entendre) n. m. XX^e siècle. Emprunté de l'anglais *Ozalid*, nom déposé.

TECHN. Papier sensible utilisé pour la reproduction de documents. En apposition. *Papier ozalid*. Par méton. Épreuve tirée sur ce papier. *Vérifier les ozalids avant gravure*.

OZONE n. m. XIX^e siècle. Emprunté de l'allemand *Ozon*, dérivé savant du grec *ozein*, « avoir une odeur ».

Gaz de couleur bleue, à l'odeur pénétrante, dont la molécule est constituée de trois atomes d'oxygène. *L'ozone atmosphérique. Pollution par l'ozone. La couche d'ozone stratosphérique absorbe une grande quantité d'ultraviolets. Trou de la couche d'ozone, réduction momentanée ou permanente de la concentration d'ozone dans la stratosphère.*

***OZONISATION** n. f. XIX^e siècle. Dérivé d'*ozoniser*.

Action d'ozoniser ; résultat de cette action. (On trouve aussi *Ozonation*.)

OZONISER v. tr. XIX^e siècle. Dérivé d'*ozone*.

1. Transformer l'oxygène en ozone.
2. Traiter un corps par l'ozone pour le stériliser ou le purifier. *Ozoniser de l'eau, de l'air*. (On trouve aussi *Ozoner*.)

***OZONISEUR** n. m. XIX^e siècle. Dérivé d'*ozoniser*.

Appareil qui produit de l'ozone.

***OZONOSPHERE** n. f. XX^e siècle. Composé, sur le modèle d'*atmosphère*, à l'aide d'*ozone* et de *sphère*.

ASTRON. GÉOPHYSIQUE. Région de l'atmosphère terrestre située entre quinze et quarante kilomètres d'altitude, très riche en ozone.

P

P (se prononce *pé*) n. m. inv.

1. Seizième lettre et douzième consonne de l'alphabet français. *Un P majuscule, un p minuscule.*

2. PHON. *P* est une occlusive bilabiale sourde. À l'intérieur des mots, entre deux consonnes, il est souvent muet, comme dans *corps, prompt, sculpture, temps*. Il se prononce toutefois dans certains mots d'origine savante, comme *consomption, contempteur, exemption, préemption*. À la fin des mots, il est souvent muet, comme dans *champ, coup, galop, loup, sirop*. On le prononce cependant dans *cap, cep*, et dans certains mots d'origine étrangère, comme *handicap, stop*. Dans *beaucoup* et *trop*, la liaison se fait entendre entre le *p* final et la voyelle initiale du mot suivant. Le double *p* se prononce comme le *p* simple ; toutefois, de manière affectée ou emphatique, on fait parfois entendre les deux *p*, par exemple dans *appétence, hippodrome. Ph*, qui se prononce comme *f*, se rencontre surtout dans les mots d'origine grecque comme *éléphant, pharmacie, philosophe, phosphore*.

3. Emplois conventionnels. La lettre *p*, majuscule ou minuscule, sert de symbole ou d'abréviation, seule ou avec d'autres lettres. MATH. *P*, comme toutes les lettres de l'alphabet, désigne un point sur une ligne ou dans une figure. *Le côté OP d'un polygone*. Dans l'indication d'un pourcentage, *p* est l'abréviation de *pour*. *10 p. 100*. – CHIM. *P* est le symbole du phosphore, *Pb* celui du plomb, *Pd* celui du palladium ; *pH* est l'abréviation de *potentiel d'hydrogène*. – PHYS. *Pa*, symbole du pascal. – RELIG. *P* est l'abréviation de *Père, R.P.* de *Révérend Père*. – IMPRIMERIE. *p* veut dire page, *pp.* pages. – MUS. *p.* est l'abréviation de *piano*, doucement, *pp.* de *piano piano*, très doucement, *ppp.* de *pianissimo*, tout doucement.

Abréviations. Un *P.-V.*, un procès-verbal. La *P.J.*, la police judiciaire. Les *P. et T.* étaient naguère les *Postes et Télécommunications*, autrefois dénommées *P.T.T.*, *Postes-Télégraphe-Téléphone*. Le *P.M.U.*, le pari mutuel urbain. *P.C.*, poste de commandement. – ÉCON. Le *P.I.B.* est le produit intérieur brut, le *P.N.B.* le produit national brut. *P.M.E.* est le sigle de petite et moyenne entreprise. – POLIT. *P.* est l'abréviation de *parti*. Le *P.S.*, le parti socialiste. Le *P.C.*, le parti communiste.

***PACA** n. m. XVIII^e siècle. Emprunté du tupi *pak, paca*, de même sens.

ZOOL. Gros rongeur voisin de l'agouti, qui habite les forêts humides de l'Amérique tropicale.

PACAGE n. m. XIV^e siècle, *pasquage*, au sens de « repas » ; XVI^e siècle, au sens moderne. Issu du latin *pasuum*, « pâturage ; pâture, nourriture (des bêtes) ».

1. Lieu où l'on fait paître le bétail. *Mener les bœufs au pacage.*

2. Action de faire paître le bétail, notamment dans des terrains en friche, en jachère ou boisés. *Le pacage est autorisé sur ces terrains communaux. Droit de pacage.*

PACAGER v. tr. (se conjugue comme *Bouger*). XVI^e siècle. Dérivé de *pacage*.

Brouter. *Pacager de l'herbe fraîche.*

Intrans. Faire paître les troupeaux. *Il est permis de pacager dans ce pré.*

***PACANIER** n. m. XVIII^e siècle. Issu de l'algonquin *pacan*, qui désigne la noix produite par cet arbre.

BOT. Grand arbre de la famille des Juglandacées, qui pousse dans les régions du sud-est de l'Amérique du Nord et qui fournit la noix de pécan.

PACE (IN) n. m. inv. Voir *In pace*.

PACHA n. m. XIV^e siècle, *bassat*. Mot d'origine turque, probablement dérivé du persan *padishah*.

1. Dans l'Empire ottoman, gouverneur d'une province. *Le pacha de Janina. Le rang des pachas était indiqué par le nombre de queues de cheval ornant la lance qu'on portait devant eux. Pacha à trois queues.*

2. En Turquie, jusqu'en 1923, puis dans diverses provinces ottomanes du Proche-Orient et de la Méditerranée, titre honorifique postposé au nom propre, conféré à de hauts dignitaires civils et militaires ainsi que, plus rarement, à des fonctionnaires étrangers (officiers ou savants européens) au service de ces pays. *Enver Pacha. Le 5 juin 1879, François-Auguste Mariette a reçu du khédive Ismail le titre de pacha.*

3. Par anal. Fam. Personne qui se laisse servir et vit dans le luxe. *Mener une vie de pacha.*

4. Argot de la marine. Commandant d'un navire de guerre ou de commerce.

PACHALIK n. m. XVII^e siècle. Emprunté du turc *pasalik*, « titre de pacha », lui-même dérivé de *pasa*, « pacha ».

Division administrative de l'Empire ottoman soumise au gouvernement d'un pacha.

***PACHTO** n. m. Voir *Pashtô*.

***PACHTOU** n. et adj. Voir *Pashtoûn*.

PACHYDERME n. m. XVII^e siècle, *pachyderme*. Emprunté du grec *pakhudermos*, « à la peau épaisse ».

1. Mammifère herbivore non ruminant à la peau très épaisse, à la taille massive et aux pieds pourvus de sabots. *Le rhinocéros, l'hippopotame, l'éléphant sont des pachydermes.*

Fig. Personne lourdaude. *Une allure, une démarche de pachyderme.*

2. Au pluriel. Vieilli. *Les Pachydermes*, dans la classification de Cuvier, ordre de mammifères qui comprenait les Proboscidiens, les Porcins et les Équidés.

***PACHYDERMIE** n. f. XIX^e siècle. Emprunté du grec *pakhudermiê*, « épaisseur de la peau ».

PATHOL. Dermatose caractérisée par un épaississement anormal de la peau.

PACIFICATEUR, -TRICE n. XVI^e siècle. Emprunté du latin *pacifigator*, de même sens.

Personne qui pacifie une région, un pays en guerre ou en révolte. *Hoche fut surnommé le « Pacificateur de la Vendée ».*

Par ext. Personne qui apaise les dissensions, ramène la paix. *Il est intervenu dans cette affaire en pacificateur.*

Adj. *Un rôle pacificateur. Une influence pacificatrice.*

PACIFICATION n. f. XIV^e siècle. Emprunté du latin *pacificatio*, de même sens.

Action de pacifier une région, un pays, d'y rétablir la paix, l'ordre. *La pacification d'une province. Des opérations militaires de pacification.* HIST. *Édits de pacification*, édits promulgués par les rois de France, au XVI^e siècle, pour tenter de mettre fin aux guerres de Religion.

Est parfois utilisé par euphémisme pour légitimer des opérations de répression brutale, des interventions en pays étranger. *La pacification du Rif.*

Fig. Apaisement des dissensions, des différends entre particuliers.

PACIFIER v. tr. (se conjugue comme *Crier*). XIII^e siècle, *pacefier*. Emprunté du latin *pacificare*, de même sens.

1. Rétablir la paix, l'ordre dans un pays, une région. *Henri IV pacifia le royaume. Une province pacifiée.*

2. Fig. Apaiser, ramener au calme. *Pacifier les esprits. Un visage aux traits pacifiés.*

PACIFIQUE adj. XV^e siècle. Emprunté du latin *pacificus*, « qui établit la paix ».

1. Qui aime la paix, qui la recherche, qui lui est attaché. *Un peuple pacifique.* Par méton. *Un caractère doux et pacifique. Des intentions pacifiques. Utilisation pacifique, à des fins pacifiques, de l'énergie nucléaire,* par opposition à ses utilisations militaires.

Subst. *Cet homme est un pacifique.* Dans l'Écriture sainte. *Heureux les pacifiques !*

2. Qui est tranquille, qui se déroule dans le calme. *Une manifestation pacifique.*

POLIT. *Coexistence pacifique*, situation dans laquelle des États aux systèmes politiques et économiques contraires entretiennent des relations marquées par une volonté apparente de détente. *La coexistence pacifique s'applique plus particulièrement aux relations qui, mettant fin à la Guerre froide, se sont établies à partir de 1960 entre les démocraties occidentales et le monde communiste.*

3. Spécialt. DROIT. *Possesseur pacifique*, personne qui jouit de sa possession sans qu'elle lui soit contestée par quiconque (on dit aussi *Paisible possesseur*). – GÉOGR. *L'océan Pacifique*, ou, ellipt., *le Pacifique*, ainsi nommé par Magellan parce qu'il n'y avait pas rencontré de tempêtes.

Titre célèbre : *Suzanne et le Pacifique*, de Jean Giraudoux (1921).

PACIFIQUEMENT adv. XIV^e siècle. Dérivé de *pacifique*.

Sans recours à la violence. *Vivre pacifiquement. Régler pacifiquement un différend.*

PACIFISME n. m. XIX^e siècle. Dérivé de *pacifique*.

Doctrine de ceux qui écartent tout recours à la guerre, même en cas de menace ou d'agression. *Entre les deux guerres, le pacifisme s'est nourri du souvenir des horreurs de la guerre de 1914-1918.*

Croyance en la possibilité de fonder durablement la paix universelle.

PACIFISTE adj. XX^e siècle. Dérivé de *pacifique*.

Relatif au pacifisme. *Discours pacifiste. Sentiments pacifistes.* Subst. Partisan du pacifisme. *Une manifestation de pacifistes.*

***I. PACK** n. m. XIX^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire de l'anglais *pack ice*, « bloc de glace », du bas allemand *pak*, « paquet, bloc ».

GÉOGR. Dans les régions polaires, vaste ensemble de blocs de glace dérivants, soudés ou non entre eux, détachés de la banquise. *Le pack, à certaines périodes de l'année, interdit la navigation.*

***II. PACK** n. m. XX^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire de l'anglais *pack*, « bloc », du bas allemand *pak*, « paquet, bloc ».

SPORTS. Au rugby, l'ensemble des avants (on dit, mieux, *Paquet*).

***III. PACK** n. m. XX^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire de l'anglais *pack*, « bloc », du bas allemand *pak*, « paquet, bloc ».

Ensemble de bouteilles, de canettes réunies dans un même emballage.

PACOTILLE n. f. XVIII^e siècle. Probablement emprunté de l'espagnol *pacotilla*, de même sens, diminutif de *paca*, « ballot », lui-même emprunté de l'ancien français *pakke*, « paquet ».

1. Anciennt. Quantité de marchandises qu'il était permis à ceux qui s'embarquaient sur un vaisseau, comme officiers, matelots, membres de l'équipage ou passagers, d'emporter avec eux, sans payer de fret, afin d'en faire commerce pour leur propre compte.

Par ext. Assortiment de marchandises qu'on ne pouvait débiter en Europe et qu'on troquait dans les pays lointains.

2. Péj. Marchandise de qualité inférieure. *Il ne vend que de la pacotille.* Loc. adj. *De pacotille. Une bague, un collier de pacotille.*

***PACQUAGE** n. m. XVI^e siècle. Dérivé de *pacquer*.

Action de pacquer le poisson salé.

***PACQUER** v. tr. XIII^e siècle, *empaker*. Emprunté, par l'intermédiaire de l'ancien français *pakke*, « paquet », du bas allemand *pak*, « paquet, bloc ».

Disposer le poisson salé par couches, dans un baril, pour son transport. *Pacquer des morues*.

PACTE n. m. XIV^e siècle. Emprunté du latin *pactum*, « convention, traité », participe passé de *pangere*, « fixer en terre ; fixer ».

1. Convention, accord entre des États, des parties, généralement accompagnés d'actes publics et scellés dans des conditions de solennité particulières. *Négocier, signer, conclure, rompre un pacte. Un pacte inviolable. Pacte tacite. Pacte secret. Pacte de non-agression. Pacte d'alliance.* HIST. *Pacte de famine*, que l'on accusait des financiers d'avoir conclu entre eux, au XVIII^e siècle, pour se réserver le monopole sur les grains. *Pacte de Famille*, alliance conclue en 1761, à l'initiative du duc de Choiseul, entre les membres régnants de la famille des Bourbons. *Pacte colonial*, système qui réservait aux pays européens l'exclusivité du marché avec leurs colonies, ainsi que le monopole du pavillon. *Le Pacte fédéral*, la charte signée en 1815 constituant la Suisse en une confédération de cantons. *Le pacte de Varsovie*, alliance militaire imposée en 1955 par l'Union soviétique aux pays européens placés sous son hégémonie et dissoute depuis la disparition de l'Union soviétique en 1991. *Pacte atlantique, voir Atlantique.* – DROIT. Vieilli. *Pacte de famille*, ancienn., accord réglant les conditions d'hérédité autrement que les prévoyait la loi ; s'est dit aussi, naguère, du contrat de mariage. *Pacte commissoire, voir Commissoire.*

Par méton. Document qui certifie l'accord. *Parapher un pacte.*

2. Alliance, accord entre deux ou plusieurs personnes. *Ces enfants ont conclu un pacte. Un pacte de vengeance.*

Loc. *Pacte avec le diable*, selon la légende, accord conclu avec le démon, d'après lequel celui-ci se mettait au service du signataire qui, en échange, lui cédait son âme. *Le personnage de Faust signant un pacte avec le diable inspira peintres, écrivains et musiciens.* Fig. Compromis immoral ou dangereux par lequel on cherche à parvenir à ses fins. *Pour obtenir cette concession, il signerait un pacte avec le diable.*

Spécialt. *Pacte social*, accord tacite selon lequel chaque membre du corps social doit respecter les décisions des représentants qu'il s'est librement choisis.

PACTISER v. intr. XIV^e siècle, *pastigier*. Dérivé de *pacte*.

Le plus souvent péj. 1. Négocier un pacte, un accord avec quelqu'un. *Pactiser avec l'ennemi.*

2. Fig. Composer, transiger. *Pactiser avec le crime. Pactiser avec sa conscience*, oublier ses scrupules, son devoir.

PACTOLE n. m. XVIII^e siècle. Du nom d'un fleuve de Lydie qui, selon les Anciens, charriait de l'or.

Source d'enrichissement, de grand profit. *Il a trouvé le pactole, un pactole.*

***PADAN, -ANE** adj. XX^e siècle. Emprunté du latin tardif *padanus*, de même sens.

GÉOGR. Relatif au Pô, à la plaine du Pô, à la région qui l'entoure.

***PADDOCK** n. m. XIX^e siècle. Mot anglais.

1. Enclos qui, dans une prairie, accueille les juments poulinières et leurs poulains. Par ext. Enclos attenant au box d'un pur-sang, où on le laisse en liberté.

2. Dans un hippodrome, enceinte circulaire où, avant la course, les chevaux sont promenés en main (on dit plutôt *Rond de présentation*).

***PADINE** n. f. XIX^e siècle. Emprunté du latin scientifique *padina*, d'origine obscure.

BOT. Algue brune, commune en Méditerranée, dont les thalles aplatis en lames se déploient largement en éventail.

PADISCHAH n. m. XVII^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du turc, du persan *padischah, padschah*, composé de *pad*, « maître », et *schah*, « roi ».

HIST. Titre honorifique porté par le sultan ottoman, et qu'il accordait à certains souverains étrangers. *Soliman, dans ses lettres, donna à François I^{er} le titre de padischah.*

***PADMA** n. m. XIX^e siècle. Mot sanscrit.

BOT. Lotus rose. *En Inde, le padma est symbole de pureté.*

PADOUAN, -ANE adj. et n. f. XVI^e siècle. Dérivé de *Padoue*, nom géographique.

1. Adj. Relatif à Padoue. *L'université padouane.* Subst. *Un Padouan, une Padouane*, personne qui habite Padoue ou qui en est originaire.

2. N. f. NUMISM. Nom donné à certaines médailles du XVI^e siècle parfaitement contrefaites d'après l'antique par un graveur originaire de Padoue, et, par ext., à toutes les médailles contrefaites d'après l'antique. *Cette médaille est une padouane.*

***PAELLA** (e se prononce é) ou **PAËLLA** n. f. XIX^e siècle. Emprunté de l'espagnol *paella*, lui-même dérivé du catalan *paella*, « poêle ».

Plat espagnol à base de riz épicé au safran, que l'on fait cuire à la poêle avec des crustacés, du poulet, des légumes, etc.

I. PAF ! interj. XVIII^e siècle.

Fam. Onomatopée qui sert à suggérer le bruit d'un coup, d'une chute, à marquer un événement soudain et imprévu. *Paf ! Il est tombé par terre.*

***II. PAF** adj. inv. XIX^e siècle. Dérivé de *paffé*, participe passé de l'argot (*se*) *paffer*, forme syncopée de *s'empaffer*, « se gaver (de vin) ».

Syn. pop. d'Ivre. *Il est complètement paf.*

PAGAIE n. f. XVII^e siècle, *pagais*. Issu du malais *pengayuh*.

Petite rame, non fixée à l'embarcation, dont on se sert pour faire avancer les pirogues, les canoës, les kayaks. *Pagaie simple. Pagaie double*, qui se termine par une pale à chacune de ses extrémités.

PAGAÏE ou, plus souvent, **PAGAILLE** n. f. XVIII^e siècle, dans l'expression *mouiller en pagale*, au sens de « mouiller à l'improviste, avec précipitation ». Probablement dérivé de *pagaille*, par allusion aux mouvements parfois désordonnés qu'on fait avec cet instrument.

Fam. Grand désordre, confusion. *Quelle pagaille ! Semer, mettre la pagaie.*

Loc. adv. ou adj. *En pagaille*, en désordre. *Ne laisse pas ta chambre en pagaille*. Par ext. En grande quantité. *Trouver des champignons en pagaille*.
(On a écrit aussi *Pagaye*.)

***PAGAILLEUR, -EUSE** n. xx^e siècle. Dérivé de *pagaille*.
Fam. Personne qui crée le désordre autour d'elle.

***PAGANISER** v. intr. et tr. xv^e siècle. Emprunté du latin chrétien *paganizare*, « vivre en païen ».

1. V. intr. Se comporter en païen.
Pron. Retourner à l'état païen. *Ce peuple s'est paganisé*. Au participe passé, adjt. *Une contrée paganisée*.
2. V. tr. Donner à quelque chose un caractère païen. *Paganiser un sanctuaire*.

PAGANISME n. m. xvi^e siècle. Emprunté du latin chrétien *paganismus*, de même sens, lui-même dérivé, par l'intermédiaire de *paganus*, « villageois ; paysan », de *pagus*, « champ, village ».

1. Nom donné, par opposition au christianisme, à la religion gréco-romaine. *Le paganisme romain a été supplanté par le christianisme*.
Par méton. L'antiquité gréco-romaine et sa civilisation. Fig. Attitude intellectuelle et morale inspirée de la vision du monde des anciens. *Le paganisme mêle sensualité et amour du beau*.
2. Nom donné par les juifs et les chrétiens à toute religion autre que la leur.
Par ext. Péj. et vieilli. Attitude qui s'écarte de la morale religieuse, impiété.

PAGAYER v. intr. (se conjugue comme *Balayer*). xvii^e siècle, *pagaier*. Dérivé de *pagaie*.

Faire avancer une embarcation au moyen d'une pagaie. Par anal. *Pagayer avec les mains*.

PAGAYEUR, -EUSE n. xvii^e siècle. Dérivé de *pagayer*.
Personne qui manie la pagaie.

I. PAGE n. f. xii^e siècle. Issu du latin *pagina*, « treille », puis « colonne d'écriture ; page, feuillet ».

1. Chacun des côtés d'une feuille de papier, de parchemin, de vélin, etc., servant à l'écriture, au dessin ou à l'impression. *Une page manuscrite, dactylographiée, imprimée. Une lettre de dix pages. Lire, déchiffrer une page de musique. Page blanche, vierge de toute écriture. Ce livre a cinq cents pages. Ce passage se trouve à la page 102. Signer au bas d'une page. Cet article figure en première, en dernière page du journal*. Par méton. *Donner à un élève une page d'écriture*.

Par ext. La feuille elle-même, comprenant le recto et le verso. *Corner, déchirer, arracher une page. Il manque trois pages à ce carnet. Tourner une page. Découper les pages d'un album*.

Spécialt. Dans la presse écrite ou, par anal., dans les médias audiovisuels. *La page internationale*, consacrée aux pays étrangers, aux relations internationales. *La page nationale, régionale, locale. La page sportive. La page des petites annonces*. Ellipt. et fam. *La page spectacles*.

Expr. fig. et fam. *Être, mettre à la page*, être, mettre au courant des dernières nouveautés en matière d'actualité, de mode ou d'usage. *Se mettre à la page*.

TYPOGR. IMPRIMERIE. *Une page de trente lignes. Une page à deux, à trois colonnes. Page grise*, dont l'impression est mal ressortie. *Mettre en page* ou *en pages*, disposer et assembler toutes les parties de la composition pour en former une ou plusieurs pages. *Mise en page* ou *en pages*, action de mettre en page ; résultat de cette

action. *Articles, titres et illustrations sont prêts pour la mise en pages. Lire sur la mise en pages. Metteur en pages*, voir *Metteur*. *Belle page*, page impaire. *Mettre en belle page le début d'un chapitre*, le placer au recto d'un feuillet. *Fausse page*, verso d'un feuillet. *Page de couverture. Page de titre*, où figurent le nom de l'auteur, le titre, le sous-titre, à l'exclusion de tout texte. *Page de garde*, feuille vierge placée au début d'un volume, avant le faux titre, et à la fin, après l'achevé d'imprimer.

2. Par méton. Passage, fragment d'une œuvre. *Il y a de très belles pages chez cet écrivain. Pages choisies*, extraits d'œuvres littéraires rassemblés dans un recueil. Par ext. *Les premières pages de cette partition sont admirables. Pages choisies pour piano*.

Fig. Période remarquable de la vie d'une personne, d'un peuple. *C'est la plus belle page de sa vie. Une page glorieuse, héroïque, sanglante de notre histoire*. Expr. *Tourner la page*, se détourner du passé pour se consacrer à l'avenir. *Une page est tournée dans sa vie, dans l'histoire du pays. Une nouvelle page s'ouvre pour cette institution*.

II. PAGE n. m. xiii^e siècle. D'origine incertaine.

Anciennt. Jeune noble servant auprès d'un roi, d'une reine, d'un prince, d'un seigneur, et portant sa livrée. *Les pages du marquis. Le gouverneur des pages. On l'a admis dans le corps des pages*.

Expr. *Être effronté comme un page*, être hardi jusqu'à l'impudence. Vieilli. *Un tour de page*, un tour d'espionnage.

Titre célèbre : *Le Page disgracié*, de Tristan L'Hermite (1643).

PAGEL ou **PAGEOT** n. m. xv^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du provençal *pagel*, du latin *pager* ou *pagrus*, de même sens.

ZOOL. Genre de poissons de la famille des Sparidés, communs dans les mers chaudes et tempérées, et dont la chair est appréciée. *Pageot commun. Pageot rose*.

PAGINATION n. f. xix^e siècle. Dérivé de *paginer*.

Action ou manière de paginer ; résultat de cette action. *Établir la pagination d'un volume. La pagination de la préface est souvent en chiffres romains*.

PAGINER v. tr. xix^e siècle. Dérivé de *page I*.

Numéroter page par page un registre, un cahier, un livre. Au participe passé, adjt. *Un manuscrit mal paginé*.

PAGNE n. m. xvii^e siècle, *paigne*, comme nom féminin. Emprunté de l'espagnol *pañño*, proprement « pan (de tissu) », puis « drap ».

Sur plusieurs continents, vêtement traditionnel de certaines populations, constitué d'une pièce d'étoffe ou de matière végétale tressée, de cuir, etc., que l'on noue ou accroche à la taille.

PAGODE n. f. xvi^e siècle, *paxode*. Emprunté, par l'intermédiaire du portugais *pagode*, « statue », puis « temple », du dravidien *pagôdi, pagavadi*, « déesse », lui-même issu du sanscrit *bhagavat*, « saint, divin ».

1. Temple d'Extrême-Orient richement décoré, dont le toit est souvent formé de plusieurs parties superposées. *Une pagode chinoise*.

Par anal. En apposition. *Manches pagode*, manches larges, tombantes et évasées.

2. Par méton. Vieilli. Idole d'Extrême-Orient. *Une pagode d'or. Une petite pagode*.

Par ext. Se dit de petits magots, qui ont ordinairement la tête mobile. *Des pagodes chinoises de porcelaine, de stéatite. Il remue la tête comme une pagode.*

***PAGRE** n. m. XVI^e siècle. Probablement emprunté, par l'intermédiaire du provençal *pagre*, du latin *pager* ou *pagrus*, de même sens.

ZOOL. Poisson marin à la chair estimée, appartenant à la famille des Sparidés.

***PAGURE** n. m. XVI^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *pagurus*, du grec *pagouros*, « crabe », composé à l'aide de *pagos*, « ce qui est figé, durci », et *oura*, « queue ».

ZOOL. Crustacé décapode à l'abdomen mou, qui se loge dans la coquille vide d'un gastéropode. *Le pagure est vulgairement appelé bernard-l'ermite. Le pagure doit changer de coquille à chaque mue.*

***PAGUS** (s se fait entendre) n. m. (le pluriel savant est *pagi*, prononcé *pagui*). XVIII^e siècle. Mot latin.

Village, district rural, dans l'antiquité romaine et au Moyen Âge.

PAIE (se prononce plus familièrement *paye*, conformément à une autre graphie d'usage) n. f. XII^e siècle. Déverbal de *payer*.

1. Action de payer, de verser un salaire, une rémunération. *C'est aujourd'hui jour de paie. Les ouvriers attendaient la paie. Paie journalière, par quinzaine, mensuelle. Le comptable chargé de la paie du personnel. Bulletin, feuille, fiche de paie*, attestation du paiement d'un salaire, d'une rémunération, délivrée par l'employeur (on dit aussi *Bulletin de salaire*). *Livre de paie*, registre où l'employeur est tenu de porter toutes les mentions figurant sur les bulletins de paie des salariés.

2. Salaire, rémunération d'un travail ; se disait aussi autrefois de la solde d'un militaire. *Toucher sa paie. Subir une retenue sur la paie.*

Vieilli. *Haute paie*, indemnité supplémentaire versée aux militaires engagés et, par ext., tout salaire supérieur au tarif ordinaire. *Il est à la haute paie*. Par méton. En parlant de soldats, d'officiers de grade inférieur ou d'ouvriers. Celui qui bénéficie de ces primes. *Les hautes paies du régiment.*

3. Vieilli. Celui qui paie.

Prov. *D'une mauvaise paie on tire ce qu'on peut*, quand un débiteur ne paie pas tout ce qu'il doit, il faut se contenter du peu qu'il offre.

4. Pop. (presque toujours prononcé *paye* dans cet emploi). Intervalle de temps entre deux paiements de salaire, et, par ext., temps très long. *Il y a une paie*, il y a bien longtemps. *Cela fait une paie.*

(On écrit aussi *Paye*.)

PAIEMENT n. m. XII^e siècle. Dérivé de *payer*.

1. Action de payer ; somme donnée pour acquitter une dette. *Paiement d'une facture, d'une amende, des impôts. Paiement par mandat, par chèque, par carte de crédit. Paiement en liquide, en espèces. Paiement en nature. Paiement au comptant. Suspendre ses paiements. Obtenir un délai, des facilités de paiement.* ÉCON. *Balance des paiements*, voir *Balance*.

DROIT CIVIL. Exécution d'une obligation, consistant à remettre une somme d'argent, à fournir certaines prestations. *Cessation de paiements*, voir *Cessation*.

2. Fig. Ce que l'on donne, ce que l'on fait pour s'acquitter d'une obligation morale. *Le paiement de ses fautes. Pour tout paiement, il n'eut qu'ingratitude.*

(On écrit aussi *Payement*, sans changer la prononciation.)

PAÏEN, -ÏENNE adj. IX^e siècle, *pagien*. Issu du latin *paganus*, « villageois ; paysan », puis « païen », dérivé de *pagus*, « village ».

1. A d'abord désigné, pour les chrétiens, ce qui est relatif à la religion gréco-romaine. *Un temple païen. Des rites païens. Le monde païen*, l'Antiquité, par opposition au monde chrétien.

Subst. *Un païen, une païenne*, personne qui restait fidèle aux croyances, aux pratiques de la religion gréco-romaine. Au pluriel. *Les païens*, les peuples de l'antiquité grecque et romaine, par opposition aux chrétiens.

Fig. Qui participe à la vision du monde des anciens, par opposition à celle de la religion chrétienne. *Une poésie d'inspiration païenne.*

2. A ensuite désigné ce qui est relatif à toute religion polythéiste, animiste ou fétichiste. *Les dieux païens. Des idoles païennes.* En parlant d'une personne. Qui est adepte d'une telle religion. *Les peuples païens.*

Par ext. Pj. et vieilli. Dénué de croyance religieuse, impie. Subst. *C'est un vrai païen ! Expr. Jurer comme un païen.*

***PAIERIE** n. f. XX^e siècle. Dérivé de *payer*.

Services, bureaux et caisses d'un trésorier-payeur. *La paierie générale d'un département.*

PAILLARD, -ARDE adj. et n. XIII^e siècle, au sens 1. Dérivé de *paille*, le paillard étant proprement un homme qui dort sur la paille. XIX^e siècle, au sens 2. Dérivé de *Paillard*, nom d'un célèbre restaurateur parisien.

1. Adj. Qui mène une vie dissolue et joyeuse ; qui est porté sur les plaisirs de la chair. *Un moine paillard.* Subst. *C'est un paillard, une paillarde.*

Par méton. Qui trahit ou exprime une robuste lubricité. *Être d'humeur paillarde. Un regard, un rire paillard. Des chansons, des histoires paillardes.*

2. N. m. CUIS. Escalope de veau aplatie et très mince.

PAILLARDISE n. f. XV^e siècle. Dérivé de *paillard*.

Manière de se conduire ou de parler propre à un paillard ; action ou parole paillarde. *Dire des paillardises. Une paillardise de salle de garde.*

I. PAILLASSE n. f. XIII^e siècle, *paillage*. Dérivé de *paille*.

1. Grande enveloppe de toile, ordinairement remplie de paille, utilisée comme matelas. *Coucher sur une paillasse.*

Expr. fig. et pop. *Crever la paillasse à quelqu'un*, le tuer en l'éventrant.

2. Sorte de dalle horizontale, à hauteur d'appui, permettant, dans une cuisine, de poser des objets ou, dans un laboratoire, d'effectuer des manipulations sans qu'il y ait de vibrations. *Paillasse carrelée. La paillasse d'un évier*, où l'on pose la vaisselle lavée.

***II. PAILLASSE** n. m. XVIII^e siècle. Probablement emprunté de l'italien *pagliaccio*, de même sens, dérivé de *paglia*, « paille ».

Anciennt. Bateleur de foire, vêtu d'une veste dont la toile, écrue ou à carreaux bleus et blancs, servait à confectionner les paillasses, qui était chargé d'attirer le public en parodiant ses camarades. *Paillasse est le personnage titre d'un opéra de Leoncavallo.*

Par ext. Acteur bouffon, clown de parade ou de piste.

Fam. et vieilli. Homme sans consistance, sans volonté. *Va donc, eh, paillasse !*

PAILLASSON n. m. XIV^e siècle, *paillaceon*, au sens de « petite paillasse ». Diminutif de *paillasse*.

1. Natte ou petit tapis, épais et rugueux, fait de paille ou d'une autre matière végétale, placé devant la porte d'une maison ou d'un appartement pour qu'on s'y essuie les pieds avant d'entrer.

Expr. fig. et fam. *Mettre la clé sous le paillason*, partir brusquement en laissant là sa famille, ses amis ; cesser subitement de s'occuper d'une affaire, d'une entreprise.

Fig. et péj. Personnage plat et servile, qui se laisse humilier sans réagir. *C'est un vrai paillason*.

2. Spécialt. CHAPELLERIE. Tresse de paille de blé qui sert à fabriquer des chapeaux. *Le paillason est fait avec la partie inférieure de la tige du blé*. – AGRIC. Natte ou claie de paille qui sert à garantir de la gelée, du soleil ou des intempéries certaines cultures, notamment les couches, les espaliers et les serres. – BÂT. Natte épaisse de paille tressée qui sert, sur les chantiers, à protéger les pierres de taille des chocs et des intempéries.

3. Par anal. CUIS. Apprêt de pommes de terre et d'autres légumes taillés en julienne et cuits à la poêle pour former une galette épaisse.

***PAILLASSONNAGE** n. m. XIX^e siècle. Dérivé de *paillasonner*.

AGRIC. Action de paillasonner ; résultat de cette action. *Le paillasonnage d'un espalier*.

***PAILLASSONNER** v. tr. XIX^e siècle. Dérivé de *paillason*.

AGRIC. Protéger avec des paillasons. *Paillasonner un châssis*.

PAILLE n. f. XII^e siècle. Issu du latin *palea*, « balle du blé ; paille ».

1. Au singulier, avec un sens collectif. Tiges des Graminacées, principalement des céréales, quand le grain en a été séparé. *Paille fraîche, sèche. Paille de blé, de seigle, de riz. Un brin de paille. Une botte de paille. Donner de la paille aux chevaux. Garnir de paille la litière des bêtes. Dormir sur la paille. Une hutte de paille. Mettre des fruits à mûrir sur la paille. Vin de paille*, vin blanc liquoreux fait avec du raisin qu'on a laissé quelque temps sur la paille après la récolte pour obtenir une plus forte concentration en sucre. *Chaise, tabouret de paille. Un chapeau de paille* ou, ellipt., *un paille*.

Titre célèbre : *Un chapeau de paille d'Italie*, d'Eugène Labiche (1851).

Par ext. Vieilli. *Paille d'avoine*, la balle du grain, que l'on mêle à la nourriture des bestiaux.

Par anal. *Paille de fer*, filaments de fer tressés, dont on se sert pour nettoyer les parquets, les ustensiles de cuisine, divers métaux.

En apposition, inv. *Des gants paille*, d'une couleur jauné clair, comme celle de la paille de blé. *Papier paille, carton paille*, papier, carton fabriqués à base de paille et servant pour certains emballages. *Pommes paille*, pommes de terre finement coupées dans le sens de la longueur et frites.

Expr. fig. *Feu de paille*, voir *Feu. Homme de paille*, prête-nom, acheteur supposé, homme qui, dans une affaire, agit pour le compte d'un autre. *C'est lui qui a signé le marché pour cette fourniture, mais il n'est qu'un homme de paille. Coucher sur la paille, être sur la paille*, être dans une grande misère. *Il mourra, il finira sur la paille*, dans la misère. *Mettre quelqu'un sur la paille*, le ruiner. *La paille humide des cachots*, la prison. *La paille et le grain*, le contenant et le contenu,

l'apparence et la réalité, le superflu et l'essentiel. *Séparer la paille et le grain, séparer la paille du grain*, voir *Grain*.

2. Par méton. Fétu, brin, fragment de ces tiges. Sur-tout dans des expressions. *Tirer à la courte paille*, tirer au sort avec des brins de paille de longueurs inégales, s'en remettre au hasard. *Ils ont tiré à la courte paille pour savoir qui serait désigné*. Dans le langage biblique. *Voir une paille dans l'œil de son prochain et ne pas voir la poutre qui est dans le sien*, remarquer jusqu'aux moindres défauts d'autrui et ne pas voir les siens propres, quelque grands qu'ils soient. Fig. et vieilli. *Rompre la paille*, annuler un marché, un accord. *Rompre la paille avec quelqu'un*, déclarer ouvertement qu'on cesse tout commerce, toute liaison avec lui ; se brouiller avec cette personne.

Menues pailles désigne parfois les balles des céréales.

Spécialt. Petit tuyau de paille, de plastique, de papier, servant à aspirer une boisson (on dit plus rarement *Chalumeau*).

Fig. *Il suffirait d'une paille pour que tout s'écroule*, de presque rien. Fam. *Une paille !* très peu de chose, ou, par antiphrase, une somme, une quantité importante.

3. TECHN. Défaut de liaison dans la fusion des métaux ou du verre. *La lame se rompit à l'endroit où il y avait une paille*. – JOAILLERIE. Défaut, tache qui se trouve quelquefois dans les pierreries, principalement dans les diamants, et qui en diminue l'éclat. *Il y a une paille dans ce diamant*.

Fig. Défaut caché chez une personne ; obstacle dans une situation, une entreprise. *Chercher, découvrir la paille dans le caractère de quelqu'un*. Fam. *Rencontrer une paille*.

4. MARINE. Longue tige de métal munie d'une tête. *Paille de bitte*, qui sert à retenir un câble ou une chaîne d'amarrage, pour en éviter l'usure.

***PAILLÉ, -ÉE** adj. XVI^e siècle. Participe passé de *pailler II*.

1. Qui est de la couleur de la paille. Spécialt. Vieilli. *Vin paillé*, vin clair, appelé aussi *Paillet*.

2. Qui présente un ou plusieurs défauts, une ou plusieurs impuretés dans sa texture. *Acier paillé. Diamant paillé*.

PAILLE-EN-CUL ou **PAILLE-EN-QUEUE** n. m. (pl. *Pailles-en-cul, pailles-en-queue*). XVIII^e siècle. Composé de *paille*, de la préposition *en* et de *cul* ou *queue*.

Oiseau marin des régions tropicales dont la queue porte deux longues plumes rectrices (on dit aussi *Phaéton*).

I. PAILLER n. m. XIII^e siècle. Issu du latin *palarium*, « grenier à paille ».

Régional ou vieilli. 1. Cour d'une ferme où il y a de la paille. *Chapon, poularde de pailler*. Par méton. Tas de paille dans une cour de ferme. *Il est hardi comme un coq sur son pailler*.

2. Hangar, grenier où l'on entrepose de la paille.

II. PAILLER v. tr. XIV^e siècle. Dérivé de *paille*.

Garnir de paille ; recouvrir ou envelopper de paille. *Pailler une chaise. Pailler un semis pour le protéger du froid. Pailler des bouteilles avec des paillons*. Au participe passé, adjt. *Fauteuil paillé*.

PAILLET n. m. XIII^e siècle. Dérivé de *paille*.

1. Vieilli. Vin rouge peu chargé en couleur, clair. *Le rosé se garde mieux que le paillet*. En apposition. *Du vin paillet* ou *paillé*.

2. MARINE. Natte de gros fils de chanvre, destinée à protéger des frottements certaines parties d'un navire.

3. SERRURERIE. Ressort de targe (on dit aussi *Paillette*).

***PAILLETAGE** n. m. XIX^e siècle. Dérivé de *pailleter*.

Action de pailleter un tissu ; disposition des paillettes sur un tissu.

PAILLETÉ, -ÉE adj. XIV^e siècle. Dérivé de *paillette*.

1. Qui est orné ou parsemé de paillettes. *Étoffe pailletée. Robe pailletée.* Subst. *Un corsage en pailleté.*

2. MINÉR. Qui contient de petits éléments scintillants, ou qui est constitué de paillettes. *Mica pailleté.*

***PAILLETER** ◇ v. tr. (se conjugue comme *Jeter*). XVII^e siècle. Dérivé de *paillette*.

Broder ou orner de paillettes. *Pailleter une pièce de soie.*

Par anal. *Des lumières pailletaient les rives du fleuve. Des yeux pailletés d'or.*

***PAILLETEUR** n. m. XVII^e siècle, au sens d'« ouvrier qui fabrique des paillettes d'or » ; XIX^e siècle, au sens moderne. Dérivé de *paillette*.

Syn. rare d'*Orpailleur*.

PAILLETTE n. f. XII^e siècle, au sens de « balle du grain » ; XIV^e siècle, au sens moderne. Diminutif de *paille*.

1. Fine lamelle de métal ou d'une autre matière brillante, souvent percée en son milieu, cousue ou appliquée sur certains tissus pour les faire scintiller. *Paillettes d'or, d'argent, de nacre. Une robe à paillettes.* Fig. *Un style, un spectacle tout en paillettes*, clinquant, d'un brillant factice.

Par anal. Point brillant, scintillant ou incandescent. *Des paillettes de givre.*

2. Lamelle très fine d'une matière quelconque. *Paillettes de mica. Paillettes de soude. Savon en paillettes*, en minces copeaux.

Spécialt. *Paillettes d'or* ou, simplement, *paillettes*, petites parcelles d'or qu'on trouve dans les sables, les alluvions de certaines rivières.

3. SERRURERIE. Syn. de *Paillet*.

PAILLEUX, -EUSE adj. XIII^e siècle. Dérivé de *paille*.

1. Qui contient plus ou moins de paille. *Des sacs de blé pailleux. Du fumier pailleux*, dont la paille n'est pas encore tout à fait décomposée.

2. TECHN. Qui contient, présente une ou plusieurs pailles. *Du fer, de l'acier pailleux.*

PAILLIS n. m. XII^e siècle. Dérivé de *paille*.

Légère couche de paille ou de fumier pailleux que l'on répand au pied des plantes afin de maintenir la chaleur et l'humidité, ou pour protéger du contact de la terre certains fruits, comme les fraises ou les melons.

PAILLON n. m. XVI^e siècle. Dérivé de *paille*.

1. Enveloppe de paille ou de jonc, de forme plus ou moins conique, qui sert à emballer, pour les protéger des chocs, des bouteilles de vin fin ou de liqueur.

2. Petit panier rond ou allongé, sans anse. *Paillon de boulanger, paneton.*

3. Poignée de paille déposée au fond d'une cuve pour servir de filtre ou de tamis.

4. PASSEMENTERIE. Grosse paillette de métal brillant. *Un galon brodé de paillons. Une robe à paillons.* Par ext. La feuille de métal où l'on a découpé ces ornements. – JOAILL. ARTS DÉCORATIFS. Très mince feuille de métal brillant que l'on place dans les chatons des gemmes pour leur donner plus d'éclat, ou qui sert de fond à un émail translucide. – ORFÈVR. *Paillon de soudure*, petit morceau de métal servant à souder les pièces.

PAILLOT n. m. XIV^e siècle. Dérivé de *paille*.

Anciennt. Petite paillasse que l'on mettait dans le lit d'un enfant pour protéger la literie.

PAILLOTTE n. f. XVII^e siècle. Probablement emprunté du portugais *palhota*, de même sens.

Hutte, cabane couverte de paille. *Paillotte conique. Un village composé de quelques paillottes.*

PAIN n. m. X^e siècle, *pan* ; XII^e siècle, *pain*. Issu du latin *panis*, de même sens.

1. Aliment fait de farine pétrie, fermentée et cuite au four. *Pain frais, croustillant, rassis. Pétrir la pâte au pain* ou, par méton., *pétrir le pain. Pain moulu. Une journée de pain. Pain d'une livre. Miche, boule, baguette, couronne de pain. Tranche, croûton, quignon de pain. La croûte, la mie du pain. Rompre le pain. Pain de boulanger*, confectionné par un artisan boulanger, par opposition à *Pain industriel. Pain de ménage*, voir *Ménage. Pain blanc*, voir *Blanc. Pain de campagne*, où il entre de la farine bise et dont la croûte est farinée. *Pain au levain. Pain paysan*, dont la farine contient des particules de son. *Pain viennois* ou *pain de gruau*, pain à la croûte très souple, à la saveur légèrement sucrée. *Pain fantaisie*, pain long et mince à la mie très blanche, à la croûte dorée. *Pain noir*, fait de farine de seigle, de sarrasin et de blé. *Pain de seigle*, fait de farine de seigle et de blé. *Pain bis*, qui contient plus de son que le pain blanc et dont la mie est grisâtre. *Pain complet*, voir *Complet I. Pain de mie*, voir *Mie I. Pain grillé. Petit pain*, pour une personne. *Petit pain au lait, au chocolat, aux raisins. Pain de régime*, adapté à certains états pathologiques. *Pain sans sel. Pain de son*, dont la pâte est un mélange de farine, de son, d'eau et de levure. Vieilli. *Pain de munition*, en boules, qui était destiné aux soldats.

Spécialt. *Pain sans levain* ou *pain azyne*, voir *Azyne. Pain à cacheter*, petit morceau de pâte sans levain, rond et aplati, que l'on humectait pour fermer une lettre. RELIG. CHRÉTIENNE. *Le pain des anges, le pain de vie, l'Eucharistie. Pain béni*, pain qui est béni au cours d'une messe solennelle et qu'on distribue aux fidèles. Fig. *C'est pain béni*, c'est une aubaine.

PÂTISS. *Pain perdu*, dessert constitué de restes de pain qui sont trempés dans du lait et des œufs, frits à la poêle et saupoudrés de sucre. *Pain de Gênes*, espèce de gâteau dont la pâte, assez dense, contient des amandes pilées. *Pain d'épice*, voir *Épice*.

Expr. *Mettre au pain sec*, en guise de punition, ne nourrir qu'avec du pain. *Être au pain sec et à l'eau*, être réduit ou contraint à une nourriture très frugale. *Cela se vend, s'achète comme des petits pains*, avec une très grande facilité, en très grande quantité. *Être comme le bon pain, être comme du bon pain* ou *être bon comme le pain*, être d'une extrême bonté, d'une grande douceur. Fig. *Je ne mange pas de ce pain-là, Il a mangé son pain blanc le premier, Il ne vaut pas le pain qu'il mange, Cela ne mange pas de pain*, voir *Manger. Arroser son pain de larmes* (vieilli), être profondément affligé. *Ôter,*

retirer, arracher à quelqu'un le pain de la bouche, lui ôter les moyens de subsister. Long comme un jour sans pain, extrêmement long et ennuyeux. Fam. Avoir du pain sur la planche, se trouver devant une lourde tâche. Faire perdre, faire passer à quelqu'un le goût du pain, le tuer. Vendre, acheter pour une bouchée de pain, à très bas prix.

Proverbe emprunté de l'Évangile. *L'homme ne vit pas seulement de pain, la nourriture spirituelle est indispensable au cœur et à l'esprit.*

En apposition. *Couleur pain brûlé* ou, ellipt., *pain brûlé*, brun foncé. *Une veste pain brûlé.*

2. Par anal. Masse de matière moulée ou façonnée comme un pain. *Pain de savon, de cire, de glace, d'explosif. Pain de beurre, de sel. Pain de sucre*, en forme de cône au sommet arrondi. *Une montagne en pain de sucre* ou, ellipt., *un pain de sucre*. *Le Pain de sucre de Rio de Janeiro*, pain de terre, masse de terre glaise prête à être modelée par le sculpteur.

CUIS. *Pain de poulet, de poisson, de légumes, de champignons*, composé de ces aliments pilés, mélangés avec de la mie de pain, des œufs, et cuits dans un moule. *Pain de riz, de semoule.*

Spécialt. *Arbre à pain*, voir *Artocarpes*. *Pain de singe*, fruit comestible du baobab. APIC. *Pain d'abeille*, sécrétion mélangée de pollen et de miel qui sert à nourrir les larves d'abeilles ouvrières.

3. Fig. Nourriture en général, subsistance. *Avoir son pain assuré. Mendier son pain. Gagner son pain à la sueur de son front*, gagner de quoi vivre par son travail. *Un gagne-pain*, voir ce mot. *Le pain quotidien, le pain de chaque jour*, la nourriture de chaque jour, ce qui suffit aux besoins journaliers. *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien, ou donnez-nous aujourd'hui notre pain de ce jour*, formule du Notre Père reprise de l'Évangile.

HIST. ROM. *Du pain et des jeux*, traduction du latin *Panem et circenses*, expression tirée de Juvénal, désignant à Rome les distributions de blé et les jeux du cirque que les empereurs romains offraient au peuple.

RELIG. CHRÉTIENNE. Nourriture spirituelle et morale. *La parole de Dieu est le pain des fidèles.*

Titre célèbre : *Le Pain dur*, de Paul Claudel (1918).

I. PAIR, PAIRE adj. XI^e siècle. Issu du latin *par, paris*, « égal ».

1. ARITHM. Se dit de tout nombre qui peut se diviser exactement par deux. *Deux, quatre, six sont des nombres pairs. La somme, la différence ou la multiplication de deux nombres pairs est toujours un nombre pair.*

2. Qui est représenté par un nombre pair, qui porte un nombre pair. *Numéro pair. Jours pairs*. Subst. JEUX. *Le pair, les pairs*, les nombres ou les numéros pairs. *Jouer pair, sur le pair. Rouge, pair et manque. Pair et impair*, jeu qui se joue avec trois dés qu'on lance pour tenter d'obtenir un nombre pair ou impair, selon le choix qu'on a préalablement énoncé. *Pair ou non*, jeu dans lequel on donne à deviner si le nombre d'objets que l'on tient dans sa main est pair ou impair.

3. Dont les éléments sont en nombre pair. MUS. *Mesure paire*, mesure formée d'un nombre pair de temps. Par ext. ANAT. Se dit des organes qui, dans l'organisme, sont au nombre de deux et qui sont symétriques. *Les reins sont des organes pairs.*

Se disait aussi, substantivement, du mâle ou de la femelle de certains oiseaux, considérés l'un par rapport à l'autre.

4. MATH. *Fonction paire*, qui garde la même valeur quand on change le signe de la variable sans en changer la valeur absolue. *Si $F(x) = F(-x)$, F est une fonction paire.*

II. PAIR n. m. X^e siècle, *peer*. Issu du latin *par, paris*, « égal ».

1. Être ou objet égal, semblable, pareil à un autre. Surtout dans des locutions. *Sans pair* (vieilli), sans égal. *Un courage sans pair. Hors pair, hors de pair*, supérieur à tout autre ou, par affaibl., hors du commun. *Un pianiste hors pair. Une intelligence hors de pair. De pair*, sur un pied d'égalité, sur le même rang ou, par ext., ensemble, en même temps. *Ses diverses activités vont de pair. Mener de pair l'exercice de la médecine et une œuvre littéraire. Aller de pair avec quelqu'un*, être sur un pied d'égalité avec lui. *Il va de pair avec les plus savants.*

Être, se mettre au pair (vieilli), être, se mettre à jour dans ses tâches, dans ses occupations. *Travailler au pair*, en échange du logement, de la nourriture et, parfois, d'une faible somme d'argent. *Employer quelqu'un au pair. Jeune fille au pair.*

Spécialt. FINANCES. Égalité de change, établie en référence à un même étalon, de deux monnaies de pays différents ; par ext., évaluation de la valeur de deux monnaies, calculée par rapport à un même étalon métallique. *On faisait naguère le change au pair en se fondant sur le poids d'or fin que contenaient légalement deux monnaies.* – BOURSE. Valeur nominale d'une action, d'une obligation, fixée lors de son émission. *Acheter des titres au pair. Action, obligation émise ou remboursée au pair*, dont le prix d'émission ou de remboursement est égal à la valeur nominale. *Émettre un emprunt au-dessus du pair*, au moyen de titres dont le prix d'émission est supérieur à la valeur nominale.

2. Personne de même condition, de même rang ou de même fonction. *Vivre avec ses pairs. Être jugé par ses pairs*. Expr. *Traiter quelqu'un de pair à compagnon*, voir *Compagnon*.

HIST. *Les douze pairs de Charlemagne*, dans les chansons de geste, les douze preux compagnons de l'empereur, spécialement attachés à sa personne, comme ses lieutenants et les plus braves chevaliers de ses armées. À l'époque féodale, chacun des vassaux d'un même suzerain direct, tenant de lui des fiefs de même dignité, assujettis aux mêmes devoirs et jouissant des mêmes privilèges. *Les pairs du comte de Flandre. Jugement par les pairs*, droit qu'avait tout vassal d'être jugé par des vassaux de même rang que lui. *Pair de fief*, un des principaux vassaux, qui assistait le seigneur dans le jugement des autres vassaux. Par anal. *Pair bourgeois*, nom donné aux juges qui, dans les communes, les municipalités, avaient remplacé les anciens pairs de fief. Sous l'Ancien Régime, titre porté par les grands vassaux de la Couronne de France, puis par les seigneurs de terres érigées en pairie, qui avaient droit de séance au Parlement (à partir du XVI^e siècle, ce titre, surtout honorifique, n'est accordé qu'à des ducs). *Sous Philippe Auguste, il y avait en tout douze pairs de France : six pairs ecclésiastiques et six pairs laïcs. Le roi fit tel seigneur comte et pair. L'archevêque de Reims était le premier duc et pair.* En France, de 1814 à 1848, membre de la haute assemblée législative nommée *Chambre des pairs*. *Cour des pairs*, nom pris par la Chambre des pairs lorsqu'elle se réunissait pour connaître des accusations de complot, de haute trahison, d'atteinte à la sûreté de l'État, ou de toute accusation portée contre un de ses membres.

En Grande-Bretagne, membre de la Chambre haute, appelée *Chambre des lords* ou *Chambre des pairs*.

PAIRE n. f. XII^e siècle. Issu du latin *paria*, neutre pluriel, pris pour un féminin, de l'adjectif *par, paris*, « égal ».

1. Couple d'animaux de la même espèce, que l'on vend ensemble ou qui travaillent ensemble. *Une paire de pigeons, de tourterelles*, le mâle et la femelle, destinés à la reproduction. *Une paire de bœufs*, accoutumés à être attachés sous le même joug. *Une paire de chevaux*, habitués au même attelage.

Fig. et fam. *Une paire d'amis*, deux amis inséparables. *Une paire de filous, d'escrocs, de brigands*.

Expr. *Faire la paire*, se dit, souvent péjorativement, de deux personnes qui se ressemblent. *Ils sont aussi étourdis l'un que l'autre ; ils font la paire, une belle paire. Les deux font la paire*, ils ne valent pas mieux l'un que l'autre.

2. Ensemble constitué de deux choses de même espèce, identiques ou symétriques, qui vont nécessairement ou ordinairement ensemble. *Une paire de gants, de boucles d'oreille. Une paire de draps. Il y a, chez l'homme, douze paires de nerfs crâniens. Une paire d'as, de rois, de valets*, etc., deux cartes de même valeur réunies dans une même main.

Spécialt. ASTRON. Absolt. Se dit d'un couple de galaxies physiquement associées.

Loc. *À la paire*, par deux. *Ces objets se vendent à la paire*.

Fam. *Une paire d'yeux, de jambes. Une paire de gifles, de claques*, deux gifles, deux claques données à la suite sur les deux joues, par le revers et l'endroit de la main, dans un mouvement de va-et-vient. Expr. fig. *C'est une autre paire de manches*, c'est une affaire d'une tout autre difficulté. Pop. *Se faire la paire* ou, très vieilli, *se faire la paire de jambes*, partir à toute vitesse ; s'enfuir, s'évader.

Par ext. Objet unique, mais composé essentiellement de deux pièces semblables ou symétriques. *Une paire de lunettes, de jumelles, de ciseaux*.

PAIRESSE n. f. XVII^e siècle. Emprunté de l'anglais *peeress*, dérivé de *peer*, lui-même issu du français *pair*.

1. En Grande-Bretagne, femme possédant en propre une pairie femelle, ou épouse d'un membre de la Chambre des lords.

2. HIST. Au XIX^e siècle, s'est dit de l'épouse d'un pair de France.

PAIRIE n. f. XIII^e siècle, *perie*. Dérivé de *pair II*.

1. FÉOD. ANCIEN RÉGIME. Dignité de pair, qui était attachée à un grand fief relevant directement de la Couronne de France. *Les honneurs, les prérogatives de la pairie. Pairie héréditaire*.

Par méton. Fief, domaine auquel était attachée la dignité de pair. *Cette terre était une pairie. Cette terre fut érigée en pairie, en duché-pairie*.

2. Dignité de membre de la Chambre haute, de 1814 à 1848. *Chateaubriand fut élevé à la pairie par le roi Louis XVIII*. Par méton. L'ensemble du corps des pairs.

3. En Grande-Bretagne, titre et dignité de membre de la Chambre des lords. Par méton. *Pairie femelle*, fief, domaine possédé personnellement par une femme, ou passant à l'héritière d'un lord.

***PAIRLE** n. m. XVII^e siècle. D'origine obscure.

HÉRALD. Pièce honorable (voir *Honorable*) ayant la forme d'un Y majuscule dont les branches atteignent les bords de l'écu.

PAISIBLE adj. XII^e siècle. Dérivé de *paix*.

1. Qui est doux, calme et pacifique ; qui ne trouble pas la paix. *Un homme paisible. Un citoyen paisible. Un paisible promeneur*. Se dit aussi des animaux. *Le mouton, la vache sont des animaux paisibles*.

Par méton. *Une humeur, un caractère, un tempérament paisible*.

2. Qui n'est pas inquiet, pas troublé ; qui jouit de la paix intérieure. *L'âme paisible du sage*. Par méton. *Un visage paisible, des traits paisibles. Un sourire paisible*.

Spécialt. DROIT. *Paisible possesseur*, celui à qui nul ne conteste la possession de son bien, garantie par la loi. *Paisible possesseur d'une terre, d'un héritage*. Par méton. *Paisible possession, paisible jouissance*. (On dit aussi *Pacifique*.)

3. Qui n'est pas agité, qui est calme et tranquille. *Mener une vie paisible. Un sommeil paisible*. En parlant d'un lieu où règne la paix. *Un quartier paisible. Un paysage paisible*.

PAISIBLEMENT adv. XII^e siècle. Dérivé de *paisible*.

Sans agitation ni inquiétude. *Vivre paisiblement. Jouir paisiblement de sa retraite*.

***PAISSANCE** n. f. XIII^e siècle, au sens de « pâture, nourriture » ; XIX^e siècle, au sens moderne. Dérivé de *paître*.

DROIT RURAL. Action de faire paître le bétail en forêt, de façon illicite ou en se prévalant d'une ancienne coutume.

PAÎTRE ◇ v. tr. (se conjugue comme *Connaître* ; défectif, ne s'emploie qu'à l'infinitif, au présent et à l'imparfait de l'indicatif, à l'impératif présent ; le participe passé, *pu*, ne se rencontre qu'en fauconnerie). XI^e siècle. Issu du latin *pascere*, « faire paître ; paître, brouter ».

1. En parlant d'animaux. Brouter l'herbe, la manger sur la racine, ou se nourrir sur place de certains fruits tombés par terre. *Les vaches paissent l'herbe. Les porcs paissent les glands, les faines dans la forêt*. Absolt. *Un troupeau en train de paître. Mener paître ses moutons, les mettre à paître. Faire paître son cheval au bord du chemin*.

Par ext. FAUCONNERIE. *Le faucon a bien pu*, il a bien mangé. Pron. Vieilli. *Les vautours se paissent de charogne*, ils s'en nourrissent.

Expr. fig. et fam. *Envoyer paître quelqu'un*, se débarrasser de lui, le renvoyer sans ménagement.

2. Litt. Mener en pâture, faire pâturer. *Paître des bœufs. Joseph et ses frères paissaient les troupeaux*.

Par ext. FAUCONNERIE. *Paître un oiseau*, lui donner sa pâture.

Fig. RELIG. CHRÉTIENNE. Par allusion à la parole de Jésus adressée à saint Pierre lorsqu'il lui confie sa charge de pasteur. *Paissez ou pais mes agneaux, paissez ou pais mes brebis*.

PAIX n. f. X^e siècle, *pais*. Issu du latin *pax, pacis*, de même sens.

1. Concorde, tranquillité qui règne à l'intérieur d'un État, entre les divers groupes d'une société. *Troubler la paix publique. Ramener la paix dans un pays, une nation. Paix sociale*, absence de conflits dans la société. *Paix scolaire*, accord mettant fin au conflit entre l'école confessionnelle et l'école laïque. Anciennet. *Paix de Dieu*, décrétée par l'Église, au Moyen Âge, pour interdire tout acte hostile contre certaines catégories de personnes et de biens, lors des guerres privées entre seigneurs. *Paix du roi*, trêve observée, le jour de la fête du roi, lors de certaines guerres civiles.

Spécialt. *Gardien de la paix*, voir *Gardien*. *Corps des commandants et officiers de paix*, corps de la police nationale chargé de l'encadrement des gardiens de la paix.

Se dit aussi de l'entente qui règne entre particuliers. *Entretenir la paix dans son ménage, dans sa famille*. *Juge de paix*, ancien nom du juge d'instance.

Expr. *Faire la paix*, se réconcilier. *Ne laisser ni paix ni trêve à quelqu'un*, le presser, le harceler continuellement. *Fumer, offrir le calumet de la paix*, voir *Calumet*. *Ficher* (fam.) ou *foutre* (pop.) *la paix à quelqu'un*, cesser de l'importuner.

Loc. *En paix*. *Vivre en paix avec ses voisins*. *Être en paix avec sa conscience, avec soi-même*. *Laisser quelqu'un en paix*, le laisser tranquille. En parlant d'un défunt. *Paix à ses cendres!* Prov. *Il faut laisser les morts en paix*, il ne faut pas les mêler aux querelles des vivants.

Titres célèbres : *La Paix du ménage*, d'Honoré de Balzac (1830) ; *La Paix chez soi*, de Georges Courteline (1903).

2. Dans les relations entre nations. État résultant d'une concertation entre des pays qui visent à créer un ordre international excluant le recours à la guerre ; action en vue du développement économique, culturel et social dans le respect du droit et de la justice. *La conférence de la paix de 1919*. *Entre les deux guerres mondiales, la Société des Nations a porté le projet de paix universelle*. *Le camp de la paix, les combattants de la paix*. *Un pays en paix avec ses voisins*. *Aspirer à une paix durable*. *Préserver, consolider, menacer, troubler la paix*. *En temps de paix*. *Paix armée*, état des nations qui, sans être en guerre, se tiennent militairement prêtes à combattre. *Un homme de paix*, qui aime la paix et s'efforce de la maintenir ou de la restaurer. *La colombe portant dans son bec un rameau d'olivier est le symbole de la paix*.

MYTH. ROM. *La déesse de la paix* ou, simplement, *la Paix*. *Auguste dédia un autel à la Paix, Vespasien lui édifia un temple*. – HIST. *Paix romaine* (ou, plus souvent, *Pax romana*), imposée au monde méditerranéen par la puissance de Rome, pendant les deux premiers siècles de l'Empire (on parle parfois, par référence à cette notion, de *Pax americana*).

Expr. proverbiale. *Si tu veux la paix, prépare la guerre* (traduction du latin *Si vis pacem, para bellum*).

Spécialt. Retour à cet état par la cessation des conflits. *Demander, refuser, négocier, proclamer la paix*. *Engager des pourparlers de paix*. *Un armistice n'est pas la paix*. *Traité de paix* ou, ellipt., *paix*. *Les clauses de la paix*. *La paix est conclue, ratifiée*. *Une paix juste, honteuse*. Loc. *Paix séparée*, conclue avec l'ennemi par un seul belligérant dont les alliés ou cobelligérants restent en guerre. *Paix blanche, paix sans vainqueur ni vaincu*, dont les clauses n'avantagent aucun des adversaires. *Paix des braves*, offerte avec des conditions honorables à un ennemi qui s'est battu courageusement.

Titres célèbres : *La Paix*, d'Aristophane (421 av. J.-C.) ; *Projet de paix perpétuelle*, d'Emmanuel Kant (1795).

3. Calme, repos ; éloignement de l'agitation, de la foule, des affaires. *On vit ici dans une paix profonde*. *Dans cette retraite, vous pourrez travailler en paix*. *Quand il sera parti, nous aurons la paix*. Par méton. *Goûter la paix des champs, la paix du soir*, le calme qui les caractérise, la sérénité qu'ils procurent.

En interjection. *La paix!* ou, simplement, *Paix!* se dit pour faire cesser l'agitation, le bruit.

Fig. Calme intérieur, sérénité. *La paix du cœur*. *Avoir l'esprit en paix*. RELIG. CHRÉTIENNE. Sérénité de l'âme prenant sa source en Dieu. *La paix du Christ, du Seigneur*, que Dieu procure à ceux qui suivent sa voie. *Paix sur terre*. *Paix aux hommes de bonne volonté*. *La paix soit avec vous*, souhait adressé par le Christ à ses disciples et repris dans la célébration de la messe. *La paix éternelle*, que connaît l'homme juste après sa mort. – LITURG. CATHOL. *Baiser de paix*, voir *Baiser II*. *Paix*, par abréviation d'*Instrument de paix*, désignait aussi une tablette d'argent ou de vermeil que le célébrant baisait au moment de l'Agnus Dei, puis présentait à ses acolytes.

***PAKISTANAIS, -AISE** adj. xx^e siècle. Dérivé de *Pakistan*, nom géographique.

Relatif au Pakistan ou à ses habitants. *Les contreforts pakistanais de l'Himalaya*. Subst. *Un Pakistanais, une Pakistanaise*, personne originaire du Pakistan ou qui a la nationalité de ce pays.

PAL n. m. (pl. *Pals*). XI^e siècle. Emprunté du latin *palus*, « poteau, pieu ».

1. Pieu, pièce de bois, de métal, longue et aiguisée à un bout. *Ficher un pal dans le sol*. Spécialt. *Supplice du pal*, supplice qui consiste à enfoncer par le fondement un pieu dans le corps d'un condamné (on dit aussi *Empalement*).

2. AGRIC. Plautoir servant en particulier à mettre en terre les jeunes plants de vigne.

3. HÉRALD. Pièce honorable (voir ce mot) de l'écu, large bande qui le traverse verticalement, de chef en pointe. *Il porte d'or au pal de gueules, à deux pals de sinople*. *Pal aiguisé*, effilé en sa partie supérieure, par opposition à *Pal fiché*, effilé en sa partie inférieure. *Pal flamboyant*, ou *flambant*, voir *Flambant*.

PALABRE n. f. XVII^e siècle. Emprunté de l'espagnol *palabra*, « parole », lui-même issu du latin *parabola*, « parabole, proverbe ».

Discours préalable à une transaction commerciale entre les commerçants espagnols et les indigènes d'Afrique.

A désigné ensuite plus largement, dans l'Afrique subsaharienne, une réunion coutumière où les hommes débattent de sujets concernant la communauté villageoise. *Tenir une palabre*. Souvent au pluriel. *Arbre à palabres*, sous lequel se tiennent ces assemblées.

Fig. et péj. Discussion longue et oiseuse. *Se perdre en interminables palabres*.

(S'est rencontré au masculin.)

PALABRER v. intr. XIX^e siècle. Dérivé de *palabre*.

Tenir une palabre.

Fig. et péj. Discourir, discuter sans fin, et souvent sans résultat. *Assez palabré!*

***PALABREUR, -EUSE** n. XVII^e siècle. Dérivé de *palabre*.

Péj. Personne qui palabre, qui aime à tenir des discours oiseux.

***PALACE** n. m. xx^e siècle. Emprunté de l'anglais *palace*, « palais », lui-même emprunté du français *palais*.

Grand hôtel de luxe. *Réserver une suite dans un palace*.

Par ext. Fam. Habitation fastueuse. *Sa demeure n'a rien d'un palace*.

PALADIN n. m. XVI^e siècle, comme adjectif, au sens de « relatif à un chevalier ». Emprunté de l'italien *paladino*, lui-même issu du latin *palatinus*, « officier du palais, chambellan ».

Au Moyen Âge, chevalier qui courait le monde en quête d'aventures, déployant bravoure, loyauté et générosité. Spécialt. Nom qui fut donné, dans les chansons de geste et les romans de chevalerie, aux pairs qui suivaient Charlemagne à la guerre. *Le paladin Roland*.

Fig. et litt. Se dit d'un homme intrépide et animé de sentiments chevaleresques.

***PALAFITTE** n. m. XIX^e siècle. Emprunté de l'italien *palafitta*, « pilotis », lui-même issu du latin populaire **pala ficta*, proprement « poteaux façonnés ».

ARCHÉOL. Ensemble de vestiges d'habitations lacustres du Néolithique et de la fin de l'âge du bronze.

I. PALAIS n. m. XI^e siècle. Issu du latin *Palatium*, « Palatin », colline de Rome où s'élevait la demeure d'Auguste, et qu'habitèrent à sa suite tous les empereurs romains. Dès l'époque impériale, le mot *Palatium* fut employé comme nom commun, au sens de « palais ».

1. Vaste demeure urbaine d'un souverain, d'un prince, d'un chef d'État, d'un évêque, d'un haut dignitaire de l'Église (par opposition au château, demeure située à la campagne). *Le Louvre a longtemps été le palais des rois de France. Les palais pontificaux du Vatican, à Rome. Palais épiscopal. Le palais des Doges, à Venise. Le palais ducal de Nancy.*

Absolt. Pour désigner la résidence du roi et, par méton., l'ensemble des personnes y résidant. *Les palais des Mérovingiens. Comte, officier du palais. Maire du palais, voir Maire. Les dames du palais.* Expr. *Révolution de palais*, révolte fomentée par l'entourage d'un souverain ou d'un chef d'État pour s'emparer du pouvoir. Par anal. Remplacement brutal de la direction dans une administration, dans le gouvernement intérieur d'une entreprise, d'un parti, etc.

Par ext. Résidence urbaine d'une grande famille. *Le palais Pitti, à Florence, le palais Farnèse, à Rome*, pour traduire l'italien *palazzo*.

Par hyperbole. *Elle a fait de cette ruine un palais.*

Spécialt. *Le Palais idéal*, construit à Hauterives, dans la Drôme, entre 1879 et 1912, par le facteur Joseph-Ferdinand Cheval.

Prov. *La mort frappe du même pied le palais du riche et la chaumière du pauvre.*

2. Ancienne résidence royale ou seigneuriale transformée en musée ou abritant divers services et dont le nom s'est conservé. *Palais nationaux*, édifices monumentaux appartenant au domaine public de l'État. *Le palais du Louvre. Le palais de l'Élysée*, bâti en 1718 par Claude Mollet pour le comte d'Évreux et devenu, sous la II^e République puis à partir de 1873, la résidence du président de la République. *Le Palais-Royal*, construit pour Richelieu sous le nom de *Palais-Cardinal*, aujourd'hui siège du Conseil d'État et de diverses administrations. *Le palais Mazarin*, aujourd'hui siège de l'Institut de France. *Le palais Bourbon*, construit au XVIII^e siècle pour la duchesse de Bourbon, aujourd'hui siège de l'Assemblée nationale. *Le palais du Luxembourg*, construit pour Marie de Médicis, siège du Sénat. *Le palais des Papes, à Avignon, abrite musées et expositions.*

Par ext. Vaste édifice conçu pour accueillir le public à l'occasion de manifestations culturelles, de rassemblements. *Le palais Garnier*, l'opéra construit à Paris par Charles Garnier, inauguré en 1875. *Le Grand Palais, le*

Petit Palais, construits à Paris pour l'Exposition universelle de 1900 et servant aujourd'hui à présenter salons et expositions. *Le palais de Chaillot*, construit en 1937 sur la colline de Chaillot, et qui abrite un théâtre et des musées. *Le palais de la Découverte, à Paris. Palais des sports, des expositions, des congrès.*

3. Spécialt. *Le palais de justice* ou, absolt., *le palais* ou *le Palais*, l'édifice public où siègent les tribunaux établis dans une ville. *Le palais de justice de Rouen est un des plus beaux monuments français.*

Loc. *Gens de palais*, les juges, avocats, avoués, huissiers, greffiers. *Style du palais, style de palais, termes de palais*, les formules, les termes de procédure dont on se sert dans les actes judiciaires, dans les plaidoiries.

Par méton. Ensemble des magistrats et officiers ministériels de toutes les chambres qui siègent au palais de justice. *Le Palais pense que...*

Fig. La profession d'avocat. *Se destiner au Palais.*

II. PALAIS n. m. XII^e siècle. Issu du latin *palatum*, de même sens.

1. Cloison supérieure interne de la cavité buccale, en forme de voûte, revêtue d'une muqueuse épaisse et dense, et qui sépare la bouche des fosses nasales. *Voûte du palais* ou *palais dur*, partie antérieure du palais, constituée par les deux os sus-maxillaires et les deux palatins. *Voile du palais* ou *palais mou*, partie postérieure du palais, membraneuse.

Fig. Le sens du goût. *Il a le palais fin. Ce vin flatte le palais.* Par méton. En parlant des personnes. *C'est un fin palais.*

2. BOT. Renflement situé sur la partie libre des pétales de certaines fleurs à corolle irrégulière, fermant plus ou moins l'entrée du tube que forment ces pétales en se soudant à leur base. *Le palais jaune des fleurs d'une gueule-de-loup, d'une linnaire.*

PALAN n. m. XVI^e siècle, *palanc*. Emprunté de l'italien *palanco*, lui-même issu du latin *phalangae*, « leviers, perches ».

Appareil démultiplicateur constitué de poulies reliées par un câble ou une chaîne, dont on se sert pour soulever ou déplacer de lourds fardeaux ou, à bord d'un navire à voiles, pour raidir un cordage. *Palan simple*, à deux poulies simples. *Palan double*, à deux poulies doubles. *Palan à moufle*, voir *Moufle*. *Palan de charge*, qui sert à l'embarquement de la cargaison. *Palan d'amure, palan d'écoute.*

Par anal. Appareil de levage à moteur. *Palan différentiel*, composé d'un treuil à deux tambours de diamètre inégal. *Palan électrique, hydraulique, pneumatique.*

PALANCHE n. f. XVII^e siècle. Issu, par l'intermédiaire du latin *phalangae*, « leviers, perches », du grec *phalagx*, « bâton ».

Pièce de bois incurvée et entaillée qui permet de porter sur les épaules deux fardeaux, deux seaux, accrochés chacun à l'une des extrémités.

PALANÇON n. m. XVIII^e siècle. Dérivé de *palanche*.

MAÇONNERIE. Le plus souvent au pluriel. Morceau de bois qui arme et retient un torchis.

***PALANGRE** n. f. XVIII^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin populaire **palangrum*, du grec *panagron*, « vaste filet », composé à l'aide de *pan*, « tout », et *agra*, « proie ».

PÊCHE. Ligne dormante constituée d'une corde à laquelle pendent des cordelettes munies d'hameçons, utilisée pour la pêche en mer des poissons de fond. *Pêcher la raie à la palangre.*

***PALANGROTTE** n. f. XIX^e siècle. Emprunté du provençal *palangrotto*, de même sens, lui-même dérivé de *palangre*.

Petite ligne munie de plusieurs hameçons que l'on tient à la main sans canne, utilisée en Méditerranée. *Pêche à la palangrotte*.

PALANQUE n. f. XVII^e siècle. Issu, par l'intermédiaire de l'italien *palanca*, du latin *phalangae* (voir *Palanche*).

1. FORTIFICATIONS. Palissade, mur de protection ou de défense constitué de troncs d'arbre ou de gros pieux accolés, plantés verticalement.

2. ÉQUIT. Au pluriel. Obstacle constitué de planches superposées.

***PALANQUÉE** n. f. XX^e siècle. Forme féminine substantivée du participe passé de *palanquer*.

MARINE. Ensemble de marchandises soulevées en une fois à l'aide d'un palan. Par ext. Fam. Grande quantité. *Nous avons encore reçu toute une palanquée de critiques*.

***PALANQUER** v. intr. XVII^e siècle. Dérivé de *palan*.

Se servir d'un palan.

I. PALANQUIN n. m. XVII^e siècle, *pallanquin*. Emprunté, par l'intermédiaire du portugais *palanquin*, du sanscrit *palyanka*, de même sens.

Sorte de chaise ou de litière, portée à bras d'homme et utilisée dans les pays d'Extrême-Orient. *Elle est arrivée sur un riche palanquin*.

Par ext. Bâti léger installé sur le dos d'un chameau ou d'un éléphant, pour la promenade ou le voyage.

***II. PALANQUIN** n. m. XVII^e siècle. Emprunté de l'italien *palanchino*, « petit palan », diminutif de *palanco*, « palan ».

Petit palan, utilisé sur les bateaux à voiles.

***PALASTRE** n. m. XI^e siècle. Dérivé de *pale*.

Boîtier métallique, parfois décoré, qui renferme le mécanisme d'une serrure (on dit aussi *Palâtre*).

PALATAL, -ALE adj. (pl. *Palataux, -ales*). XVIII^e siècle, au sens de « relatif au palais de justice » ; XIX^e siècle, au sens actuel. Dérivé savant du latin *palatium*, « palais ».

1. ANAT. Relatif au palais, partie supérieure interne de la bouche. *Voûte palatale. Artère palatale*. (On dit aussi *Palatin*.)

2. PHON. Se dit d'un phonème dont l'articulation s'effectue à la partie antérieure du palais. *Voyelles palatales simples* (« a », « è », « é », « i », « in ») et *labialisées* (« eu », « œu », « u », « un »). *Le n mouillé, écrit « gn » dans « vigne », est une consonne palatale. Le yod, écrit « y » dans « yeux » ou dans « payer », est une semi-consonne ou une semi-voyelle palatale*. Subst. *Une palatale*, une voyelle ou une consonne palatale.

***PALATALISATION** n. f. XIX^e siècle. Dérivé de *palatal*.

PHON. Déplacement du point d'articulation d'un phonème vers la voûte du palais ; modification que subit ce phonème du fait de ce déplacement. *La palatalisation d'une voyelle. C'est par une palatalisation que le « c » du latin « carrus » s'est transformé en « ch » pour donner « char »*.

***PALATALISER** v. tr. XIX^e siècle. Dérivé de *palatal*.

Modifier un phonème par palatalisation. *Une consonne palatalisée*. Pron. *Se palataliser*.

***PALATIAL, -ALE** (*ti* se prononce *ci*) adj. (pl. *Palatiaux, -ales*). XVII^e siècle, au sens de « relatif au palais de justice » ; XIX^e siècle, au sens actuel. Dérivé savant du latin *palatium*, « palais ».

Rare. Relatif à un palais ; qui en rappelle certains aspects. *De hautes fenêtres palatiales*.

I. PALATIN, -INE adj. XIII^e siècle. Emprunté du latin *palatinus*, « relatif au mont Palatin », puis « relatif au palais des Césars ».

I. ANTIQ. ROM. Relatif au *mont Palatin* ou, subst., *au Palatin*, celle des sept collines de Rome sur laquelle s'est élevée la résidence des empereurs depuis Auguste jusqu'à Septime Sévère. *Tribu palatine*, celle des tribus urbaines qui habitait autour du Palatin. *Les Jeux palatins*, institués par Livie, épouse d'Auguste, en l'honneur de son mari défunt. Sous le Bas-Empire. *Troupes palatines*, garde du palais, établie par Constantin.

II. HIST. **1.** Qui appartient au palais d'un prince, d'un souverain, surtout en parlant des rois francs. *La chapelle palatine d'Aix-la-Chapelle, de Palerme. L'École palatine ou l'Académie palatine*, assemblée de lettrés constituée par Charlemagne.

2. S'est dit à l'époque féodale d'un seigneur revêtu d'une charge, d'un office, dans le palais d'un prince. *Comte palatin*, dignitaire de cour ou représentant du souverain dans chacune de ses provinces, chargé en particulier d'exercer la justice en son nom. *Il y avait quatre comtes palatins en Angleterre. Les comtes palatins de Champagne et du Béarn, vassaux du roi de France. Les comtes palatins d'Allemagne, vassaux de l'empereur. Le comte palatin du Rhin ou de Rhénanie, appelé aussi Électeur palatin, souverain du Palatinat*.

Subst. *Un palatin. Les palatins d'Angleterre, de France, d'Allemagne. Les palatins de Pologne, gouverneurs de province. Le Palatin ou le Grand Palatin de Hongrie, premier des magnats, vice-roi et chef suprême de la justice*.

3. Relatif à l'Électeur palatin, au territoire soumis à son autorité. *La dynastie, la maison palatine. Une princesse palatine*, épouse ou fille d'un Électeur palatin. Spécial. *La princesse Palatine* ou, subst., *la Palatine*, désignait à la cour de France Anne de Gonzague, auteur de *Mémoires* (1616-1684), ou, plus souvent, sa nièce Charlotte Élisabeth de Bavière (1652-1722), épouse de Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV, que ses *Lettres* ont rendue célèbre.

II. PALATIN, -INE adj. XVII^e siècle. Dérivé savant du latin *palatum*, « palais ».

ANAT. Relatif au palais. *Nerfs palatins. Glandes palatines. Fosse palatine. Voûte palatine. Les os palatins* ou, subst., *les palatins*, les os pairs qui constituent le palais dur et le bas des fosses nasales. *Les artères palatines* ou, subst., *les palatines*, les artères qui irriguent le voile du palais. (On dit aussi *Palatal*.)

PALATINAT n. m. XVI^e siècle. Dérivé de *palatin I*.

HIST. **1.** Dignité de comte palatin. *Le palatinat était une dignité ancienne dans la maison de Bavière*.

2. Pays, territoire placé sous la domination d'un comte palatin. *Le palatinat de Thuringe, de Souabe*. Absolt. Avec la majuscule. *Le Palatinat*, désigne parfois le palatinat de Bavière, ou Haut-Palatinat, mais plus souvent le Palatinat rhénan, ou Bas-Palatinat.

3. Province de l'ancien royaume de Pologne. *Le palatinat de Cracovie, de Posnanie*.

PALATINE n. f. XVII^e siècle. Dérivé du nom de la *princesse Palatine*.

Vieilli. Fourrure ne couvrant que le cou et les épaules des femmes, mise à la mode en 1676 par la princesse Palatine Charlotte Élisabeth de Bavière. *Une palatine de martre*.

***PALATITE** n. f. XIX^e siècle. Composé à partir du latin *palatum*, « palais », et de l'élément *-ite*, servant à former les mots qui désignent une inflammation.

PATHOL. Inflammation de la muqueuse qui recouvre la voûte du palais.

***PALÂTRE** n. m. Voir *Palastre*.

I. PALE n. f. XIV^e siècle. Variante du provençal *pala*, « pelle ».

1. Sorte de petite vanne qui sert à ouvrir ou à fermer le bief d'un moulin, la chaussée d'un étang, un réservoir, une écluse ou toute autre retenue d'eau, selon qu'on veut lâcher les eaux ou les retenir. *Lever, baisser la pale d'un moulin*.

2. Partie plate d'une rame, d'une pagaie, d'un aviron, qui entre dans l'eau (on dit plutôt *Pelle*).

3. Chacune des planchettes fixées à une roue, qui reçoivent l'impulsion de l'eau, ou qui, mues par la machine d'un bateau, en assurent la propulsion. *Les pales ou aubes de la roue d'un bateau à vapeur*.

4. Chacune des parties d'une hélice, tournant autour d'un axe et assurant le brassage d'un fluide. *Hélice à deux, trois, quatre pales. Les pales de l'hélice d'un paquebot. Les pales d'un hélicoptère*. Par anal. *Les pales d'un ventilateur*.

II. PALE n. f. XVII^e siècle. Emprunté du latin *palla*, « manteau ».

LITURG. CATHOL. Pièce de toile blanche de lin ou de chanvre, fixée sur un carton de forme carrée, qui sert à couvrir le calice et la patène pendant la messe (on écrit parfois *Palle*).

PÂLE adj. XI^e siècle, *pale*. Issu du latin *pallidus*, « pâle, blême ».

1. En parlant de la peau, du teint. Qui est clair. *Un visage pâle. Les femmes utilisaient des ombrelles pour conserver un teint pâle. Des lèvres pâles*. Spécialt. *Visages pâles*, dans les romans d'aventures, nom donné aux Blancs par les Indiens d'Amérique du Nord.

Par ext. Qui a perdu ses couleurs. *Elle est pâle d'émotion, de colère, de jalousie*. Expr. *Être pâle comme un linge, comme un mort, comme la mort*.

Expr. litt. *La pâle mort. Les pâles ombres*, les âmes des morts.

Argot militaire. Loc. *Se faire porter pâle*, se faire admettre à l'infirmerie, à l'hôpital.

2. En parlant de la lumière. Qui a peu d'éclat, d'intensité, ou qui est terne, blafard. *Cette bougie jette une pâle lueur. Un pâle soleil d'hiver*. Par méton. *Un ciel pâle*, peu lumineux.

Fig. *Un pâle sourire*, triste, à peine ébauché. *Il ne me reste que de pâles souvenirs*, que des souvenirs incertains. *Je ne m'en fais qu'une pâle idée*, qu'une vague idée.

3. En parlant d'une teinte. Qui est peu soutenu, peu marqué ; qui n'est pas vif. *Bleu, vert, rose pâle. Du jaune pâle*.

Par ext. Qui a passé, qui est terni. *Une tenture pâle*.

Fig. Fade, sans caractère. *Une pâle copie. Un pâle imitateur*. Expr. *Faire pâle figure*, voir *Figure*. Péj. et fam. Pour renforcer un mot. *C'est un pâle voyou*.

***PALÉ, -ÉE** adj. XII^e siècle. Dérivé de *pal*.

HÉRALD. Qui est divisé verticalement en un nombre pair de parties égales d'émaux alternés. *Écu palé*.

PALÉE n. f. XIII^e siècle. Dérivé de *pal*.

Rangée de pieux fichés dans le sol et destinés à former une digue, à soutenir des terres, un ouvrage de maçonnerie ou de charpente.

PALEFRENIER, -IÈRE n. (rare au féminin). XIV^e siècle, *palefrenier*. Issu du latin médiéval *paraveredarius*, « serf attaché au service des chevaux », lui-même dérivé de *paraveredus* (voir *Palefroï*).

Personne chargée de s'occuper des chevaux, de les soigner, de les panser.

Par ext. Péj. Personne grossière, sans délicatesse. *Se conduire en palefrenier. Un langage de palefrenier*.

PALEFROI n. m. XI^e siècle. Issu du latin tardif *paraveredus*, proprement « cheval de renfort », composé de *para*, « qui se tient auprès de », et *veredus*, « cheval de poste, cheval de voyage ».

Au Moyen Âge, cheval de marche, de parade et de cérémonie, par opposition au destrier, cheval de combat.

PALÉMON n. m. XIX^e siècle. Du nom de *Palémon*, personnage qui, dans la mythologie grecque, est changé en dieu marin.

ZOOL. Nom que les zoologues donnaient autrefois à un genre de crustacés décapodes comestibles, comprenant diverses espèces de crevettes. Ne s'emploie plus que pour désigner la crevette rose communément appelée *Bouquet*.

***PALÉO-** Tiré du grec *palaios*, « ancien ».

Élément de composition signifiant *Ancien*, qui sert à former de nombreux mots savants, dont les plus courants figurent ci-après.

***PALÉOBIOLOGIE** n. f. XX^e siècle.

Étude des formes de vie anciennes révélées par les restes d'organismes fossilisés.

***PALÉOBOTANIQUE** n. f. XX^e siècle.

Étude des végétaux fossiles.

***PALÉOCÈNE** adj. XIX^e siècle. Composé à l'aide de *paléo-* et d'*écène*.

GÉOL. Qui date du début de l'ère tertiaire. *Des dépôts paléocènes. Des animaux paléocènes*. Subst. *Le Paléocène*, la première époque du Paléogène.

***PALÉOCHRÉTIEN, -IENNE** (*ch* se prononce *k*) adj. XX^e siècle.

BX-ARTS. Relatif aux premiers temps du christianisme, du III^e au IV^e siècle. *L'art paléochrétien. Basilique paléochrétienne*.

***PALÉOCLIMAT** n. m. XX^e siècle.

Climat des périodes géologiques anciennes, révélé en particulier par l'étude des fossiles.

***PALÉOCLIMATOLOGIE** n. f. XX^e siècle.

Étude des paléoclimats.

***PALÉOGÈNE** adj. XX^e siècle. Emprunté du grec *palaio-genés, palaigénés*, « né depuis longtemps, vieux, ancien ».

GÉOL. Relatif à la première période de l'ère tertiaire. Subst. *Le Paléogène comprend le Paléocène, l'Éocène et l'Oligocène.*

(On dit aussi *Nummulitique.*)

***PALÉOGÉOGRAPHIE** n. f. XIX^e siècle.

Géographie des océans et des continents tels qu'ils se présentaient aux temps géologiques.

PALÉOGRAPHE n. m. XIX^e siècle. Composé de *paléo-* et de *-graphie*, tiré du grec *graphein*, « écrire ».

Personne qui s'occupe de paléographie. En apposition. *Archiviste paléographe*, voir *Archiviste*.

PALÉOGRAPHIE n. f. XVIII^e siècle. Emprunté du latin scientifique *palaeographia*, composé à partir du grec *palaios*, « ancien », et *graphia*, « écriture ».

Science du déchiffrement et de l'interprétation des écritures anciennes trouvées sur les manuscrits, les chartes, les diplômes et les sceaux, par opposition à l'épigraphie, science des inscriptions sur un support de pierre ou de métal.

PALÉOGRAPHIQUE adj. XIX^e siècle. Dérivé de *paléographie*.

Qui se rapporte à la paléographie.

PALÉOLITHIQUE adj. XIX^e siècle. Emprunté de l'anglais *paleolithic*, de même sens, lui-même composé à partir du grec *palaios*, « ancien », et *lithikos*, « qui concerne les pierres ».

PALÉONT. Qui se rapporte à l'âge de la pierre taillée. *Âge, époque paléolithique. Industrie paléolithique. Gravure paléolithique.* Subst. *Le Paléolithique*, première partie de l'ère quaternaire, correspondant au Pléistocène. *Le Paléolithique inférieur, moyen, supérieur.*

PALÉONTOLOGIE n. f. XIX^e siècle. Composé à l'aide de *paléo-*, d'*onto-*, tiré du grec *ôn, ontos*, « étant, ce qui est », et de *-logie*, tiré du grec *logos*, « discours, traité ».

Science ayant pour objet l'étude des êtres vivants des temps géologiques, qu'on ne trouve plus qu'à l'état fossile. *Paléontologie humaine, animale, végétale. La paléontologie du Jurassique, du Crétacé. Musée de paléontologie.*

PALÉONTOLOGIQUE adj. XIX^e siècle. Dérivé de *paléontologie*.

Qui se rapporte à la paléontologie.

PALÉONTOLOGISTE ou **PALÉONTOLOGUE** n. XIX^e siècle. Dérivé de *paléontologie*.

Spécialiste de la paléontologie. *Un, une paléontologiste.*

PALÉOTHÉRIUM (*um* se prononce *ome*) n. m. XIX^e siècle. Emprunté du latin scientifique *palaeotherium*, lui-même composé à partir du grec *palaios*, « ancien », et *thêrion*, « bête sauvage ».

PALÉONT. Mammifère fossile de l'ère tertiaire à allure de tapir, dont les pieds à trois doigts sont terminés par un sabot. *Le premier paléotherium a été découvert par Cuvier dans le gypse des carrières de Montmartre.*

PALÉOZOÏQUE n. m. XIX^e siècle. Composé à l'aide de *paléo-* et du grec *zôikos*, « relatif aux animaux ».

GÉOL. Ère géologique d'une durée d'environ 340 millions d'années, caractérisée par l'apparition de la vie en milieu terrestre et aérien (on dit aussi *Ère primaire*). *Le Paléozoïque s'étend du Cambrien au Permien.*

Adj. *L'ère paléozoïque. Des terrains, des couches, des fossiles paléozoïques.*

***PALÉOZOOLOGIE** n. f. XIX^e siècle.

Étude des animaux fossiles.

PALERON n. m. XIV^e siècle. Dérivé de *pale I*.

Partie plate et charnue située près de l'omoplate, chez certains animaux tels que le cheval, le bœuf, le porc. *Un cheval blessé au paleron.* BOUCHERIE. *Un morceau de bœuf, de porc dans le paleron.*

***PALESTINIEN, -IENNE** adj. XIX^e siècle. Dérivé de *Palestine*, nom géographique.

Relatif à la Palestine, région historique du Proche-Orient, ou à ses habitants. *La côte palestinienne. Les anciennes cités palestiniennes.* Spécialt. Relatif à la communauté arabe établie dans cette région avant la création de l'État d'Israël puis, à la suite des guerres de 1948 et de 1967, dans une partie de ce territoire dotée d'un statut politique particulier et dépendant, depuis 1994, de l'Autorité nationale palestinienne installée à Gaza. *En 1988, les organisations palestiniennes proclament la création d'un État indépendant. Le drapeau palestinien.*

Subst. *Un Palestinien, une Palestinienne*, personne habitant la Palestine ou originaire de cette région ; personne qui est citoyen des territoires soumis à l'Autorité nationale palestinienne.

PALESTRE n. f. XII^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *palaestra*, du grec *palaistra*, de même sens.

ANTIQ. GRECQ. ET ROM. Lieu public où les garçons et les hommes se formaient aux différents exercices du corps, en particulier la lutte, le pugilat, la course, le saut et le lancer du disque, et s'adonnaient à des exercices de l'esprit, art oratoire, philosophie, grammaire. *Les portiques, les bains d'une palestrestre. Vitruve a laissé le plan d'une palestrestre.*

Par méton. L'ensemble des exercices pratiqués en ce lieu. *S'exercer à la palestrestre.*

PALET n. m. XIV^e siècle. Diminutif de *pale I*.

1. ANTIQ. GRECQ. ET ROM. Disque pesant, de pierre, de fer ou de cuivre, que les athlètes s'entraînaient à lancer.

2. Dans divers jeux, pierre plate et ronde, ou objet de même forme en métal ou en caoutchouc, que l'on doit lancer, jeter, pousser pour viser ou atteindre un but. *Palet pour jouer à la marelle, au hockey sur glace.*

Par méton. Le jeu lui-même. *Jouer au palet, au petit palet.*

3. Petit gâteau sec, plat et rond. *Des palets aux amandes. Palets bretons.*

PALETOT n. m. XIV^e siècle. Emprunté du moyen anglais *paltok*, lui-même d'origine inconnue.

Vêtement droit, généralement assez court, s'ouvrant par devant, qui se porte par-dessus les autres vêtements. *Un paletot d'été, d'hiver.*

Loc. pop. *Avoir quelqu'un sur le paletot*, être obligé de subir continuellement sa présence. *Il m'est tombé sur le paletot*, il m'a abordé brusquement, s'en est pris à moi.

I. PALETTE n. f. XIV^e siècle. Dérivé de *pale*, au sens de « partie plate d'une rame ».

1. Objet ou partie d'un objet de forme plate, mince et allongée. *La palette d'un aviron. Les palettes ou aubes de la roue d'un moulin. Les palettes d'une hélice, d'un ventilateur.* Désigne notamment des instruments, des outils employés dans divers corps de métier et généralement constitués d'une plaque mince de bois ou de métal. *Palette de doreur, de relieur, de potier. La palette à encreur d'un imprimeur.*

JEUX. Petite raquette pleine avec laquelle on lançait la balle au jeu de paume ou avec laquelle on jouait au volant.

Par ext. Plateau de bois sur lequel on charge des marchandises que l'on veut déplacer au moyen d'un chariot élévateur.

2. Par anal. Désigne chez l'animal certaines parties du corps. *Les organes locomoteurs de divers organismes ou animaux aquatiques sont appelés palettes.* VÈN. Au pluriel. Parties aplaties des bois du daim et, par ext., ramure tout entière.

Spécialt. BOUCHERIE. Morceau de viande de porc ou de mouton qui recouvre l'omoplate.

3. BX-ARTS. Plaque de bois dur, de porcelaine ou de faïence, ordinairement de forme ovale, sur laquelle les peintres placent leurs couleurs et qu'ils tiennent à la main, en passant le pouce dans un trou pratiqué vers le bord. *Faire, composer, charger sa palette, y mettre les couleurs. Couteau à palette, voir Couteau.*

Par méton. Ensemble des couleurs qu'un peintre utilise habituellement pour ses compositions. *Avoir une palette brillante, chaude, délicate. Élargir, enrichir sa palette. La palette de Michel-Ange, de Delacroix.*

Fig. Ensemble des moyens d'expression, des procédés de style utilisés par un artiste. *La riche palette d'un poète.* Par anal. Ensemble varié de choses de même nature. *Toute une palette de sentiments.*

II. PALETTE n. f. XIII^e siècle, *paelete*. Dérivé de *paele*, forme ancienne de *poêle*, « ustensile de cuisine », par analogie de forme.

MÉD. Ancienn. Récipient dans lequel on recueillait le sang lors d'une saignée. Par méton. La quantité de sang contenue dans ce récipient. *On lui a tiré trois palettes de sang.*

PALÉTOUVIER n. m. XVII^e siècle, *appariturier*, puis *pareturier*. Emprunté du tupi *aparahiwa*, proprement « arbre courbé ».

BOT. Plante tropicale amphibie, principal constituant des mangroves, qui contribue à fixer la vase par ses racines.

PÂLEUR n. f. XII^e siècle. Dérivé de *pâle*, avec influence du latin *pallor*, « pâleur, teint blême ».

Caractère de ce qui est pâle, peu coloré. S'emploie surtout en parlant d'une personne. *La pâleur de son teint. Un visage d'une pâleur de cire, d'une pâleur malade, d'une pâleur mortelle. Les pâleurs d'un ciel d'hiver.*

PALI ou **PÂLI** n. m. XIX^e siècle. Emprunté du pali *pali* (*bhasa*), « (langue) des textes canoniques ».

Langue indo-aryenne ancienne proche du sanscrit, et qui est encore aujourd'hui la langue sacrée du bouddhisme dans le sud de l'Inde. *Étudier le pali.* Adj. *La langue, la littérature pali.*

***PÂLICHON, -ONNE** adj. XIX^e siècle. Dérivé de *pâle*.

Fam. Qui a mauvaise mine, qui est un peu pâle. *Il est tout pâlichon. Un soleil pâlichon.*

PALIER n. m. XIII^e siècle, *paelier*, dérivé de *paele*, forme ancienne de *poêle*, « ustensile de cuisine », par analogie de forme.

1. MÉCAN. Dans une machine, pièce fixe servant de support et de guide à un arbre de transmission.

2. Plate-forme aménagée entre deux volées d'un escalier, en haut d'un perron, etc. *Il y a un palier à chaque étage d'une maison, d'un immeuble. Habiter sur le même palier. Des voisins de palier.*

Par anal. Section horizontale d'une voie de communication, entre deux déclivités. *La route s'élève par paliers successifs. Tronçon de route en palier, sans déclivité.*

Se dit de manière plus générale de chacune des étapes qu'on marque dans un mouvement ascendant ou descendant. *La remontée d'un plongeur sous-marin s'effectue par paliers. Vol en palier.*

Fig. *L'augmentation de la productivité atteint un palier, marque un temps d'arrêt. Procéder à des réformes par paliers, par étapes.*

***PALIÈRE** adj. f. XVII^e siècle, *pallière*. Dérivé de *palier*.

Porte palière, qui donne sur le palier. Une marche palière ou, subst., une palière (rare), une marche qui est de plain-pied avec le palier.

***PALIFIER** v. tr. (se conjugue comme *Crier*). XVII^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire de l'italien *palificare*, « palissader », du latin médiéval *palificare*, « munir de pieux ».

Renforcer la résistance d'un sol à l'aide de pilotis, en vue d'une construction.

PALIKARE n. m. XIX^e siècle. Emprunté du grec moderne *palikari*, « brave, valeureux ».

HIST. Sous la domination ottomane, entre le XV^e et le XIX^e siècle, mercenaire grec ou albanais appartenant à une des bandes mises par leur chef au service des pachas turcs. Pendant la guerre de l'indépendance grecque, entre 1821 et 1828, nom donné aux miliciens grecs ou albanais qui combattaient les Turcs.

(On écrit aussi *Pallikare*.)

***PALILALIE** n. f. XX^e siècle. Composé à l'aide de *pali-*, tiré du grec *palin*, « en arrière, à son tour », et de *-lalie*, tiré du grec *lalia*, « bavardage ».

PATHOL. Répétition irrépressible des mêmes mots, généralement repris de la fin d'une phrase.

PALIMPSESTE n. m. XVI^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *palimpsestus*, du grec *palimpsestos*, « gratté de nouveau », lui-même composé à partir de *palin*, « en arrière », et *psân*, « gratter ».

Manuscrit sur parchemin ou sur papier dont on a fait disparaître l'écriture pour y écrire de nouveau. *Au Moyen Âge, la rareté du parchemin rendit commun l'usage des palimpsestes.* Adj. *Un manuscrit palimpseste.*

Fig. Nom donné par une certaine critique littéraire au modèle caché dont elle décèle l'influence dans une œuvre.

***PALINDROME** adj. XVIII^e siècle. Emprunté du grec *palindromos*, « qui court en arrière », lui-même composé de *palin*, « en arrière », et *dromos*, « course ».

Se dit d'un mot ou d'un groupe de mots que l'on peut lire de gauche à droite ou de droite à gauche. *Mot, phrase, vers palindrome.* « Elle », « ici », « ressasser »

sont des mots palindromes. Par anal. « 2002 » est un nombre palindrome. Subst. La phrase « *Ésope reste ici et se repose* » est un palindrome.

PALINGÉNÉSIE n. f. XVI^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin, du grec *palingenesia*, de même sens, lui-même composé à partir de *palin*, « en arrière », et *genesis*, « naissance ».

Renaissance, résurrection d'un être après une mort réelle ou symbolique. *La palingénésie du phénix*.

PHIL. Interprétation selon laquelle les progrès de l'histoire sont inséparables du retour d'événements ou de types sociaux antérieurs.

Titres célèbres : *Palingénésie philosophique*, de Charles Bonnet (parue en 1769-1770) ; *Essais de palingénésie sociale*, de Pierre Simon Ballanche (1827-1829).

PALINOD (*d* ne se fait pas entendre) n. m. XV^e siècle, *palinode*. Forme ancienne de *palinodie*.

Au Moyen Âge, poème écrit en l'honneur de l'Immaculée Conception de la Vierge et présenté aux académies littéraires de Rouen, Dieppe et Caen, qui décernaient chaque année un prix à la meilleure pièce. Par méton. Au pluriel. Concours organisé en vue de décerner ce prix. *Les palinods de Rouen*.

PALINODIE n. f. XVI^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *palinodia*, du grec *palinôdia*, « chant sur un autre ton », puis « rétractation », lui-même composé de *palin*, « en arrière », et *ôdê*, « chant ».

Rétractation, désaveu de ce que l'on a pu dire ou faire. Par ext. Généralement au pluriel. Changement d'opinion, d'attitude. *Ses éternelles palinodies l'ont discrédité*.

PÂLIR v. intr. XII^e siècle. Dérivé de *pâle*.

1. Devenir pâle. *Pâlir à la moindre émotion. Il pâlit de colère, d'effroi. Les étoiles pâlisent au lever du jour*.

Fig. *Son mérite pâlit auprès du vôtre. Sa réussite fait pâler d'envie*. Expr. *Son étoile pâlit, voir Étoile. Pâlir sur les livres, étudier sans relâche*.

2. Transt. Rendre pâle. *Le soleil a pâli les teintes de cette tapisserie*.

PALIS n. m. XII^e siècle. Dérivé de *pal*.

Clôture formée d'une suite de petits pieux fichés en terre. *Un jardin entouré d'un palis*. Par méton. Lieu entouré d'une telle clôture.

PALISSADE n. f. XV^e siècle. Dérivé de *palis*.

1. Barrière faite de pieux accolés ou de planches jointives, ordinairement fichés en terre. *Masquer un chantier par une palissade*.

Spécialt. Ouvrage de défense fait d'une ligne de pieux.

2. Mur de verdure formé par une rangée d'arbres ou d'arbustes taillés. *Une palissade de buis, de thuyas. Tailler des ifs en palissade*.

PALISSADER v. tr. XVI^e siècle. Dérivé de *palissade*.

1. Entourer d'une palissade. *Palissader un avant-poste, un retranchement. Un clos palissadé*.

2. Entourer, garnir d'une palissade d'arbres ou d'arbustes. *Palissader les murs d'un jardin avec des charmes, des ifs*.

PALISSAGE n. m. XVII^e siècle. Dérivé de *palisser*.

Action de palisser un arbre, un arbuste.

PALISSANDRE n. m. XVIII^e siècle. Emprunté d'un parler de la Guyane, par l'intermédiaire du hollandais *palissander*, de même sens.

Bois exotique précieux très veiné, utilisé en ébénisterie et en marqueterie, dont la couleur peut varier du brun clair au brun-violet, du rose au rouge, avec des nuances de jaune et de noir. *Un mobilier en palissandre*.

PÂLISSANT, -ANTE adj. XII^e siècle. Participe présent de *pâlir*.

Qui pâlit, qui perd de son éclat. *Visage pâissant. Lumière pâissante*. Fig. *Une gloire, une étoile pâissante*.

PALISSER v. tr. XV^e siècle, *pallicier*. Dérivé de *palis*.

ARBOR. Étendre et fixer contre un mur ou un treillage les branches d'un arbre ou d'un arbuste pour le cultiver en espalier. *Palisser des pêchers, des poiriers*.

***PALISSON** n. m. XIII^e siècle, *paleszon*, « pieu » ; XVIII^e siècle, au sens actuel. Dérivé de *palis*.

TECHN. Instrument ou machine employés en mégisserie pour assouplir une peau tannée en l'étirant fortement dans toutes les directions.

***PALIURE** n. m. XVII^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *paliurus*, du grec *paliouros*, de même sens.

BOT. Arbrisseau épineux de la famille des Rhamnacées que l'on trouve en Europe méridionale et en Asie occidentale. *Le paliure est parfois appelé « épine du Christ » parce qu'il aurait servi à tresser la couronne d'épines de Jésus-Christ*.

I. PALLADIUM (*um* se prononce *ome*) n. m. XII^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *palladium*, du grec *Palladion*, désignant la statue de Pallas que les Troyens croyaient tombée du ciel et qu'ils tenaient pour le gage de la sauvegarde de leur cité.

Ce qu'un peuple considère comme assurant sa survie. *Le bouclier sacré, qu'on croyait être tombé du ciel au temps de Numa, était le palladium de la puissance romaine*. Fig. et litt. Ce qui assure la sauvegarde d'une société, d'une institution, d'une valeur. *En Angleterre, on tient l'habeas corpus pour le palladium de la liberté individuelle*.

II. PALLADIUM (*um* se prononce *ome*) n. m. XIX^e siècle. Emprunté de l'anglais *palladium*, lui-même dérivé de *Pallas*, nom donné à une planète découverte en 1802.

CHIM. Corps simple, métal blanc qui possède à un très haut degré l'aptitude à retenir l'hydrogène et qui fond vers 1 550 °C (symb. Pd ; n° at. 46 ; m. at. 106,4). *Le palladium est l'un des métaux qu'on trouve sous forme d'alliages naturels dans les minerais de platine*.

PALLE n. f. Voir *Pale II*.

***PALLÉAL, -ALE** adj. (pl. *Palléaux, -ales*). XIX^e siècle. Dérivé savant du latin *palla*, « manteau, grande écharpe ».

ZOOL. Relatif au manteau des Mollusques. *Cavité palléale*, qui contient les organes respiratoires des Mollusques.

PALLIATIF, -IVE adj. et n. XIV^e siècle. Emprunté du latin médiéval *palliatus*, lui-même tiré de *palliatum*, supin de *palliare*, « couvrir d'un manteau », puis « pallier ».

1. Adj. MÉD. Qui atténue ou fait temporairement disparaître les symptômes d'une maladie. *Traitement palliatif. Soins palliatifs*, soins dispensés pour soulager les malades incurables ou accompagner la fin de vie. *Une séance, un établissement de soins palliatifs*.

2. N. m. Moyen qui permet d'éviter un mal provisoirement ou d'en atténuer les conséquences, mais sans le supprimer. Surtout au figuré. *Cette mesure n'est qu'un palliatif*.

PALLIER v. tr. (se conjugue comme *Crier*). XIV^e siècle. Emprunté du latin tardif *palliare*, « couvrir d'un manteau », puis « pallier », lui-même tiré de *pallium*, « manteau ».

1. Dissimuler une chose fâcheuse ou lui donner une apparence favorable. *Il essaie de pallier sa faute. Il pallie son ignorance par des airs entendus*. Par ext. Remédier à un mal de manière provisoire ou partielle, ou en apparence seulement. *Il pallie le mauvais état de ses affaires par des emprunts*.

2. MÉD. Supprimer ou atténuer les symptômes d'un mal sans le guérir. *Pallier le mal*.

Pallier à est une construction incorrecte.

PALLIKARE n. m. Voir *Palikare*.

PALLIUM (*um* se prononce *ome*) n. m. XII^e siècle. Emprunté du latin *pallium*, « manteau ».

1. Sorte de manteau constitué d'une pièce de laine que les Grecs portaient par-dessus leur tunique et qui fut adopté par les Romains à partir de l'Empire.

LITURG. CATHOL. Ornement sacerdotal fait de laine blanche, semé de six croix noires et béni par le pape, qui l'envoie aux archevêques pour marque de leur dignité. *Le pallium était autrefois accordé par faveur spéciale à certains évêques. Le pape et les archevêques portent le pallium, dans certaines cérémonies, par-dessus leurs habits pontificaux*.

2. ANAT. Cortex cérébral, qui entoure comme un manteau le cerveau des animaux supérieurs.

PALMAIRE adj. XVI^e siècle. Dérivé savant du latin *palma*, « paume », puis « palme », avec influence de *palmaris*, « de palme, qui mérite la palme ».

ANAT. Qui se rapporte à la paume de la main. *Muscle palmaire. Région palmaire*.

PALMARÈS (*s* se fait entendre) n. m. XIX^e siècle. Emprunté du latin *palmares*, pluriel de *palmaris*, « qui mérite la palme », lui-même dérivé de *palma*, « paume », puis « palme ».

1. Liste des lauréats d'une distribution de prix ou de récompenses. *Le palmarès de fin d'année du lycée. Le palmarès du Concours général. Le palmarès des Jeux olympiques. Figurer au palmarès du festival de Venise*.

Par ext. Liste des personnes ou des choses les plus remarquables dans un domaine. *Le palmarès des entreprises les plus dynamiques*.

2. Liste des victoires, des succès remportés par quelqu'un. *Ce sportif compte plus d'une victoire à son palmarès*.

***PALMATURE** n. f. XIX^e siècle. Dérivé savant du latin *palmatus*, « qui porte l'empreinte d'une main », puis « palmé ».

PATHOL. Malformation congénitale caractérisée par l'existence d'une membrane reliant entre eux des doigts ou des orteils.

I. PALME n. f. XII^e siècle. Emprunté du latin *palma*, « paume », et, par analogie, « palmier ».

1. Désignait le palmier. Ne se dit plus que dans quelques expressions. *Lait de palme*, voir *Lait*. *Vin de palme*, boisson alcoolisée obtenue par la fermentation de la sève de certains palmiers. *Huile de palme*, huile obtenue à partir de la pulpe du fruit de l'éléis.

2. Feuille de palmier, notamment du palmier dattier. *Les martyrs sont souvent représentés une palme à la main. On bénit des palmes le dimanche des Rameaux*. Par ext. S'utilise parfois pour désigner une feuille, une branche de forme voisine.

Par anal. Ornement stylisé représentant une telle feuille. *Des palmes sculptées ornent ce chapiteau*.

Fig. Pris pour symbole de la victoire. *Remporter la palme. La palme du vainqueur. Ils se disputent la palme de l'éloquence*.

Par méton. Nom donné à certaines distinctions et récompenses. *Les Palmes académiques* ou, simplement, *les Palmes*, voir *Académique*. *La palme d'or du festival de Cannes*, la récompense décernée au meilleur film présenté à ce festival.

***II. PALME** n. m. XI^e siècle. Emprunté du latin *palmus*, « longueur d'une paume », lui-même dérivé de *palma*, « paume ».

Ancienne unité de mesure qui équivalait environ à la largeur d'une main. *Dans l'Antiquité, le palme grec valait le sixième d'une coudée*.

***III. PALME** n. f. XIX^e siècle, au sens ancien ; XX^e siècle, au sens actuel. Spécialisation de sens de *palme* 1.

Anciennt. Patte palmée de certains oiseaux.

Par anal. Le plus souvent au pluriel. Accessoire de caoutchouc dont la forme rappelle celle d'une patte palmée, et que les nageurs ou les plongeurs mettent à leurs pieds pour évoluer plus vite dans l'eau.

PALMÉ, -ÉE adj. XVI^e siècle. Emprunté du latin *palmatus*, « qui porte l'empreinte d'une main », puis « palmé ».

Dont la forme évoque celle d'une main ouverte.

1. BOT. *Feuille palmée*, dont le limbe est divisé en folioles réunies au sommet du pétiole. *La feuille du marronnier est palmée. Nervures palmées*, qui divergent à partir d'un point d'insertion du pétiole. *L'érable a des feuilles à nervures palmées*.

2. ZOOLOG. Se dit des pattes des animaux lorsque les doigts sont unis par une membrane. *Le canard, l'oie, le cygne ont les pattes palmées. Les pattes postérieures du castor sont palmées*.

Par anal. PATHOL. Qui est atteint de palmature. *Doigts palmés*.

Expr. fig. et pop. *Avoir les mains palmées, les doigts palmés*, être très paresseux.

***PALMER** (*er* se prononce *ère*) n. m. XIX^e siècle. Du nom de *Jean-Louis Palmer*, inventeur de cet appareil.

TECHN. Instrument de précision permettant de mesurer des épaisseurs ou des diamètres extérieurs au centième de millimètre près.

PALMERAIE n. f. XVII^e siècle. Dérivé de *palmier*.

Lieu planté de palmiers.

PALMETTE n. f. XVII^e siècle. Dérivé de *palme* 1.

1. Petit ornement en forme de palme. *Une frise de palmettes. Une assiette à décor de palmettes*.

2. Forme donnée aux arbres fruitiers taillés en espalier et dont les branches sont palissées symétriquement. *Palmette en U*.

PALMIER n. m. XII^e siècle. Dérivé de *palme I*.

1. BOT. Arbre monocotylédone des régions chaudes dont le tronc, ou stipe, est presque toujours simple et couronné d'un faisceau de grandes feuilles composées pennées ou palmées. *Palmier mâle, palmier femelle. Il existe plus de quatre mille espèces de palmiers. Palmier nain. Palmier dattier. Palmier à huile, ou Éléis. Cœur de palmier*, tige tendre de certains palmiers, qui est comestible.

2. Par anal. PÂTISS. Petit gâteau sec fait de pâte feuilletée saupoudrée de sucre et dont la forme rappelle le feuillage du palmier.

PALMIPÈDE adj. et n. m. XVI^e siècle. Emprunté du latin *palmipes*, « qui a le pied palmé, palmipède », lui-même composé à l'aide de *palma*, « paume, palme », et *pes*, « pied ».

1. Adj. Qui a les pattes palmées. *Un oiseau palmipède* ou, subst., *un palmipède*.

2. N. m. pl. ZOOL. Ordre dans lequel on regroupait naguère tous les oiseaux ayant les pattes palmées. *On classait la mouette, le canard, l'oie, le pélican parmi les Palmipèdes*.

PALMISTE n. m. et adj. XVII^e siècle. Emprunté de l'espagnol ou du portugais *palmito*, « petit palmier », par l'intermédiaire du créole des Antilles.

I. N. m. 1. Palmier dont la cime porte une sorte de chou, appelé *chou palmiste*, formé par les feuilles tendres de la pousse nouvelle et qui est comestible. *Le chou palmiste est aussi appelé arec ou aréquier*.

2. Nom usuel de l'éléis, ou palmier à huile. Par méton. Amande du palmier à huile. *Huile de palmiste*.

II. Adj. ZOOL. Se dit de diverses espèces qui vivent dans les palmiers. *Civettes palmistes. Vautour palmiste. Rat palmiste*, désignation commune du xérus, écureuil fouisseur africain. *Ver palmiste*, larve de calandre, qui creuse des galeries dans les palmiers.

***PALMITATE** n. m. XIX^e siècle. Dérivé de *palmitine*.

CHIM. Ester de l'acide palmitique.

***PALMITINE** n. f. XIX^e siècle. Dérivé de *palmité*, « moelle comestible des palmiers ».

CHIM. Ester de l'acide palmitique et du glycérol.

***PALMITIQUE** adj. XIX^e siècle. Dérivé de *palmitine*.

CHIM. *Acide palmitique*, acide gras saturé que l'on trouve en abondance dans les graisses d'origine animale et dans l'huile de palme.

***PALMURE** n. f. XIX^e siècle. Dérivé de *palme I*.

1. ZOOL. Membrane reliant les doigts de certains vertébrés.

2. PATHOL. Bride cutanée due à une malformation ou provoquée par une brûlure (on dit plutôt *Synéchie*).

PALOMBE n. f. XVI^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du languedocien ou du gascon *palomba* ou *paloma*, du latin *palumbus* ou *palumbus*, de même sens.

Nom donné au pigeon ramier dans le sud-ouest de la France. *Salmis de palombes*.

***PALOMBIÈRE** n. f. XVIII^e siècle, *palomière*. Dérivé de *palombe*.

1. Poste d'affût aménagé en hauteur ou dans les arbres pour la chasse aux palombes.

2. Dispositif de branchages, de filets installés pour la capture ou le tir des palombes.

PALONNIER n. m. XIV^e siècle, *palonnel*; XVII^e siècle, *palonnier*. Dérivé de *pal*.

1. Barre transversale reliée à la caisse d'une voiture ou d'une machine agricole à traction animale et aux extrémités de laquelle, en l'absence de brancards, on attache les traits.

2. Par anal. TECHN. Sur un appareil de levage, dispositif permettant de répartir un effort entre deux points. – AÉRON. Barre horizontale, articulée sur un pivot, qui commande le gouvernail de direction d'un avion et que le pilote manœuvre aux pieds.

PÂLOT, -OTTE adj. XVI^e siècle, *palaud*; XVIII^e siècle, *pâlot*. Dérivé de *pâle*.

Qui est un peu pâle. *Une enfant pâlotte*.

PALOURDE n. f. XIII^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *peloris*, de même sens, du grec *pelôris*, « coquillage d'un grosseur extraordinaire », lui-même dérivé de *pelôr*, « prodige, monstre ».

Nom usuel de plusieurs coquillages marins bivalves comestibles, de dimensions modestes, qui se consomment crus ou cuits. *Palourdes farcies. En Méditerranée, la palourde est appelée « clovisse »*.

PALPABLE adj. XIV^e siècle. Emprunté du latin *palpabilis*, de même sens, lui-même dérivé de *palpare*, « palper ».

Qu'on peut palper, qui se fait sentir au toucher. *Une grosseur, une tumeur palpable*.

Fig. Qui est immédiatement sensible; évident, tangible. *Une différence palpable. La déception était palpable*.

PALPATION n. f. XIX^e siècle. Dérivé de *palper*, avec influence du latin *palpatio*, « attouchement ».

MÉD. Méthode d'exploration clinique consistant à palper telle ou telle partie du corps pour apprécier l'état des organes et pour détecter la présence d'anomalies ou de formations pathologiques. *Palpation abdominale*.

PALPE n. m. XIX^e siècle. Déverbal de *palper*.

ZOOL. Appendice mobile situé, en nombre pair, autour de la bouche de certains annélides, des Lamellibranches et des Arthropodes. *Les palpes labiaux de l'huître, de la moule. Les palpes maxillaires et labiaux du hanneton*. (Se rencontre parfois au féminin.)

PALPÉBRAL, -ALE adj. (pl. *Palpébraux, -ales*). XVIII^e siècle. Emprunté du latin *palpebralis*, « des paupières », lui-même dérivé de *palpebra*, « paupière ».

ANAT. Qui se rapporte à la paupière. *Région palpébrale*, qui comprend les paupières et les muscles sourciliers. *Muscles palpébraux*.

PALPER v. tr. XV^e siècle. Emprunté du latin *palpare*, de même sens.

Toucher avec la main, les doigts, doucement, à plusieurs reprises et en pressant légèrement. *Les aveugles palpent les objets pour les identifier. Palper le ventre d'un malade*.

Fig. et pop. *Palper de l'argent* ou, absolt., *palper*, recevoir de l'argent.

***PALPEUR** n. m. XIX^e siècle. Dérivé de *palper*.

TECHN. Dispositif servant à effectuer des mesures, des contrôles, et permettant la régulation automatique de certaines opérations. *Le palpeur d'une plaque de cuisson agit sur le thermostat*.

PALPITANT, -ANTE adj. XVI^e siècle. Participe présent de *palpiter*.

1. Qui palpite, qui est parcouru de frémissements ou de tremblements spasmodiques. *Des narines palpitantes*. Subst. Pop. *Le palpitant*, le cœur.

2. Qui suscite un vif intérêt, qui est passionnant. *Des aventures palpitantes*. *Un récit palpitant*.

PALPITATION n. f. XVI^e siècle. Emprunté du latin *palpitatio*, de même sens.

Frémissement ou tremblement spasmodique d'une partie du corps.

Spécialt. Au pluriel. Battements du cœur plus rapides, plus sensibles ou moins réguliers qu'à l'ordinaire. *Avoir des palpitations*.

PALPITER v. intr. XII^e siècle, *palpiter*; XV^e siècle, *palpiter*. Emprunté du latin *palpitare*, « s'agiter, être agité », lui-même dérivé de *palpare*, « palper ».

Être agité de palpitations. *Ses paupières palpitent*. *Ce souvenir fait palpiter son cœur*. *Le cœur palpitant de crainte, il attendit l'énoncé du verdict*.

Par anal. *Le feu palpitait dans l'âtre*.

***PALPLANCHE** n. f. XVIII^e siècle. Composé de *pal* et de *planche*.

1. SYLVIC. Syn. de *Dosse*.

2. TRAV. PUBL. Chacune des poutres de bois, de béton, de métal qui, enfoncées dans le sol et emboîtées bord à bord, forment une cloison étanche, permettant notamment de construire des ouvrages provisoires de retenue des eaux.

PALSAMBLEU! interj. XVII^e siècle, *par la sambleu*, puis *palsambleu*.

Vieilli. Altération du juron *Par le sang de Dieu!* qu'on modifiait ainsi pour éviter de blasphémer. *Palsambleu, voilà un plaisant personnage!*

PALTOQUET n. m. XVI^e siècle, *palletoqué*; XVIII^e siècle, *paltoquet*. Dérivé de *paltoke*, forme ancienne de *paletot*.

Fam. et vieilli. Homme malappris, grossier. Auj. Personne insignifiante et prétentieuse.

***PALUD** ou **PALUDE** n. m. (se rencontre parfois au féminin). XII^e siècle. Emprunté du latin *palus*, « marais, étang ».

Vieilli. Marais.

Titre célèbre : *Paludes*, d'André Gide (1895).

PALUDÉEN, -ÉENNE adj. XIX^e siècle. Dérivé savant du latin *palus*, « marais, étang ».

1. Relatif aux marais. *Terrains paludéens*. *Flore paludéenne*.

2. Relatif au paludisme. *Fièvre paludéenne*, syn. ancien de *Paludisme*. *Avoir des accès de fièvre paludéenne*. *Infection paludéenne*. Subst. *Un paludéen*, *une paludéenne*, une personne atteinte de paludisme.

PALUDIER, -IÈRE n. XVIII^e siècle. Dérivé de *palud*.

Celui ou celle qui travaille aux marais salants.

***PALUDINE** n. f. XIX^e siècle. Dérivé savant du latin *palus*, « marais, étang ».

ZOOL. Mollusque gastéropode vivipare qui vit dans les étangs et les marais.

PALUDISME n. m. XIX^e siècle. Dérivé savant du latin *palus*, « marais, étang ».

PATHOL. Maladie parasitaire qui se caractérise par des accès périodiques de forte fièvre et qui est due à des hématozoaires inoculés à l'homme par la piqûre d'anophèles femelles infestés. *Le paludisme sévit surtout dans les régions intertropicales*.

(On rencontre parfois l'abréviation familière *Palu*.)

PALUS (s se fait entendre) n. m. XVII^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire de l'ancien français *palu*, du latin *palus*, « marais, étang ».

1. Vieilli. Marais. *Palus Méotide* ou, au pluriel, *Palus Méotides*, ancien nom de la mer d'Azov.

2. (Se prononce le plus souvent *palu*.) Nom donné dans le sud-ouest de la France aux terres d'alluvion du fond des vallées ou aux anciens marais littoraux asséchés, généralement plantés de vignobles. *Vin de palus*.

PALUSTRE adj. XIV^e siècle. Emprunté du latin *paluster*, « marécageux », lui-même dérivé de *palus*, « marais, étang ».

1. Relatif aux marais. *Habitat palustre*. *Plantes palustres*, qui vivent, qui croissent dans les marais.

2. Vieilli. Relatif au paludisme. *Accès palustre*.

***PALYNOLOGIE** n. f. XX^e siècle. Emprunté du grec *palunein*, « répandre de la farine », lui-même dérivé de *palê*, « farine, poussière très fine ».

Science qui étudie les pollens et les spores des espèces végétales actuelles ou fossiles.

PÂMER v. intr. ou pron. XI^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin populaire **spasmare*, dérivé de *spasmus*, « spasme », lui-même tiré du grec *spân*, « tirer, tirailler ».

S'évanouir (vieilli). *Pâmer* ou *se pâmer de douleur*. Fig. et souvent plaisant. Être sous le coup d'une sensation ou d'une émotion si forte qu'elle fait presque défaillir. *Se pâmer d'aise*. *Se pâmer d'admiration devant un tableau*. *Se pâmer de rire*. Absolt. *Il n'y a pas de quoi se pâmer*.

PÂMOISON n. f. XI^e siècle, *pasmeisun*. Dérivé de *pâmer*.

Évanouissement (vieilli). *Être sujet aux pâmoisons*.

Fig. et souvent plaisant. *Être, tomber en pâmoison*, être sous le coup d'une très vive admiration, éprouver une sorte de ravissement.

PAMPA n. f. XVIII^e siècle. Mot espagnol emprunté des langues indiennes d'Amérique du Sud.

Nom que l'on donne aux vastes plaines de l'Argentine, de l'Uruguay. *On distingue la pampa orientale, ou humide, immense prairie couverte d'herbes hautes, et la pampa occidentale, ou sèche, dont la végétation est celle de la steppe*.

***PAMPÉRO** n. m. XVIII^e siècle. Emprunté de l'espagnol *pampero*, lui-même dérivé de *pampa*.

Vent d'hiver froid et violent, qui souffle sur les pampas et sur les côtes d'Amérique du Sud, de la Patagonie au Brésil.

PAMPHLET n. m. XVII^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire de l'anglais *pamphlet*, de l'ancien français *pamphilet*, déformation de *Pamphilus*, titre d'une comédie en vers latins du XII^e siècle.

Écrit court. S'est appliqué depuis le XVII^e siècle à un petit ouvrage de circonstance d'un ton vif et mordant, n'hésitant pas à recourir aux attaques personnelles, et qui est devenu un genre de la littérature polémique. *Les pamphlets de Voltaire*.

Titre célèbre : *Le Pamphlet des pamphlets*, de Paul-Louis Courier (1824).

PAMPHLÉTAIRE n. et adj. XVIII^e siècle. Dérivé de *pamphlet*, avec influence de l'anglais *pamphleteer*.

1. N. Auteur de pamphlets.

2. Adj. Qui a le caractère du pamphlet. *Le genre pamphlétaire. Un ton pamphlétaire*.

PAMPILLE n. f. XVI^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire de l'ancien français *pampe*, « jeune feuille », du latin *pampinus*, « bourgeon, jeune pousse ».

Frange de passementerie comprenant un macaron d'où tombent des pendeloques.

Par ext. Petite pendeloque. *Les pampilles d'un lustre de cristal*.

PAMPLEMOUSSE n. m. XVII^e siècle, *pompelmous*. Emprunté du hollandais *pompelmoes*, lui-même composé à l'aide de *pompel*, « gros », et *limoes*, « citron ».

1. BOT. Fruit du pamplemoussier, à la pulpe peu juteuse et très acide, qu'on consomme confit ou en confiture.

2. Fruit de consommation courante, plus gros que l'orange, à la peau épaisse, à la chair juteuse et peu sucrée, qu'on appelle aussi *Pomélo*. *Jus de pamplemousse*.

***PAMPLEMOUSSIER** n. m. XIX^e siècle. Dérivé de *pamplemousse*.

1. BOT. Arbre fruitier de la famille des Rutacées appartenant au même genre que le citronnier et qui produit le pamplemousse.

2. Dans le langage courant, désigne aussi le pomélo, arbre qui produit le fruit du même nom.

PAMPRE n. m. XIII^e siècle, *pampe* ; XVI^e siècle, *pampre*. Emprunté du latin *pampinus*, « bourgeon, jeune pousse ».

1. BOT. Jeune rameau ou pousse de vigne de l'année, avant sa lignification.

2. Litt. Branche de vigne avec ses feuilles, ses vrilles, ses fruits. *On représente Bacchus avec une couronne de pampres*. Par anal. BX-ARTS. Ornement imitant cette branche.

I. PAN n. m. XI^e siècle. Emprunté du latin *pannus*, « morceau d'étoffe ».

1. Partie tombante ou flottante d'un vêtement, d'une étoffe. *Les pans d'une chemise, d'une jaquette. Un pan de rideau, de couverture*.

2. Tout ou partie d'une surface plane, dans une construction. *Le petit pan de mur jaune. Un pan de muraille effondré. La tempête a arraché un grand pan du toit*.

Spécialt. *Pan de bois* et, par anal., *pan de fer, pan de béton*, ensemble des pièces de charpente formant l'ossature à claire-voie d'un mur porteur, les vides étant garnis d'un matériau de remplissage ; la paroi ainsi constituée. *Pan de comble*, chacun des côtés de la couverture d'un comble. *Long-pan*, voir ce mot. *Pan coupé*, voir *Couper*.

Par anal. *Un pan de ciel bleu. Un pan de montagne. Fig. Des pans entiers de l'histoire de France*.

3. Un des côtés, une des faces d'un objet polyédrique. *Un écrou, une clef à six pans. Une salière à pans*.

II. PAN! interj. XVIII^e siècle. Onomatopée.

Onomatopée imitant le bruit sec et subit d'une détonation, d'un choc. *Pan! Un coup de tonnerre. Pan, pan! Ouvrez la porte*.

***PAN-, PANT(O)-** Tiré du grec *pas, pantos*, « tout ».

Élément de composition signifiant *Tout* et entrant dans la formation de nombreux mots dont les principaux figurent ci-après.

PANACÉE n. f. XIII^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *panacea*, du grec *panakeia*, de même sens, lui-même composé à l'aide de *pan*, « tout », et *akos*, « remède ».

1. ALCH. Élixir de longue vie, remède universel dont la quête constituait l'un des deux objets du grand œuvre.

2. MÉD. Nom donné jadis à certains remèdes qui passaient pour être efficaces contre toute maladie ou tout symptôme.

Fig. Solution, remède à toutes choses. *Certains imaginent avoir trouvé la panacée aux maux de l'humanité*.

Panacée contenant l'idée d'universalité, l'expression Panacée universelle constitue un pléonisme.

***PANACHAGE** n. m. XIX^e siècle. Dérivé de *panacher*.

Action de panacher, de mélanger. Spécialt. Dans un scrutin de liste, possibilité pour l'électeur d'inscrire, sur un même bulletin de vote, les noms de candidats appartenant à des listes différentes. *Le panachage est autorisé lors de certains scrutins*. Désigne aussi, sur une liste électorale, le regroupement de représentants de tendances, de partis différents.

PANACHE n. m. XV^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire de l'italien *pennacchio*, de même sens, du latin tardif *pinnaculum*, « petite aile ; faite », lui-même dérivé de *pinna*, « aile ».

1. Grande plume ou faisceau de plumes flottantes servant d'ornement. *Un dais surmonté d'un panache. Un panache de plumes d'autruche. Le panache blanc d'Henri IV*.

Par anal. *Les cavaliers de la Garde républicaine portent à leur casque un panache de crins. L'écureuil a une queue en panache. Un panache de fumée sort de la cheminée*.

2. Fig. Ardeur, bravoure, allure brillante qu'un chef montre dans le combat, l'action et qui se communiquent à ceux qui le suivent. *Il a conduit l'assaut avec panache*.

Par ext. Attitude qui allie la noblesse et l'élégance, la grandeur et le brio. *Se conduire avec panache face à l'adversité*. Par méton. *Son discours ne manque pas de panache*.

3. Vieilli. ÉQUIT. *Faire panache*, en parlant d'un cheval, tomber la tête en avant et faire un tour complet sur lui-même. Se dit aussi en parlant du cavalier. *Se mettre en panache*.

***PANACHÉ, -ÉE** adj. XIV^e siècle. Participe passé de *panacher*.

1. Vieilli. Orné d'un panache (on dit plutôt *Empanaché*).

2. Où se mélangent plusieurs éléments, plusieurs ingrédients, plusieurs couleurs. *Salade panachée*, mélange de plusieurs variétés de salade. *Haricots panachés*, mélange de haricots verts et de haricots écossés.

Glace panachée, formée de plusieurs glaces aux parfums différents. *Un demi panaché* ou, subst., *un panaché*, un verre de bière coupée de limonade.

Spécialt. *Tulipe panachée*, qui comporte des zones de couleurs variées. *Canari panaché*. BOT. Qui est atteint de panachure. *Feuille panachée*.

3. Qui a fait l'objet d'un panachage. *Bulletin panaché*. *Liste panachée*.

PANACHER v. tr. XIV^e siècle. Dérivé de *panache*.

1. Vieilli. Orner d'un panache (on dit plutôt *Empanacher*).

2. Mélanger des éléments divers, composer un assortiment. *Panacher une garniture de légumes*. *Panacher des couleurs*.

Spécialt. HORT. Produire des variétés dont les fleurs, les feuilles ou les fruits sont rayés ou bigarrés de couleurs diverses. *On peut panacher des fleurs par croisement d'espèce*. Intrans. ou pron. *Ce dahlia commence à panacher* ou *à se panacher*.

3. Procéder à un panachage. *Panacher une liste électorale*.

PANACHURE n. f. XVIII^e siècle. Dérivé de *panache*.

Tache de couleur ou semis de taches se détachant sur un fond de couleur différente. *Les panachures d'une fleur, d'un fruit, d'un plumage*.

Spécialt. ZOOL. Caractère des animaux dont le pelage ou la peau comporte des zones blanches, non pigmentées, qui n'existent pas chez l'espèce en général. – BOT. Phénomène par lequel des fleurs ou des feuilles présentent des taches de dépigmentation, dues à un virus ou à une mutation génétique.

PANADE n. f. XVI^e siècle. Emprunté du provençal *panada*, « soupe de pain ».

1. Soupe épaisse faite avec des croûtes de pain, de l'eau, du sel, du beurre et un jaune d'œuf. *Préparer une panade*.

Expr. fig. et pop. *Être dans la panade*, être dans une situation très difficile, une gêne extrême.

2. CUIS. Appareil à base de farine utilisé pour lier certaines farces.

PANADER (SE) v. pron. XV^e siècle. Probablement emprunté de l'ancien français *penade*, « ruade », lui-même dérivé du latin populaire **pedinare*, « ruer ».

Syn. désuet de *Se pavaner*.

***PANAFRICAIN, -AINE** adj. XX^e siècle. Composé de *pan-* et d'*africain*.

Qui concerne l'Afrique dans son ensemble ; qui est relatif au panafricanisme. *Congrès panafricain*.

***PANAFRICANISME** n. m. XX^e siècle. Dérivé de *panafricain*.

POLIT. Doctrine qui prône la solidarité et l'unité des peuples d'Afrique ; mouvement inspiré de cette doctrine, et qui prit naissance durant la colonisation.

***PANAGE** n. m. XII^e siècle, *paasnaige*. Emprunté du latin médiéval **pastinaticum*, de même sens, lui-même dérivé de *pascere*, « faire paître ».

Action de faire pâturer des porcs en forêt. *Le panage est régleménté par le Code forestier*. *Droit de panage*, servitude forestière qui permettait aux éleveurs de porcs de faire pâturer leurs animaux dans les forêts et les bois

communaux ; droit que l'on payait au seigneur, au Moyen Âge, et ensuite au propriétaire d'une forêt, pour avoir la permission d'y faire pâturer des porcs.

PANAIS n. m. XII^e siècle. Emprunté du latin *pastinaca*, « panais, carotte », lui-même dérivé de *pastinum*, « plantoir, houe ».

BOT. Plante de la famille des Ombellifères, à feuilles très découpées et à fleurs généralement jaunes, dont une espèce comestible est cultivée pour sa racine charnue d'un blanc jaunâtre, très odorante et d'une saveur douce. Par méton. Cette racine elle-même.

PANAMA n. m. XIX^e siècle. De *Panama*, nom géographique.

Chapeau d'été pour homme, souple et léger, tressé avec la feuille d'un latanier d'Amérique centrale et exporté à partir de la ville de Panama. Par ext. Tout chapeau de paille tressée. *Des panamas*.

***PANAMÉEN, -ÉENNE** adj. XX^e siècle. Dérivé de *Panama*, nom géographique.

Relatif à la ville de Panama ou à l'État du Panama. *Le gouvernement panaméen*. Subst. *Un Panaméen, une Panaméenne*, personne qui habite cette ville, ce pays, ou qui a la nationalité de cet État.

***PANAMÉRICAIN, -AINE** adj. XIX^e siècle, *pan-américain*. Composé de *pan-* et d'*américain*.

Qui concerne le continent américain dans son entier ; qui concerne tous les États du continent. *La route panaméricaine* ou, subst., *la panaméricaine*, qui traverse le continent de l'Alaska à la Terre de Feu. *Conférence panaméricaine*.

***PANAMÉRICANISME** n. m. XX^e siècle. Dérivé de *panaméricain*.

POLIT. Doctrine visant à renforcer la solidarité politique et économique entre les pays du Nouveau Monde. *Le panaméricanisme a été inventé par les Américains du Sud avant d'inspirer la doctrine de Monroe*.

***PANARABE** adj. XX^e siècle. Composé de *pan-* et d'*arabe*.

Qui est relatif à l'ensemble des pays arabes ou au panarabisme. *Mouvement panarabe*.

***PANARABISME** n. m. XX^e siècle. Dérivé de *panarabe*.

POLIT. Doctrine visant à réunir tous les pays de langue arabe en une vaste communauté ; mouvement inspiré de cette doctrine.

PANARD, -ARDE adj. XVIII^e siècle. Emprunté du provençal *panard*, « boiteux », probablement dérivé de *pan* au sens de « côté ».

Se dit d'un quadrupède domestique, en particulier d'un cheval, dont les genoux ou les jarrets sont rapprochés et les pieds écartés et tournés en dehors.

PANARIS n. m. XIV^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *panaricum*, altération de *paronychium*, du grec *parónukhia*, de même sens, lui-même composé à l'aide de *para*, « à côté de », et *onux*, « ongle ».

PATHOL. Infection purulente aiguë d'un doigt, superficielle ou profonde. *Le panaris provoque des élanements très douloureux*. *Inciser un panaris*.

***PANASIATIQUE** adj. XX^e siècle. Composé de *pan-* et d'*asiatique*.

Qui concerne l'Asie dans son ensemble ; qui est relatif au panasiatisme.

***PANASIATISME** n. m. XX^e siècle. Dérivé de *panasiatique*.

POLIT. Doctrine visant à unir tous les pays asiatiques ; mouvement inspiré de cette doctrine.

***PANATELA** (*e* se prononce *é*) ou **PANATELLA** n. m. XIX^e siècle. Mot espagnol signifiant proprement « biscuit, petit pain », lui-même emprunté de l'italien.

Cigare de havane, mince et très long.

PANATHÉNÉES n. f. pl. XVIII^e siècle. Emprunté du grec *panathēnaia*, de même sens, lui-même composé à partir de *pan*, « tout », et *Athēna*.

ANTIQ. GRECQ. Fêtes solennelles qu'on célébrait à Athènes en l'honneur de la déesse Athéna. *L'ensemble du monde grec était convié aux grandes panathénées, qui avaient lieu tous les quatre ans. Les petites panathénées étaient annuelles.*

***PANAX** n. m. XVI^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin, du grec *panax*, de même sens.

BOT. Genre de plantes des régions tempérées et tropicales, comprenant plusieurs espèces d'arbres ou arbrisseaux, dont une fournit le ginseng.

***PAN-BAGNAT** ◇ n. m. (pl. *Pans-bagnats*). XX^e siècle. Emprunté du provençal *pan bagnat*, proprement « pain trempé ».

Pain rond fendu en deux, imbibé d'huile d'olive et garni de tomates, oignons, poivrons, olives noires, anchois et œufs durs.

PANCARTE n. f. XV^e siècle. Emprunté du latin médiéval *pancharta*, « carte marine, charte », lui-même composé à l'aide du grec *pan*, « tout », et du latin *charta*, « feuille, papier ».

Panneau, plaque portant une inscription, un avis destiné au public. *Une pancarte affichée à l'entrée d'un bâtiment.* Par ext. Écriteau brandi par les participants à une manifestation, à un défilé.

***PANCHEN-LAMA** (*en* se prononce *ène*) n. m. (pl. *Panchen-lamas*). XX^e siècle. Du chinois *banchan*, transcription du sanscrit *pandita*, « homme instruit », et du tibétain *bla-ma* (voir *Lama I*).

Seconde autorité religieuse du bouddhisme tibétain après le dalaï-lama.

***PANCHROMATIQUE** (*ch* se prononce *k*) adj. XIX^e siècle. Composé de *pan-* et de *chromatique*.

PHOT. Qui est sensible à toutes les couleurs du spectre. *Pellicule, émulsion, couche panchromatique.*

***PANCHRONIQUE** (*ch* se prononce *k*) adj. XX^e siècle. Composé de *pan-* et de *chronique*.

GÉOL. Se dit des lignées d'organismes qui conservent des caractères constants pendant une longue durée géologique. *Les nautilus sont des fossiles panchroniques.*

LINGUIST. Se dit des faits linguistiques qui restent inchangés sur une très longue durée. *En français, la relation entre la fonction et l'ordre des mots est un phénomène panchronique.*

PANCLASTITE n. f. XIX^e siècle. Composé de *pan-* et de *-clastite*, tiré du grec *klastos*, « bris ».

Explosif liquide de grande puissance, très sensible aux chocs.

PANCRACE n. m. XVI^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *pancratium*, du grec *pankraton*, lui-même composé à l'aide de *pan-*, « tout », et *kratos*, « force ».

ANTIQ. Exercice qui faisait partie de la gymnastique et qui combinait la lutte et le pugilat. Par anal. Sport de combat voisin de la lutte gréco-romaine.

PANCRÉAS (*s* se fait entendre) n. m. XVI^e siècle. Emprunté du grec *pankreas*, de même sens, lui-même composé de *pan*, « tout », et *kreas*, « chair ».

ANAT. Chez les Vertébrés, glande allongée, située contre le rachis et derrière l'estomac, qui sécrète des enzymes digestives déversées par des canaux dans l'intestin grêle, et des hormones, en particulier l'insuline. *Fonction exocrine, endocrine du pancréas.*

***PANCRÉATECTOMIE** n. f. XX^e siècle. Composé à partir de *pancréas* et du grec *ektomē*, « coupure, amputation ».

CHIR. Ablation totale ou partielle du pancréas.

PANCRÉATIQUE adj. XVII^e siècle. Dérivé de *pancréas*.

BIOL. Qui appartient, qui se rapporte au pancréas. *Artère, veine pancréatique. Canal pancréatique. Suc pancréatique, sécrétion du pancréas, qui contient des enzymes digestives. Amylase, lipase pancréatique.*

***PANCRÉATITE** n. f. XIX^e siècle. Composé à partir de *pancréas* et de l'élément *-ite*, servant à former les noms qui désignent une inflammation.

PATHOL. Toute inflammation du pancréas. *Pancréatite aiguë. Pancréatite chronique.*

***PANDA** n. m. XIX^e siècle. Mot népalais.

Nom usuel donné à deux mammifères vivant dans les forêts de bambous de la Chine et du Népal, et qui sont menacés d'extinction. *Grand panda ou panda géant, animal qui ressemble à un ours à épaisse fourrure noire et blanche. Le grand panda se nourrit presque exclusivement de pousses de bambou. Petit panda ou panda doré, animal arboricole et nocturne qui ressemble à un raton laveur, à la fourrure brun-roux et à la longue queue touffue annelée de jaune.*

***PANDANUS** (*s* se fait entendre) n. m. XIX^e siècle. Latination scientifique du malais *pandang*, de même sens.

Arbre ou arbuste monocotylédone des régions tropicales, à allure de palmier, et dont une espèce fournit des fibres textiles. *Certaines espèces de pandanus sont très recherchées pour leur valeur ornementale.*

Par méton. La fibre fournie par les feuilles d'un de ces arbres, utilisée notamment en corderie.

PANDECTES n. f. pl. XVI^e siècle. Emprunté du latin *pandectae*, de même sens, lui-même formé à partir du grec *pan*, « tout », et *dekhesthai*, « recevoir ».

Recueil de prescriptions, de lois.

Avec la majuscule, autre nom du *Digeste* de Justinien (voir *Digeste*).

***PANDÉMIE** n. f. XVIII^e siècle. Composé à partir de *pan-* et du grec *dēmos*, « peuple », sur le modèle d'*épidémie*.

Épidémie qui touche la population de tout un continent, voire du monde entier. *Une pandémie de grippe. La pandémie de sida.*

***PANDÉMIQUE** adj. XVIII^e siècle. Dérivé de *pandémie*.

Qui présente le caractère d'une pandémie. *Un choléra pandémique.*

PANDÉMONIUM (*um* se prononce *ome*) n. m. XVIII^e siècle. Emprunté de l'anglais *pandemonium*, de même sens, lui-même composé du grec *pan*, « tout », et *daimôn*, « démon ».

Avec la majuscule. Lieu que l'on suppose être la capitale de l'enfer, où Satan convoque le conseil des démons. *Le Pandémonium est décrit par Milton dans « Le Paradis perdu ».*

Fig. *C'est un pandémonium, un vrai pandémonium*, se dit d'une réunion de mauvais esprits, de gens qui ne s'assemblent que pour faire le mal ou, par affaiblissement, d'une assemblée où règnent l'agitation, le vacarme.

PANDICULATION n. f. XVI^e siècle. Tiré du latin *pandiculari*, « s'étendre, s'étirer », lui-même dérivé de *pandere*, « étendre, déployer ».

Mouvement réflexe qui consiste à étendre les bras vers le haut, tout en renversant la tête et le tronc en arrière et en allongeant les jambes. *Les pandiculations sont presque toujours accompagnées de bâillements et ont lieu ordinairement lorsqu'on est très fatigué ou près de céder au sommeil.*

PANDIT (*t* se fait généralement entendre) n. m. XVI^e siècle, *pandita* ; XVII^e siècle, *pandite* ; XIX^e siècle, *pandit*. Emprunté du sanscrit *pandita*, « homme instruit ».

Titre honorifique donné en Inde à certaines personnalités, en particulier aux érudits de la caste des brahmanes, détenteurs du savoir traditionnel transmis en sanscrit et dans les langues anciennes apparentées. *Le pandit Nehru.*

I. PANDORE n. f. Date incertaine. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *Pandora*, du grec *Pandôra*, proprement « celle qui donne toute sorte de présents ».

Femme que Jupiter envoya aux hommes pour punir le larcin de Prométhée, à qui il remit une boîte qui contenait tous les maux et qu'elle ne put s'empêcher d'ouvrir. S'emploie dans l'expression figurée *Boîte de Pandore*, désignant ce qui est la source de beaucoup de maux.

***II. PANDORE** n. f. XVI^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *pandura*, du grec *pandoura*, « luth à trois cordes ».

MUS. Instrument à cordes pincées de la famille des luths, utilisé aux XVI^e et XVII^e siècles.

***III. PANDORE** n. m. XIX^e siècle. Du nom d'un personnage d'une chanson de Gustave Nadaud, *Les Deux Gendarmes*.

Fam. et iron. Gendarme.

PANDOUR n. m. XVII^e siècle. Tiré de *Pandour*, commune de Hongrie où fut levée la première troupe de ces soldats.

HIST. Au XVII^e et au XVIII^e siècle, nom donné aux soldats irréguliers de l'armée hongroise, puis à des mercenaires croates, serbes ou roumains au service de l'Autriche, qui se distinguèrent par leur cruauté et leurs exactions. *Les pandours furent incorporés à l'armée régulière hongroise par l'impératrice Marie-Thérèse. On désigna par la suite du nom de pandours les garde-frontières des marches autrichiennes, puis les volontaires dalmates levés par le maréchal Marmont en 1807.*

Par anal. Très vieilli. Homme de guerre brutal et indiscipliné, soudard ; par ext., s'est dit d'une personne aux manières rudes et grossières.

PANÉGYRIQUE n. m. XVI^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *panegyricus*, du grec *panêgurikos*, « qui concerne la fête de la cité », lui-même composé à l'aide de *pan*, « tout », et *aguris*, « rassemblement, foule ».

1. Discours public fait à la louange d'une personne, d'une cité, d'une nation, etc. *Le panégyrique d'Athènes que fit Isocrate. Pline composa le panégyrique de Trajan. Prononcer un panégyrique. Panégyrique d'un saint.*

Adj. *Style, discours panégyrique.*

2. Par ext. Éloge oral ou écrit, enthousiaste et sans réserve, d'une personne. *Il a fait son propre panégyrique.*

PANÉGYRISTE n. m. XII^e siècle, *pagegyriste*. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *panegyrista*, du grec *panêguristês*, « qui se rend à une fête solennelle », lui-même dérivé de *panêgurizein*, « prononcer un éloge au cours d'une fête publique ».

Personne qui compose, qui prononce un panégyrique. Par ext. Personne qui fait sans restriction l'éloge de quelqu'un. *Il s'est fait le panégyriste du tyran.*

***PANEL** n. m. XX^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire de l'anglais, de l'ancien français *panel*, « parchemin, rôle », « liste des jurés », puis « le jury lui-même ».

STAT. Groupe de personnes sélectionnées pour constituer un échantillon représentatif stable faisant l'objet d'enquêtes périodiques.

Ne doit être employé qu'en parlant de sondages d'opinion.

PANER v. tr. XVI^e siècle. Dérivé de *pain*.

Enrober un mets de chapelure, avant de le faire frire, sauter ou griller. *Paner des pieds de porc. Surtout au participe passé, adj. Escalope panée. Poisson pané.*

PANERÉE n. f. XIV^e siècle, *penneree*. Dérivé de *panier*. Vieilli. Contenu d'un panier plein. *Des panerées de fruits.* Fig. Grande quantité. (On écrit parfois *Pannerée*.)

PANETERIE (*ne* se prononce parfois *né*) n. f. XIII^e siècle. Dérivé de *panetier*.

1. Vieilli. Lieu où l'on conservait et distribuait le pain dans les communautés, les grands établissements. *On a placé la paneterie près du réfectoire.*

2. HIST. Sous l'Ancien Régime, un des sept offices de la bouche du roi. Par méton. L'ensemble du personnel de cet office, chargé de la préparation et du service de la table royale, et particulièrement du pain.

PANETIER, -IÈRE n. XII^e siècle. Dérivé de *pain*.

1. Vieilli. Personne chargée de garder et distribuer le pain dans les communautés, les grands établissements.

2. N. m. HIST. *Grand panetier*, grand officier de la maison du roi qui dirigeait la paneterie et qui, jusqu'au début du XVIII^e siècle, avait autorité sur tous les boulangers de la capitale.

PANETIÈRE n. f. XII^e siècle. Dérivé de *pain*.

1. Vieilli. Petit sac dans lequel les bergers, les pèlerins emportaient leur pain et leurs provisions de la journée.

2. Ancienn. Meuble, parfois suspendu, dans lequel on gardait le pain. Auj. Sac, corbeille servant au même usage.

***PANETON** n. m. XIX^e siècle. Dérivé de *panier*.

Petit panier sans anse, doublé de toile à l'intérieur, dans lequel les boulangers mettent la quantité de pâte nécessaire pour le pain (on écrit aussi *Panneton*).

***PANEUROPÉEN, -ENNE** adj. XX^e siècle. Composé de *pan-* et d'*européen*.

POLIT. (Terme particulièrement employé entre les deux guerres mondiales.) Qui concerne l'ensemble des pays européens ; qui prône une union étroite entre les États du continent européen. *Mouvement paneuropéen. Union paneuropéenne. Après la Seconde Guerre mondiale, la construction européenne a donné forme à l'idée paneuropéenne.*

PANGERMANISME n. m. XIX^e siècle. Composé à l'aide de *pan-* et de *germanique*.

HIST. Projet d'union politique et économique de tous les peuples d'origine germanique, qui se fit jour au cours du XIX^e siècle ; mouvement qui s'en réclame. Par ext. Mouvement favorable à l'expansion territoriale de l'Allemagne en Europe.

***PANGERMANISTE** adj. XX^e siècle. Dérivé de *pangermanisme*.

HIST. Qui est relatif ou favorable au pangermanisme. *Doctrine pangermaniste. Subst. Un, une pangermaniste.*

***PANGOLIN** n. m. XVIII^e siècle. Emprunté du malais *pangoling*, proprement « celui qui s'enroule ».

ZOOL. Mammifère de l'ordre des Édentés, à la tête petite et au corps allongé, recouvert d'écailles brunes et cornées se chevauchant, qui vit dans les régions tropicales d'Afrique et d'Asie et se nourrit de fourmis et de termites. *La plupart des pangolins sont nocturnes. Le pangolin se roule en boule en cas de danger.*

***PANHELLÉNIQUE** adj. XIX^e siècle. Composé de *pan-* et d'*hellénique*.

ANTIQ. GRECQ. Qui concernait l'ensemble des cités grecques. *Ligue panhellénique. Jeux panhelléniques*, les Jeux olympiques, pythiques, isthmiques et néméens, au cours desquels de grands concours gymniques rassemblaient tous les Grecs.

PANHELLÉNISME n. m. XIX^e siècle. Dérivé de *panhellénique*.

HIST. Doctrine visant à réunir tous les Grecs en une seule nation ; mouvement qui se développa particulièrement après l'indépendance de la Grèce en 1829, visant à rassembler tous les Grecs des Balkans et de l'Asie Mineure, continentaux ou insulaires.

***PANICAUT** n. m. XIV^e siècle. Emprunté du latin *pane cardus* ou *paniscardus*, « pain de chardon », car les jeunes feuilles de cette plante se mangeaient en salade ; refait, par étymologie populaire, en *panis caldus*, « pain chaud », parce que le contact des feuilles pouvait provoquer une sensation de brûlure.

BOT. Plante herbacée, le plus souvent vivace, de la famille des Ombellifères, aux feuilles dures, épineuses et dentées, et qui pousse dans les terrains incultes. *Panicaud champêtre. Panicaud des Alpes. Le panicaud maritime pousse sur les dunes littorales.*

PANICULE n. f. XVI^e siècle. Emprunté du latin *panicula*, de même sens, lui-même dérivé de *panus*, proprement « fil du tisserand », puis « épi à panicules ».

BOT. Grappe composée dont les axes secondaires sont eux-mêmes ramifiés. *Les fleurs en panicules de la lysimaque. Spécialt. Grappe d'épis ou d'épillets de certaines graminées. Panicules du riz, du sorgho. L'inflorescence mâle du maïs est une panicule.*

PANICULÉ, -ÉE adj. XVIII^e siècle. Dérivé de *panicule*.

BOT. Qui a des fleurs en panicule ; qui est en forme de panicule.

PANIER n. m. XII^e siècle. Emprunté du latin *panarium*, « corbeille à pain », lui-même dérivé de *panis*, « pain ».

1. Objet, ustensile aux parois rigides, muni d'une anse ou de poignées, qui sert à contenir, à transporter des marchandises, des provisions, voire des animaux. *Panier d'osier. Panier couvert. Panier à claire-voie. Le couvercle, le fond d'un panier. Panier à bois, à bouteilles. Panier à linge*, grande corbeille où l'on dépose le linge à blanchir. *Le panier à couverts d'un lave-vaisselle. Panier à salade*, récipient grillagé ou ajouré dans lequel on met la salade fraîchement lavée pour l'égoutter et, fig. et fam., fourgon de police utilisé pour le transport des détenus. *Panier* se dit aussi de la corbeille à papiers, où l'on jette les papiers inutiles. *Fig. Cela est bon à mettre au panier*, cela ne vaut rien.

Anciennt. *Panier de diligence, de coche*, caisse d'osier fixée à l'arrière, où l'on mettait les bagages et parfois les voyageurs les moins fortunés. Par méton. *Panier*, petite voiture légère et découverte à caisse d'osier.

Expr. fig. et fam. *Faire danser l'anse du panier*, voir *Anse. Mettre tous ses œufs dans le même panier*, voir *Œuf. Mettre tout le monde dans le même panier*, n'établir aucune distinction entre les uns et les autres. *Un panier percé*, une personne qui dilapide son argent au fur et à mesure qu'elle le gagne.

Expr. proverbiales. *Adieu paniers, vendanges sont faites*, se dit quand on arrive trop tard. Vieilli. *À petit mercier, petit panier*, voir *Mercier*.

2. Par méton. Contenu d'un panier. *Un plein panier de fraises, un demi-panier de pommes. Panier-repas* ou, simplement, *panier*, repas froid distribué dans un emballage lors d'un voyage ou d'une excursion, vivres emportés par un travailleur obligé de prendre son repas sur son lieu de travail. *Indemnité, prime de panier* (vieilli), indemnité versée par l'employeur aux salariés obligés de prendre leur repas sur leur lieu de travail. ÉCON. *Panier de la ménagère*, voir *Ménager II. Panier de devises*, ensemble de devises ou de monnaies dont la valeur, après pondération, sert de référence lors de transactions internationales. *Panier d'actions, d'obligations*. En apposition. *Monnaie panier*, voir *Monnaie*.

Expr. fig. et fam. *Le dessus du panier, le fond du panier*, voir *Dessus, Fond. Un panier de crabes*, un groupe de personnes qui se déchirent pour des rivalités d'ambitions, d'intérêts.

3. Spécialt. ARCHIT. *Arc, voûte en anse de panier*, arc surbaissé en demi-ovale. — ARTS DÉCORATIFS. Motif représentant une corbeille haute emplie de fleurs ou de fruits. — COSTUME. Sorte de jupon garni de cerceaux qui soutenait et élargissait sur les côtés les jupes et la robe des femmes, ou volants placés sur les hanches, pardessus la jupe. *Robe à paniers. Les paniers furent à la mode en France au XVIII^e siècle.* — APIC. Ruche de paille ou d'osier. — CHASSE. Piège pour les oiseaux, trébuchet. — PHOT. Corbeille à compartiments dans laquelle on place les diapositives à projeter. — SPORTS. Au basket-ball, filet

sans fond fixé à une armature métallique circulaire, dans lequel le ballon doit passer pour que le point soit marqué. Par méton. *Manquer, réussir un panier.*

***PANIÈRE** n. f. XIII^e siècle. Dérivé de *panier*.

Grande corbeille à deux anses. Par méton. Son contenu. *Une panière de linge.*

***PANIFIABLE** adj. XIX^e siècle. Dérivé de *panifier*.

Dont on peut faire du pain. *Céréales panifiables.*

PANIFICATION n. f. XVIII^e siècle. Dérivé de *panifier*.

Ensemble des opérations permettant la transformation d'une matière première en pain. *Le seigle, le maïs se prêtent à la panification. Coopérative de panification.*

PANIFIER v. tr. (se conjugue comme *Crier*). XVI^e siècle. Composé de *pani-*, tiré du latin *panis*, « pain », et de *-fier*, tiré du latin *facere*, « faire ».

Transformer en pain. *Panifier des farines.*

PANIQUE adj. et n. f. XVI^e siècle. Emprunté du grec *panikos*, « du dieu Pan » et, substantivement, « terreur », car on attribuait au dieu Pan tous les bruits inquiétants entendus dans les montagnes ou les vallées.

1. Adj. Relatif au dieu Pan ou aux forces mystérieuses de la nature.

Fig. et couramment. Qui trouble l'esprit de manière violente et soudaine. *Peur panique.*

2. N. f. Frayeur intense, soudaine et irraisonnée, souvent collective. *La foule fut prise de panique. Un vent de panique.*

Par affaibl. Fam. Affolement. *Pas de panique !*

***PANISLAMIQUE** adj. XX^e siècle. Dérivé de *panislamisme*.

Qui est relatif ou favorable au panislamisme. *Un parti panislamique.*

***PANISLAMISME** n. m. XX^e siècle. Composé de *pan-* et d'*islamisme*.

Doctrine visant à unir tous les peuples musulmans en une seule communauté ; mouvement qui s'en inspire.

***PANKA** n. m. XIX^e siècle. Mot hindi.

Dans certains pays chauds, sorte d'écran suspendu au plafond, que l'on manœuvre à l'aide de cordes pour ventiler une pièce.

I. PANNE n. f. XI^e siècle, aux sens 1 et 2 ; XIII^e siècle, au sens 3. Emprunté du latin *penna*, « plume », pour désigner une étoffe légère puis une fourrure.

1. TEXTILE. Étoffe de soie, de laine, de coton, travaillée comme le velours, mais dont les poils sont plus longs et moins serrés. *Panne de laine d'Amiens. Panne de velours* ou, simplement, *panne*, velours très léger, lisse et brillant, originellement en soie. *Un costume de don Juan en panne de velours.*

Par ext. Se dit de divers tissus d'aspect soyeux utilisés principalement en ameublement.

2. Par anal. Ancienn. Fourrure. N'a subsisté en ce sens qu'en héraldique.

3. Graisse épaisse qui se trouve sous la peau du porc et de quelques autres animaux, principalement à l'abdomen ; amas de graisse qui enrobe les rognons du porc. *On utilise la panne de porc pour faire du saindoux.*

II. PANNE n. f. XVI^e siècle, au sens I ; XVII^e siècle, au sens II ; XIX^e siècle, au sens III. Altération de *penne*.

I. Interruption, ralentissement. **1.** MARINE. *Mettre en panne*, pour un voilier, par gros temps, disposer ses voiles en les laissant battre de façon à dériver lentement. *Se tenir en panne.*

2. Impossibilité accidentelle et momentanée de fonctionner, en parlant d'un mécanisme, d'un moteur, d'un appareil. *Voiture en panne. Une panne d'allumage. Panne d'essence* ou, fam., *panne sèche*, arrêt du moteur d'un véhicule, provoqué par le manque de carburant.

Fig. et fam. *Être, se trouver en panne de quelque chose*, en manquer. *Être en panne de cigarettes, de journaux. Être en panne d'inspiration.*

3. Vieilli. Fig. et pop. Misère. *Être dans la panne, tomber dans la panne.*

4. Dans le langage du théâtre, rôle sans importance, de simple figuration.

II. TECHN. Partie de la masse métallique du marteau opposée à la tête ; partie plate et tranchante d'un piolet ; partie chauffante, en cuivre, d'un fer à souder.

III. Bande de nuages au-dessus de l'horizon. *Une grande panne barrait le couchant.*

III. PANNE n. f. XII^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin tardif *patena*, du grec *phanê*, « crèche, râtelier, lambris ».

BÂT. Pièce de bois ou de métal placée horizontalement sur deux fermes de charpente, entre la poutre faîtière et la sablière, pour supporter le milieu des chevrons.

PANNÉ, -ÉE adj. XIX^e siècle. Dérivé de *panne II*, pris au sens de « misère ».

Pop. et vieilli. Qui a perdu tout son argent ; qui est tombé dans la misère. *Un joueur panné.*

PANNEAU n. m. XII^e siècle, *panel*, pour désigner un petit pan d'étoffe. Issu du latin *pannus*, « pièce de tissu, lambeau ».

1. COUT. Chacune des bandes de tissu dont l'assemblage donne plus ou moins d'ampleur à une jupe, à une robe (on dit aussi *Lé*).

2. CHASSE. Morceau de toile ou filet servant à prendre le petit gibier ou à détourner les grands animaux. *Tendre un panneau.*

Loc. fig. et fam. *Donner, tomber dans le panneau*, se laisser duper, abuser.

3. SELLERIE. Chacun des deux coussinets rembourrés de crin que l'on place sous les arçons de la selle pour empêcher que le cheval ne se blesse.

4. Partie d'un ouvrage d'architecture ou de menuiserie qui offre une surface encadrée ou ornée de moulures. *Un panneau de porte. Une porte à panneaux. Panneau décoratif. Panneau de lambris. Des boiseries aux panneaux armoriés. Panneau de vitre, de glace.* Par ext. *Le panneau d'une rampe d'escalier, d'un balcon*, l'ensemble des ornements en fer forgé compris entre deux balustres d'une rampe, d'un balcon.

5. Élément de grande dimension et de faible épaisseur utilisé pour remplir ou recouvrir une surface. *Panneau de liège, de contreplaqué. Panneau d'aggloméré* ou de *particules*, obtenu par moulage et compression de copeaux et de fibres de bois.

Spécialt. *Panneau solaire*, surface composée de photovoltaïques, qui captent les rayons du soleil pour produire de l'électricité. AUTOMOBILE. Élément de revêtement extérieur de la carrosserie. *Panneau de portière.* – MARINE. *Panneau d'écouille, de cale*, pièce de bois ou de métal qui en assure la fermeture et l'étanchéité. Dans

la marine militaire, *Panneau* désigne plus spécialement l'ouverture circulaire par laquelle on pénètre dans un sous-marin.

Par anal. BÂT. Planche ou feuille servant à tracer le profil d'une pierre de taille ; chacune des faces de cette pierre.

6. Plaque de bois ou de métal, toile tendue sur un cadre, ou autre dispositif servant de support à diverses indications, informations. *Panneau d'affichage*. *Panneau publicitaire*. *Panneau indicateur*, qui, au bord d'une route, indique les localités, les directions et les distances kilométriques. *Panneau de signalisation*. *Panneaux électoraux*, sur lesquels sont apposées les affiches et les professions de foi des candidats.

PANNEAUTER v. tr. XVIII^e siècle. Dérivé de *panneau*.

1. CHASSE. Prendre ou détourner à l'aide de panneaux. *Panneauter un lièvre*. Intrans. Tendre des panneaux, ou fermer un territoire à l'aide de panneaux.

2. TECHN. Recouvrir, munir de panneaux.

***PANNEQUET** n. m. XIX^e siècle. Emprunté de l'anglais *pancake*, composé de *pan*, « poêle », et *cake*, « gâteau ».

CUIS. Crêpe garnie d'une préparation salée ou sucrée, que l'on roule ou que l'on plie en quatre avant de la passer au four. *Pannequets aux champignons*, *au fromage*. *Pannequet à la frangipane*.

***PANNERESSE** n. f. XVI^e siècle. Dérivé de *panneau*.

BÂT. Pierre taillée ou brique que l'on dispose à plat dans un mur suivant sa largeur de manière à en laisser apparaître la longueur. *L'alternance des panneresses et des boutisses dans un parement*.

I. **PANNETON** n. m. XVI^e siècle, *panneton* ; XVII^e siècle, *panneton*. Dérivé de *pennon*.

SERRURERIE. Partie d'une clef à tige qui entre dans la serrure et fait mouvoir le pêne. *Chaque panneton possède un profil et des découpes caractéristiques*.

Panneton d'espagnolette, chacun des deux petits tenons saillant sur le corps de l'espagnolette, qui servent à fermer le châssis d'une fenêtre.

*II. **PANNETON** n. m. Voir *Paneton*.

PANNICULE n. m. XIII^e siècle. Emprunté du latin *panniculus*, diminutif de *pannus*, « pièce de tissu, lambeau ».

ANAT. *Pannicule adipeux ou graisseux*, tissu sous-cutané où s'accumule la graisse.

PANONCEAU n. m. XII^e siècle, *penoncel*. Diminutif de *pennon*.

1. HIST. Écusson armorié qu'un seigneur apposait en certains lieux comme marque de sa juridiction. *Les panonceaux étaient placés sur des poteaux le long des routes*. *Les panonceaux d'un prince, d'un seigneur*.

2. Écusson à l'effigie de la République, que les notaires et certains officiers ministériels apposent à l'entrée de leur étude. *Les notaires ont l'obligation d'avoir de doubles panonceaux dorés*. *Le panonceau d'un huissier*.

3. Plaque, écusson, enseigne distinctive signalant un lieu à l'attention du public. *Les panonceaux d'un restaurant, d'une chaîne hôtelière*.

PANOPLIE n. f. XVI^e siècle. Emprunté du grec *panoplia*, « armement complet », composé à l'aide de *pan*, « tout », et *hoplon*, « arme ».

1. Au Moyen Âge, désignait l'armure complète, l'ensemble des armes équipant un chevalier.

Par anal. Jouet d'enfant comprenant un déguisement et divers accessoires caractéristiques d'un personnage célèbre, d'une profession. *Une panoplie de pompier, d'infirmière*.

Plaisant. Équipement nécessaire à l'exercice d'une activité. *La panoplie du chasseur, du pêcheur*.

2. Faisceau d'armes fixé à un écu en guise de trophée, pour servir à l'ornement d'une pièce. *Une panoplie de lances et de piques*. *Le goût des panoplies fut remis à la mode au XIX^e siècle*.

Fig. et fam., pour désigner un ensemble de moyens auxquels on peut recourir. *La panoplie des sanctions prévues par le Code*.

***PANOPTIQUE** adj. XIX^e siècle. Composé à l'aide du grec *pan*, « tout », et *optikos*, « qui concerne la vue », sur le modèle de l'anglais *panopticon*.

Se dit d'un édifice construit de manière qu'on puisse en embrasser d'un seul regard tout l'intérieur. *Les bâtiments panoptiques des prisons du XIX^e siècle*.

PANORAMA n. m. XIX^e siècle. Emprunté de l'anglais *panorama*, lui-même composé du grec *pan*, « tout », et *horama*, « ce que l'on voit, spectacle ».

1. Tableau peint en trompe-l'œil sur une toile circulaire de grande dimension, qui donne aux spectateurs l'illusion d'embrasser du regard un vaste horizon ; par méton., le bâtiment, en forme de rotonde, abritant cette toile. *Le premier panorama édifié en France en 1799 présentait une vue de Paris*. *Les panoramas furent en vogue au XIX^e siècle*. *Le passage des Panoramas, à Paris*.

Par ext. Large composition picturale représentant un paysage ou une bataille. *Un panorama des villes de Paris à Menton orne le hall de la gare de Lyon, à Paris*. *Le panorama de la bataille de Waterloo*.

2. Paysage de vaste étendue que l'on découvre depuis une hauteur. *Cette colline offre un beau panorama*.

Fig. Étude, ouvrage qui présente une vue d'ensemble d'un domaine, d'un sujet. *Panorama des lettres françaises, de la poésie contemporaine*.

PANORAMIQUE adj. et n. m. XIX^e siècle, comme adjectif ; XX^e siècle, comme substantif. Dérivé de *panorama*.

1. Adj. Qui permet d'embrasser du regard un paysage, qui offre un vaste point de vue. *Une vue panoramique*. *Restaurant panoramique*. *Autocar panoramique*, muni de larges baies. PHOT. CINÉMA. TÉLÉV. *Appareil panoramique*, dont le format permet l'exposition d'une grande largeur de film, ou qui est doté d'un mécanisme entraînant la rotation de l'objectif. *Écran panoramique*, de très grande dimension.

Fig. *Cet ouvrage présente une vue panoramique de la question*.

2. N. m. CINÉMA. TÉLÉV. Prise de vue réalisée en faisant pivoter une caméra autour d'un axe vertical ou horizontal ; le mouvement correspondant.

PANSAGE n. m. XVIII^e siècle. Dérivé de *panser*.

Action de panser un animal, en particulier un cheval.

PANSE n. f. XII^e siècle, *pance*. Emprunté du latin *panTEX*, « ventre, intestin ».

1. ZOOL. Chez les Ruminants, la première et la plus vaste des quatre poches de l'estomac, dans laquelle les aliments s'accumulent avant d'être acheminés vers le bonnet (on dit aussi *Rumen*). – CUIS. *Panse de brebis farcie*, plat traditionnel en Écosse.

2. Fam. Ventre ; estomac. *Avoir la panse pleine.* Expr. *S'emplier, se remplir la panse* ou, pop., *s'en mettre plein la panse*, manger avec excès, gloutonnement ou, fig., s'enrichir abusivement.

Pop. *Crever la panse à quelqu'un*, l'éventrer.

3. Par anal. Partie renflée d'un objet. *La panse d'une bouteille, d'un vase, d'un alambic. La panse d'un balustre. La panse d'une cloche*, la partie élargie où frappe le battant.

Spécialt. Partie médiane et arrondie de certaines lettres. *La panse d'un « a », d'un « b ».*

PANSEMENT n. m. XVI^e siècle. Dérivé de *panser*.

Action de panser une plaie, une blessure ; par méton., bande, gaze, compresse adhésive, etc., utilisées à cet effet. *Faire un pansement quotidien. Changer un pansement. Pansement adhésif. Pansement sec. Pansement gras. Pansement stérile.*

Par anal. *Pansement gastrique*, substance que l'on ingère afin de protéger la muqueuse de l'estomac de l'acidité des sucs gastriques.

PANSER v. tr. XIV^e siècle. Altération de *penser*, construit autrefois de manière transitive dans l'expression *penser quelqu'un*, « prendre soin de lui ».

1. Ancienn. Prodigier des soins à quelqu'un. « *Je le pansai, Dieu le guérit* » (« que Dieu le guérisse »), réponse qu'avait coutume de faire Ambroise Paré à ceux qui le remerciaient d'avoir dispensé ses soins à un malade.

Auj. Appliquer un linge, une compresse, une bande adhésive sur une plaie, une blessure pour la protéger ou la soigner. *Panser une brûlure, un abcès.* Par méton. *Panser une main, un pied. Panser un blessé.*

Fig. *Le temps panse les blessures d'amour-propre.*

2. Donner les soins nécessaires à un animal, spécialement à un cheval, en le brossant, l'étrillant, etc. *Panser une jument.*

***PANSLAVISME** n. m. XIX^e siècle. Composé à l'aide de *pan-* et de *slave*.

POLIT. Mouvement né dans la première moitié du XIX^e siècle, qui prônait, au nom d'un héritage historique et linguistique commun, l'union des peuples slaves. *Le panslavisme fut invoqué par la Russie pour se poser en protecteur des peuples slaves des Balkans.*

***PANSPERMIE** n. f. XIX^e siècle, d'abord pour désigner un mélange de substances hétérogènes. Emprunté du grec *panpermia*, « mélange de graines de toutes sortes », composé à l'aide de *pan*, « tout », et *sperma*, « graine, semence ».

SC. Processus par lequel la vie serait transmise d'un astre à l'autre par la migration de microorganismes ; théorie qui attribue l'origine de la vie sur Terre à un tel phénomène.

PANSU, -UE adj. XIV^e siècle. Dérivé de *panse*.

Qui a un gros ventre. *Un homme court et pansu.* Par anal. Qui présente un renflement. *Bouteille pansue.*

PANTAGRUÉLIQUE adj. XVI^e siècle. Du nom de *Pantagruel*, personnage de Rabelais.

Digne du géant Pantagruel ; qui évoque l'énormité de son appétit. *Un festin pantagruélique. Menu pantagruélique.*

PANTALON n. m. XVI^e siècle. Du nom de *Pantalone*, personnage qui, dans la comédie italienne, est vêtu d'un costume dont les chausses tombent sur les pieds.

Culotte longue qui descend jusqu'au cou-de-pied. *Pantalon de drap, de toile, de flanelle. Enfiler, ôter son pantalon. Le pli du pantalon. Un pantalon à pattes*

d'éléphant, voir *Patte. Pantalon à pont. On porte la jaquette avec un pantalon rayé. Tailleur-pantalon, vêtement féminin composé d'une veste et d'un pantalon. HIST. Pantalon garance*, porté par les soldats de l'infanterie de ligne de 1835 à 1915 ; par méton. et fam., se disait d'un fantassin de ligne.

Spécialt. *Pantalon corsaire*, voir *Corsaire. Pantalon de golf* ou *culotte de golf*, qui s'arrête au-dessous du genou et est resserré à son extrémité. *Pantalon de cheval* ou *culotte de cheval*, bouffant sur les cuisses et serré aux genoux ; désigne aussi un pantalon qui se porte avec des bottines. *Pantalon fuseau*, voir *Fuseau*.

Expr. *Avoir le petit doigt sur la couture du pantalon*, être dans la position du garde-à-vous et, fig., fam. et iron., se tenir prêt à obéir aux ordres, marquer un empressement appuyé ou excessif.

Par ext. Ancienn. Le plus souvent au pluriel. Culottes longues que les femmes portaient sous leur jupon.

PANTALONNADE n. f. XVI^e siècle. Dérivé du nom de *Pantalone* (voir *Pantalon*), par allusion aux bouffonneries de ce personnage.

Farce burlesque et grossière, inspirée de la comédie italienne ; bouffonnerie, facétie, parole ou action qui vise à provoquer le rire.

Par ext. Subterfuge ridicule auquel on recourt pour se tirer d'embarras ; fausse démonstration de joie, de douleur, etc. *Ses protestations d'amitié ne sont que pantalonnade.*

PANTELANT, -ANTE adj. XVI^e siècle. Participe présent de *panceler*.

1. Hors d'haleine, à la respiration courte et saccadée. *Un coureur pantelant. Un chien pantelant*, qui halète.

Par exag. Qui est sous l'effet d'une violente émotion, est en proie à un trouble profond. *Un homme pantelant d'effroi.*

2. Se dit de la chair d'un animal qu'on vient de tuer, et qui palpite encore.

PANTELER v. intr. (se conjugue comme *Amonceler* ◊). XII^e siècle, *pantoisier* ; XVI^e siècle, *panceler*. Issu, par l'intermédiaire du latin populaire **pantasiare*, « avoir des visions », puis « haleter », du grec *phantasioûn*, « faire naître une idée, imaginer ».

Rare. Haleter, avoir la respiration embarrassée et saccadée.

***PANTENNE** n. f. XVI^e siècle. Emprunté du provençal *panテナ*, « filet ».

CHASSE. Syn. de *Pantière*.

PANTHÉISME n. m. XVIII^e siècle. Dérivé de *panthéiste*.

PHIL. Doctrine qui pose l'identité substantielle de Dieu et du monde, ou d'après laquelle toute chose est en Dieu et Dieu en tout. *Dans le panthéisme stoïcien, Dieu ne fait qu'un avec l'Univers, qu'il organise et qu'il anime. Le panthéisme de Spinoza conçoit Dieu comme ne faisant qu'un avec la nature, substance éternelle et infinie dont tous les êtres sont des modes.*

Par ext. Attitude d'esprit qui exalte la nature en lui attribuant un caractère divin, qui voit la divinité partout à l'œuvre dans la nature.

PANTHÉISTE adj. XVIII^e siècle. Composé à partir du grec *pan*, « tout », et *theos*, « dieu », sur le modèle de l'anglais *pantheist*.

Relatif au panthéisme (en ce sens, on trouve aussi *Panthéistique*) ; qui soutient cette doctrine. *Culte panthéiste. Un philosophe panthéiste.* Subst. *Un, une panthéiste.*

PANTHÉON n. m. xv^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *pantheum*, du grec *pantheion* (*hieron*), « (temple) consacré à tous les dieux ».

1. Temple consacré par les Grecs et les Romains à tous les dieux. *Le Panthéon de Rome*, temple circulaire surmonté d'un dôme, élevé par Agrippa au milieu du Champ de Mars.

Par méton. L'ensemble des divinités dont une religion célèbre le culte. *Le panthéon grec, égyptien. Le panthéon védique. Les dieux du panthéon germanique.*

2. Monument destiné à honorer la mémoire des grands hommes d'une nation. *Le Panthéon de l'Escurial. Le Panthéon de Paris* ou, simplement, *le Panthéon. Un écrivain entré au Panthéon.*

Par ext. Fig. Ensemble des personnages qui se sont illustrés dans les lettres, les arts ou les sciences d'un pays. *Le panthéon littéraire.*

PANTHÈRE n. f. xii^e siècle, *pantere*. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *panthera*, du grec *panthēr*, de même sens.

Mammifère carnivore de la famille des Félidés, dont la robe est le plus souvent de couleur jaune mouchetée de taches noires ou marron, et qu'on appelle aussi *Léopard. Panthère noire. Panthère des neiges*, nom usuel de l'once.

Par méton. La fourrure de cet animal.

Fig. et fam. Femme sensuelle et provocante (alors que le terme de tigresse évoque plutôt une femme jalouse).

HIST. *Les Panthères noires*, mouvement de revendication regroupant des Noirs américains qui, dans les années 1960-1970, préconisaient l'usage de la violence pour lutter contre la discrimination raciale.

PANTIÈRE n. f. xiii^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *panthera*, du grec *panthēra*, désignant tout le gibier pris dans un filet, composé de *pan*, « tout », et *thēra*, « filet ».

CHASSE. Dans le sud-ouest de la France, filet que l'on tend verticalement pour prendre au vol certains oiseaux, notamment les palombes (on dit aussi *Pantenne*).

PANTIN n. m. xviii^e siècle. Dérivé régressif de *pantine*, désignant un écheveau de soie prêt à être teint.

Figurine de carton ou de bois, dont on fait mouvoir les membres au moyen d'un fil. *Gesticuler comme un pantin*. Par anal. et fam. Se dit d'une personne aux gestes saccadés et au maintien ridicule.

Fig. Personne qui se laisse manipuler. *Ce n'est qu'un pantin*.

Titre célèbre : *La Femme et le Pantin*, de Pierre Louÿs (1898).

***PANTOCRATOR** adj. m. xix^e siècle. Emprunté du grec tardif *panokratōr*, « tout-puissant ».

BX-ARTS. *Christ pantocrator* ou, subst., *Pantocrator*, se dit du Christ tel qu'il est représenté sur des fresques ou des mosaïques, au plafond des absides ou des coupes des églises, particulièrement dans l'art byzantin.

PANTOGAPHE n. m. xviii^e siècle. Composé à partir du grec *pan*, *pantos*, « tout », et *graphein*, « écrire ».

1. Instrument dont les tiges articulées permettent de reproduire des plans, des dessins à une échelle différente.

2. Par anal. CH. DE FER. Dispositif articulé, installé sur le toit des locomotives électriques, qui leur permet de capter le courant fourni par la caténaire.

***PANTOIRE** n. f. xv^e siècle, *pentoir* ; xviii^e siècle, *pantoire*. Dérivé de *pente*.

MARINE. Cordage fixé en tête de mât et dont l'autre extrémité est munie d'une boucle permettant d'amarrer un palan.

PANTOIS, -OISE adj. (rare au féminin). xii^e siècle. Déverbal de *pantoisier*, forme ancienne de *panteler*.

1. Vieilli. Haletant. *Il arriva, pantois*.

2. Décontenancé, stupéfait, interdit. *La nouvelle l'a laissé pantois*.

PANTOMÈTRE n. m. xvii^e siècle. Composé à partir du grec *pan*, *pantos*, « tout », et *metron*, « mesure ».

TECHN. Instrument utilisé par les arpenteurs pour mesurer les angles.

PANTOMIME n. xv^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *pantomimus*, du grec *pantomimos*, qui désigne un acteur de pantomime.

1. N. m. Vieilli. Acteur dont le jeu se limite aux gestes et aux mouvements du visage, qui tient son rôle sans faire usage de la parole (aujourd'hui, on dit plutôt *Mime*).

2. N. f. Art de représenter une action et d'exprimer les sentiments, les passions par les gestes et les attitudes, sans le secours de la parole ; le spectacle ainsi conçu. *Au xvii^e siècle, on appelait pantomime un ballet mythologique qui se dansait le visage couvert d'un masque. La musique d'une pantomime. Les pantomimes jouées au xix^e siècle à Paris, sur le boulevard du Temple, étaient de courtes scènes grotesques ponctuées de danses de corde. En apposition. Ballet, danse pantomime. Divertissement pantomime.*

Par ext. Affectation dans l'expression de certains sentiments, attitude outrée, ridicule par laquelle on cherche à donner le change. *Une sinistre pantomime.*

***PANTOTHÉNIQUE** adj. xx^e siècle. Emprunté de l'anglais *panathenic*, dérivé savant du grec *panathēn*, « de toute part ».

BIOL. *Acide pantothénique*, autre nom de la vitamine B5, que l'on trouve dans de nombreux aliments.

***PANTOUFLAGE** n. m. xx^e siècle. Dérivé de *pantoufler*.

Fam. À l'origine, le fait de renoncer au service militaire de l'État, pour un ancien élève de l'École polytechnique (passant de la botte à la pantoufle). Se dit par extension dans d'autres grandes écoles.

***PANTOUFLARD, -ARDE** adj. et n. xix^e siècle. Dérivé de *pantoufle*.

Fam. 1. Adj. Qui aime à demeurer chez soi ; qui se montre excessivement attaché à ses aises, à son confort. Subst. *Un pantouflard, une pantouflarde*.

2. N. m. Ancien élève d'une grande école de l'État ou haut fonctionnaire qui quitte la fonction publique pour faire carrière dans le secteur privé.

PANTOUFLE n. f. xv^e siècle, probablement d'abord comme nom propre, pour désigner un saint imaginaire, appelé *Pantoufle*. D'origine peut-être italienne.

1. Chaussure d'intérieur en tissu ou en cuir souple, sans tige et le plus souvent à semelle plate, que l'on met chez soi pour être plus à l'aise. *Une paire de pantoufles*. Se disait aussi d'une chaussure souple et légère. *La pantoufle de vair de Cendrillon*.

Loc. adv. Vieilli. *En pantoufles*, sans apprêt, à son aise.

Expr. fam. *Raisonner comme une pantoufle*, sottement, de travers.

Fig. et fam. Personne stupide ou maladroite.

2. Fam. Dédit qui doit être versé à l'État par un élève issu de l'École polytechnique ou de certaines grandes écoles pour rembourser ses frais d'études, s'il quitte la fonction publique avant la fin de son engagement. *La pantoufle peut être rachetée par le futur employeur.*

***PANTOUFLER** v. intr. XVII^e siècle, au sens de « deviser, s'entretenir familièrement avec quelqu'un » ; XIX^e siècle, dans l'argot scolaire, au sens actuel. Dérivé de *pantoufle*.

Fam. En parlant d'un ancien élève d'une grande école de l'État ou d'un haut fonctionnaire, quitter le service public pour faire carrière dans le secteur privé.

PANTOUM n. m. XIX^e siècle. Mot malais.

LITTÉRATURE. Pièce dont la forme est empruntée à la poésie malaise, composée de quatrains à rimes croisées dans lesquels le deuxième et le quatrième vers d'une strophe sont repris par le premier et le troisième vers de la suivante. *Les « Pantoums malais » de Leconte de Lisle ont conservé la veine érotique caractéristique de ce genre. Les pantoums de Baudelaire, de Verlaine.*

PANURE n. f. XIX^e siècle. Dérivé de *paner*.

CUIS. Pain finement émietté que l'on utilise pour paner des aliments avant de les cuire.

***PANZER** (se prononce *panzère*) n. m. XX^e siècle. Emprunté de l'allemand *Panzer*, « carapace », puis « blindage ».

MILIT. Char de combat de l'armée allemande, durant la Seconde Guerre mondiale. *Une division de panzers* (on use souvent de la forme allemande *Panzerdivision*).

PAON, PAONNE (se prononcent *pan*, *pane*) n. XII^e siècle, *poïn*. Issu du latin *pavo*, de même sens.

1. Grand oiseau de la famille des Phasianidés, dont le mâle a un plumage chatoyant, une petite aigrette sur la tête, et une longue queue dont les plumes ocellées peuvent se dresser en éventail. *Le paon criaille. La paonne est dépourvue de traîne et les couleurs de son plumage sont moins vives. Paon bleu*, espèce la plus commune. *Paon blanc. Un paon qui fait la roue.*

Expr. *Se rengorger comme un paon. Vaniteux comme un paon*, empli d'arrogance, de suffisance. Fig. *Faire le paon*, prendre des airs avantageux, chercher à se faire admirer. *C'est le geai paré des plumes du paon*, voir *Geai*.

Œil-de-paon, voir ce mot.

2. Par anal. ENTOM. Nom donné à plusieurs espèces de papillons dont les ailes sont parsemées d'ocelles semblables à celles qui ornent les plumes de paon. *Le grand paon. Le petit paon.*

PAONNEAU (se prononce *paneau*) n. m. XIV^e siècle. Dérivé de *paon*.

Jeune paon.

PAPA n. m. XIII^e siècle. Mot du langage enfantin, comme le latin *papa*.

Terme affectueux par lequel un enfant désigne et appelle son père, et qu'emploie aussi toute personne qui lui parle de son père avec une certaine familiarité. *Grand-papa, bon-papa*, synonymes affectueux de *Grand-père*.

Fam. Loc. *Fils à papa*, voir *Fils*. *Un papa gâteau*, qui gâte, qui choie ses enfants. *Un papa poule*, qui prodigue à ses enfants des soins de chaque instant. Loc. adv. *À la papa*, sans hâte, tranquillement, paisiblement. *Conduire à la papa*. Loc. adj. Péj. *De papa*, désuet, démodé, hors d'âge. *Le cinéma de papa*.

CONFIS. *Barbe à papa*, voir *Barbe*.

PAPABLE adj. XVI^e siècle. Adaptation de l'italien *papabile*, de même sens, qui est plus souvent employé dans le langage courant.

Se dit, notamment dans le langage de la presse, d'un cardinal qui semble en mesure de remporter le plus grand nombre de suffrages lors d'un conclave. Fig. S'emploie plaisamment pour parler des successeurs possibles d'une personne qui exerce de hautes responsabilités.

***PAPAÏNE** n. f. XIX^e siècle. Dérivé de *papaye*.

BIOL. Enzyme que l'on extrait du latex sécrété par le papayer.

PAPAL, -ALE adj. (pl. *Papaux, -ales*). XIV^e siècle. Emprunté du latin médiéval *papalis*, « du pape ».

Qui est propre au souverain pontife ; qui est accordé par le pape lui-même. *Pouvoir papal. Autorité papale. Tiare papale. Trône papal. Autel papal*, dans les basiliques majeures de Rome et d'Assise. *Bulle, bénédiction, audience papale*. (Dans certains emplois, on dit plutôt *Pontifical*.)

***PAPARAZZI** (zz se prononce généralement dz) n. m. XX^e siècle. Mot italien, au pluriel, formé sur le nom de *Coriolano Paparazzo*, personnage du film *La Dolce Vita*, de Federico Fellini.

Photographe de presse qui cherche à forcer l'intimité de personnes célèbres. *Fuir les paparazzis*.

PAPAS (s se fait entendre) n. m. XIII^e siècle, *paltas* ; XVII^e siècle, *papas*. Mot du grec byzantin.

Vieilli. Nom donné parfois aux prêtres des Églises d'Orient.

PAPAUTÉ n. f. XIV^e siècle. Dérivé de *pape*.

1. Charge confiée à l'évêque de Rome ; autorité qu'il exerce en tant que pasteur suprême de l'Église catholique. *Accéder à la papauté*.

Par méton. Temps pendant lequel un pape occupe le siège apostolique. *De grandes encycliques sociales ont marqué la papauté de Léon XIII*. (En ce sens, on dit plutôt *Pontificat* ou *Règne*.)

2. Système de gouvernement de l'Église catholique fondé sur la primauté de l'évêque de Rome ; ensemble des institutions, des traditions et des pratiques qui régissent l'administration de l'Église. *La papauté est une institution bimillénaire. La lutte entre la papauté et l'empereur, au Moyen Âge. Histoire de la papauté*.

PAPAVÉRACÉES n. f. pl. XVIII^e siècle. Dérivé de *papaver*, nom scientifique du pavot.

BOT. Famille de plantes herbacées angiospermes, qui portent des fleurs solitaires et produisent un suc lactescent. *Le pavot et le coquelicot font partie des Papavéracées*. Au sing. *La chélidoine est une papavéracée*. Adj. *Plante papavéracée*.

***PAPAVÉRINE** n. f. XIX^e siècle. Dérivé de *papaver*, nom scientifique du pavot.

CHIM. Un des alcaloïdes de l'opium, qui entre dans la composition de divers médicaments.

***PAPAYE** (se prononce *papaille*) n. f. XVI^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire de l'espagnol *papaya*, d'une langue caraïbe.

Fruit du papayer, de couleur jaune orangé, renfermant de nombreuses graines, à la chair sucrée et parfumée.

PAPAYER (se prononce *papailler*) n. m. XVII^e siècle. Dérivé de *papaye*.

BOT. Arbre exotique dont l'aspect rappelle le palmier, qui produit la papaye et dont on extrait la papaine.

PAPE n. m. XI^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin chrétien *papa*, du grec *pappas*, « père », puis « pape ».

1. Titre porté par l'évêque de Rome, successeur de saint Pierre et chef de l'Église catholique romaine. *Notre saint-père le pape. Sa Sainteté le pape. Élire un nouveau pape lors d'un conclave. Légat, nonce du pape. Une bulle, un bref, une encyclique du pape. La mule du pape*, voir *Mule II. La ville des papes*, Rome ; s'est dit aussi d'Avignon. HIST. *Les États du pape*, appelés aussi *États pontificaux* ou *États de l'Église*, sur lesquels les papes exercèrent une souveraineté temporelle de 756 à 1870.

Par anal. *Le pape noir*, nom donné parfois au général des Jésuites. MOYEN ÂGE. *Le pape des fous*, voir *Fou I*.

Par ext. Désigne parfois le chef de certaines Églises orientales. *Le patriarche de l'Église copte porte le titre de pape*.

Expr. fam. et iron. *Être sérieux comme un pape*, extrêmement, voire exagérément sérieux. *Se croire le premier moutardier du pape*, voir *Moutardier*.

Fig. et fam. Se dit d'une personne qui jouit d'une autorité sans partage au sein d'une école littéraire ou artistique, d'un mouvement de pensée. *Un des papes du surréalisme*.

BOT. *Monnaie-du-pape*, voir ce mot.

2. ZOOL. Nom donné à divers petits oiseaux au plumage très coloré, vivant au Canada, en Louisiane ou en Nouvelle-Calédonie.

PAPEGAI n. m. XII^e siècle. Emprunté de l'arabe *babbaga*, « perroquet ».

Très vieilli. Perroquet.

Par anal. Régional. Oiseau de carton ou de bois peint placé au bout d'une perche pour servir de cible au tir à l'arc ou à l'arbalète. *Tirer au papegai*.

I. PAPELARD, -ARDE n. et adj. XII^e siècle. Probablement dérivé de l'ancien français *papper*, « manger », puis « marmonner (des prières) ».

1. N. Fam. et vieilli. Faux dévot et, par ext., personne hypocrite, sournoise. Adj. *Un plaideur papelard*.

2. Adj. Qui dénote la fausseté, l'hypocrisie. *Un air papelard. Un ton papelard. Mine papelarde*.

***II. PAPELARD** n. m. XIX^e siècle. Dérivé de *papier*.

Pop. Papier, feuille manuscrite ou imprimée ; article de journal, dans l'argot de la presse.

PAPELARDISE n. f. XVI^e siècle. Dérivé de *papelard I*. Fausseté douceuse dans la manière d'être, d'agir.

PAPERASSE n. f. XVI^e siècle. Dérivé de *papier*.

1. Le plus souvent au pluriel. Vieux papier, écrit qu'on juge sans valeur. *Mettre au panier, jeter au feu un tas de paperasses. Un bureau envahi de paperasses*.

2. Au singulier, avec un sens collectif. *La paperasse*, les documents, formulaires, pièces nécessaires à la constitution d'un dossier, à l'accomplissement d'un acte administratif.

PAPERASSERIE n. f. XIX^e siècle. Dérivé de *paperasse*.

1. Grande quantité de papiers, amas de documents sans intérêt, d'écrits sans valeur.

2. Multiplication abusive, complication inutile des formalités administratives.

PAPERASSIER, -IÈRE n. XVIII^e siècle. Dérivé de *paperasse*.

1. Vieilli. Personne qui aime à conserver, à manier les vieux papiers.

2. Personne qui s'attache exagérément aux formalités administratives, qui se plaît à les compliquer inutilement. S'emploie le plus souvent adjectivement. *Une bureaucratie paperassière*.

***PAPEROLE** ou **PAPEROLLE** n. f. XX^e siècle. Mot régional. Dérivé de *papier*.

Ajout rédigé sur un papier collé à un manuscrit. *Les manuscrits de Marcel Proust sont couverts de papiers portant ses corrections et que l'on a appelés « paperoles »*.

PAPESSE n. f. XV^e siècle. Féminin de *pape*.

Ne s'emploie qu'en parlant de la *papesse Jeanne*, personnage légendaire qui aurait occupé le trône pontifical en 855.

PAPETERIE (*pe* se prononce souvent *pè*) n. f. XV^e siècle. Dérivé savant du latin *papeterius*, « papetier ».

1. Fabrication du papier ; usine où l'on fabrique du papier. *Il y a beaucoup de papeteries dans cette vallée*.

2. Commerce du papier ; magasin de détail où l'on vend du papier et divers articles de bureau. *Ouvrir, tenir une papeterie*. En apposition. *Librairie-papeterie*.

Par méton. Ces articles eux-mêmes. *Se fournir en papeterie*.

3. Anciennt. Nécessaire renfermant ce qu'il faut pour écrire et cacheter les lettres. *Une papeterie formant écritoire*.

PAPETIER, -IÈRE n. XVI^e siècle. Emprunté du latin médiéval *papeterius*, de même sens.

1. Fabricant de papier. En apposition. *Ouvrier papetier*. Adj. *L'industrie papetière*.

2. Personne qui fait le commerce du papier et, par ext., des articles de bureau.

PAPIER n. m. XIII^e siècle. Issu, par l'intermédiaire du latin médiéval *papyrus*, du grec *papyrus*, « papyrus ».

1. Matière à base de cellulose obtenue à partir de fibres végétales diverses que l'on réduit en pâte, puis que l'on étend, fait sécher et débite par feuilles. *Pâte à papier. Machine à papier*, qui transforme la pâte en feuilles. *Blanchiment, séchage du papier. Laver, laminier, calandrer le papier. Rouleau, bobine de papier. Rame, main, feuille de papier. Papier alfa. Papier de chiffons, de bois, de riz. Papier paille, papier maïs. Papier recyclé. Un bout de papier. Des serviettes en papier. Cocotte en papier*.

Cette matière, considérée selon sa consistance, et l'appât qui lui est donné. *Papier fort, mince. Un papier qui a du corps, de la main. Papier mat, glacé, satiné*.

Papier vergé, gaufré, filigrané, bouffant. Papier crépon. Papier pelure. Papier de soie. Papier marbré, maroquiné, jaspé. Papier vélin, papier parchemin. Un tirage sur beau papier, sur grand papier.

Selon le traitement qu'elle a subi. *Papier gris. Papier bulle*, voir *Bulle III*. *Papier pur chiffon, pur fil, couché, encollé. Papier chine, japon, hollandé. Papier à la forme. Papier adhésif, collant. Papier huilé, paraffiné, sulfurisé. Papier de verre, papier émeri, papier abrasif. Papier d'Arménie*, papier odoriférant qui se consume lentement, utilisé pour assainir et parfumer l'atmosphère. *Papier mâché*, voir *Mâcher*.

Selon le format choisi. *Papier grand aigle, petit aigle, carré, cavalier, colombier, coquille, couronne, écu, jésus, ministre, pot, raisin, tellière.*

Selon l'usage qui en est fait. *Papier journal. Papier buvard. Papier filtre, papier joseph. Papier d'emballage, papier kraft. Papier cadeau. Papier à cigarettes. Papier bible. Papier peint*. Spécialt. *Papier préparé pour qu'on puisse y écrire ou reproduire quelque chose. Papier à lettres, à en-tête. Mettre, jeter, coucher ses idées sur le papier*, les mettre par écrit. *Noircir du papier, gratter du papier* (fam.), voir *Noircir, Gratter. Un gratte-papier. Papier brouillon. Papier millimétré, réglé, quadrillé. Papier calque, carbone, photographique. Papier à dessin, à aquarelle. Papier Canson*, nom déposé d'un papier à dessin. *Papier à musique*. Loc. fig. *Réglé comme du papier à musique*, voir *Musique*.

Par anal. *Papier d'aluminium, papier d'étain ou papier d'argent*, servant à l'emballage des produits alimentaires.

2. Morceau, fragment, feuille de cette matière. *Des papiers gras jonchent le sol.*

Désigne le plus souvent une feuille sur laquelle figure un texte imprimé ou manuscrit. *Brûler une liasse de vieux papiers. Dissimuler des papiers*. JOURNALISME. Syn. fam. d'*Article*.

Loc. et expr. fig. *Sur le papier*, se dit de ce qui n'est pas encore effectif, réalisé, de ce qui n'existe qu'à l'état de projet. *Sur le papier, le budget était en équilibre. Un chiffon de papier*, voir *Chiffon. Être dans les petits papiers de quelqu'un*, être en faveur auprès de lui, jouir de sa confiance.

Spécialt. BX-ARTS. *Papiers collés*, œuvre picturale partiellement ou entièrement composée de morceaux de papier découpés et collés. *Les papiers collés de Braque, de Picasso, de Matisse.*

ADM. DROIT. *Papier timbré*, portant un ou plusieurs timbres officiels et dont l'emploi est obligatoire pour certains actes, par opposition à *Papier libre*, non revêtu de timbres fiscaux. *Faire une déclaration sur papier libre*. Au pluriel. *Papiers domestiques, papiers de famille*, documents, actes juridiques, conservés par des particuliers et attestant leurs droits, leur situation familiale. *Papiers d'identité* ou, simplement, *papiers*, voir *Identité. Ses papiers sont en règle. Être sans papiers*, résider dans un pays sans autorisation de séjour, en situation irrégulière (en ce sens, on dit substantivement *des sans-papiers*). *Faux papiers. Papiers de bord*, documents réglementaires conservés par le capitaine d'un navire ou le commandant de bord d'un avion. *Les papiers d'un véhicule*, la carte grise et le certificat d'assurance.

COMMERCE. BOURSE. Effet de commerce, titre constituant le support d'un droit de propriété, qui peut faire l'objet d'une négociation sur les marchés. *Papier bancaire. Papier commercial, de commerce*, effet de commerce pouvant être remis à l'escompte d'une banque. – FINANCES. Écrit dont le signataire reconnaît à l'attributaire le bénéfice d'un crédit. Se dit aussi des effets publics, des valeurs en papier émises par un gouvernement. *Papier-monnaie*.

PAPILIONACÉ, -ÉE adj. et n. f. XVIII^e siècle, d'abord comme adjectif. Dérivé savant du latin *papilio*, « papillon ».

BOT. 1. Adj. Qui est pourvu de cinq pétales inégaux, et dont l'aspect rappelle les ailes d'un papillon en vol. *Corolle papilionacée. Fleur papilionacée.*

2. N. f. pl. *Les Papilionacées*, sous-famille de légumineuses portant de telles fleurs et dont les fruits sont des gousses bivalves. *Le haricot, le trèfle, la luzerne font partie des Papilionacées*. Au sing. *Le lupin est une papilionacée.*

PAPILLAIRE (les deux *l* se prononcent le plus souvent sans mouillure) adj. XVII^e siècle. Dérivé de *papille*.

1. ANAT. Qui présente des papilles ; qui a la forme d'une papille. *Tunique, membrane papillaire. Eminences papillaires. Corps papillaire*, partie du derme qui est pourvue de papilles.

2. PATHOL. *Tumeur papillaire*, tumeur qui présente à sa surface des bourgeons semblables à de grosses papilles. *Conjonctivite papillaire*, caractérisée par une hypertrophie de la muqueuse conjonctivale.

PAPILLE n. f. XIV^e siècle. Emprunté du latin *papilla*, « mamelon ».

1. ANAT. Petite saillie conique que l'on observe à la surface de la peau ou d'une membrane muqueuse, formée de ramifications nerveuses et vasculaires. *Les papilles gustatives de la langue*, celles qui servent à la perception des saveurs. Par anal. *Papille optique*, point d'origine du nerf optique, correspondant à la tache aveugle de la rétine.

2. BOT. Petite éminence conique que l'on observe à la surface de divers organes végétaux. *Les papilles des pétales de rose.*

***PAPILLOME** (les deux *l* se prononcent parfois sans mouillure) n. m. XIX^e siècle, *papilloma*. Composé à l'aide de *papille* et de l'élément *-ome*, servant à nommer les tumeurs.

PATHOL. Tumeur, le plus souvent bénigne, caractérisée par une hypertrophie des papilles, qui se forme sur la peau ou sur certaines muqueuses. *Les verrues, les cors, certains polypes sont des papillomes.*

PAPILLON n. m. XII^e siècle. Emprunté du latin *papilio*, de même sens.

1. Insecte de l'ordre des Lépidoptères, pourvu de quatre ailes diversement colorées et couvertes d'écaillures fines. *L'adonis, le machaon sont des papillons diurnes. Le bombyx est un papillon nocturne. Filet à papillons. La chasse aux papillons.*

Se dit plus particulièrement du stade adulte de divers lépidoptères, par opposition à *Chenille* et à *Chrysalide*.

Expr. fig. et fam. *Courir après les papillons*, perdre son temps à des futilités. *Minute, papillon!* un peu de patience !

Fig. *C'est un papillon*, un caractère léger, inconstant, volage. *Papillons noirs*, idées sombres, visions tristes.

2. Par anal. TECHN. Écrou à ailettes qu'on serre et desserre à la main. – MÉCAN. Dispositif servant à régler le débit d'un fluide dans une machine, un moteur. *Papillon de carburateur. Vanne à papillon.*

En apposition. *Cravate papillon* ou, plus souvent, *Nœud papillon*, voir *Nœud*. SPORTS. *Brasse papillon*, nom donné à une variété de nage issue de la brasse, dans laquelle les bras sont projetés simultanément au-dessus de la surface de l'eau, puis ramenés en arrière. Ellipt. *Un cent mètres papillon.*

3. Spécialt. Feuillet imprimé de petite taille, inséré dans un ouvrage, une revue, et sur lequel figure un avis au lecteur, un erratum, etc. ; affichette de publicité, de propagande.

Fam. Contravention apposée sur le pare-brise d'un véhicule.

***PAPILLONNAGE** n. m. XVIII^e siècle. Dérivé de *papillonner*.

1. Action de papillonner. S'emploie surtout au figuré. *Papillonnage sentimental*.

2. SÉRICICULTURE. Sortie des papillons hors des cocons.

***PAPILLONNANT, -ANTE** adj. XIX^e siècle. Participe présent de *papillonner*.

Qui palpète, qui est agité d'un mouvement rapide comme celui des ailes d'un papillon. *Le vol papillonnant des chauves-souris*. Fig. En parlant d'une personne. Qui ne s'arrête à aucun objet, qui ne peut parvenir à se fixer. *Un esprit papillonnant*.

***PAPILLONNEMENT** n. m. XIX^e siècle. Dérivé de *papillonner*.

Mouvement qui évoque le battement des ailes d'un papillon. *Le papillonnement des paupières*. *Le papillonnement silencieux des éventails*. Fig. *Le papillonnement d'un esprit frivole*.

PAPILLONNER v. intr. XIV^e siècle. Dérivé de *papillon*.

Battre, palpiter, s'agiter comme les ailes d'un papillon. *Ses paupières papillonnèrent*.

Fig. En parlant des personnes. Passer d'un objet à un autre sans se tenir à rien, d'une personne à l'autre sans se fixer. *Papillonner d'un invité à l'autre, lors d'une réception*. *Quelques jeunes filles papillaient*.

PAPILLOTAGE n. m. XVII^e siècle. Dérivé de *papilloter*.

1. Mouvement involontaire des yeux, qui les empêche de se fixer sur un objet, ou manifestation d'un tic, indépendant de toute activité visuelle.

2. Effet produit par l'éparpillement de points lumineux ou vivement colorés, qui s'agitent sans cesse.

Spécialt. Terme utilisé dans le langage de la critique d'art, à partir du XVII^e siècle et en un sens péjoratif, repris par les Goncourt dans un sens favorable pour décrire un scintillement de la surface peinte qui dissout le dessin, et anticipe sur le pointillisme.

3. TYPOGR. Défaut d'impression, qui donne au tirage un aspect flou, tremblé.

PAPILLOTANT, -ANTE adj. XVIII^e siècle. Participe présent de *papilloter*.

Qui est agité de mouvements vifs et rapides. *Yeux papillotants*. *Lumière papillotante*.

PAPILLOTE n. f. XV^e siècle, au sens de « paillette d'or ou d'argent ». Dérivé de *papillon*, avec l'influence de *paillette*, les paillettes évoquant le chatoiement des ailes des papillons.

1. Ancienn. Morceau de papier sur lequel on enroule une mèche de cheveux pour la mettre en boucle, la faire friser. *Mettre des papillotes*. *Fer à papillotes*. *Être en papillotes*, avoir des papillotes sur la tête.

Expr. fig. et vieillie. *Cela n'est bon qu'à faire des papillotes*, se dit d'un écrit sans valeur.

2. CUIS. Enveloppe de papier huilé, de papier sulfurisé ou de papier d'aluminium dans laquelle on fait cuire un poisson, une viande, parfois des légumes. *Rougets*,

cailles en papillote. Se dit aussi du morceau de papier dentelé dont on entoure le manche d'un gigot en guise d'ornement.

3. CONFIS. Petit papier brillant et frangé qui enveloppe une friandise. Par méton. Cette friandise elle-même. *Une livre de papillotes*. *Papillotes lyonnaises*, dont le papier d'emballage est orné d'un dessin ou propose une devinette, un rébus. *Papillotes détonantes*, dont l'enveloppe contient un grain de fulminate d'argent qui produit un claquement à l'ouverture.

***PAPILLOTEMENT** n. m. XVII^e siècle. Dérivé de *papilloter*.

Éparpillement de points lumineux vifs et instables, scintillement qui trouble et fatigue la vue. *Le papillotement des rayons du soleil sur l'eau du lac*.

PAPILLOTER v. tr. et intr. XV^e siècle, au participe passé. Dérivé de *papillote*.

I. V. tr. Vieilli. 1. Mettre en boucles, friser des cheveux au moyen de papillotes.

2. CUIS. Mettre en papillote un poisson, une viande avant de les faire cuire. *Papilloter un saumon*.

II. V. intr. 1. En parlant des yeux, être agité d'un mouvement involontaire qui empêche de fixer les objets ; par méton., ciller, cligner des paupières sous l'effet d'une lumière trop vive ou intermittente. *Ses yeux papillotaient*.

2. En parlant de la lumière, d'objets lumineux, de couleurs, avoir des reflets changeants qui troublent la vue ; scintiller. Par ext. *L'image du téléviseur papillote*, elle saute, manque de netteté.

***PAPION** n. m. XVIII^e siècle. Emprunté du latin médiéval *papio*, de même sens.

ZOOL. Autre nom du babouin, grand singe cynocéphale.

PAPISME n. m. XVI^e siècle. Dérivé de *pape*.

1. HIST. *Césaro-papisme*, système politique qui conférait à un souverain temporel une autorité dans le domaine spirituel. *Le césaro-papisme de l'Empire byzantin, de l'empire des tsars*.

2. Terme désignant la primauté juridictionnelle et l'infaillibilité dogmatique du pape. A été utilisé polémiquement depuis la Réforme pour dénoncer la soumission des catholiques au pape.

PAPISTE adj. XVI^e siècle. Dérivé de *pape*.

Péj. Terme polémique utilisé par les chrétiens d'autres confessions pour qualifier les catholiques romains. Subst. *Les papistes*.

PAPOTAGE n. m. XIX^e siècle. Dérivé de *papoter*.

Fam. Causerie familière et frivole. Par méton., au pluriel. Propos légers, conversation sur des sujets de peu d'importance.

PAPOTER v. intr. XVII^e siècle, au sens de « manger sans entrain » ; XVIII^e siècle, au sens de « bavarder ». Dérivé de l'ancien français *papper*, lui-même issu du latin *pappare*, « manger ».

Fam. Échanger des propos futiles, de peu d'importance. *Des heures passées à papoter*.

***PAPOU, -OUE** adj. XVIII^e siècle. Emprunté du malais *papuwah*, proprement « crépu ».

Relatif aux habitants de la Nouvelle-Guinée et de ses îles côtières, qui forment aujourd'hui l'État de Papouasie-Nouvelle-Guinée. Subst. *Un Papou, une Papoue*. *Le papou*, la langue parlée par les Papous. (Voir aussi *Néoguinéen*.)

***PAPOUILLE** n. f. XX^e siècle. Dérivé d'une racine expressive *papp-*, avec l'influence de *chatouille*.

Pop. Chatouillement, caresse indiscreète. *Faire des papouilles à quelqu'un*.

***PAPRIKA** n. m. XIX^e siècle. Emprunté du hongrois *paprika*, de même sens.

Variété de piment rouge, réduit en poudre, et que l'on utilise comme condiment. *Le paprika entre notamment dans la préparation du goulache. Poulet au paprika*.

Anciennt. Au XIX^e siècle, a désigné en France une soupe au poivre.

PAPULE n. f. XVI^e siècle. Emprunté du latin *papula*, « bouton, pustule ».

PATHOL. Lésion cutanée superficielle, entraînant l'apparition d'un bouton de couleur rose ou rouge qui disparaît sans laisser de cicatrice. *Papule dermique de l'urticaire*.

***PAPULEUX, -EUSE** adj. XIX^e siècle. Dérivé de *papule*.

PATHOL. Qui est couvert de papules ; qui a le caractère d'une papule. *Épiderme papuleux. Éruption papuleuse*.

PAPYRACÉ, -ÉE adj. XVI^e siècle. Emprunté du latin *papyraceus*, « de papyrus ».

SC. NAT. Mince et sec comme une feuille de papier. *L'écorce du bouleau, d'abord lisse, s'exfolie en lambeaux papyracés*. – ANAT. *Lame papyracée*, qui entre dans la constitution de la paroi interne de l'orbite et qui est caractérisée par son extrême finesse.

PAPYROLOGIE n. f. XX^e siècle. Composé à partir de *papyrus* et du grec *logos*, « discours, traité ».

Science qui a pour objet l'étude des manuscrits sur papyrus. *L'épigraphie et la papyrologie contribuent à la connaissance de l'Antiquité*.

***PAPYROLOGIQUE** adj. XX^e siècle. Dérivé de *papyrologie*.

Relatif à la papyrologie. *Études papyrologiques*.

PAPYROLOGUE n. XX^e siècle. Dérivé de *papyrologie*.

Spécialiste de la papyrologie.

PAPYRUS (*s* se fait entendre) n. m. XVI^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *papyrus*, du grec *papyrus*, de même sens.

1. BOT. Plante herbacée vivace de la famille des Cypéracées qui pousse dans les marécages, dont les longues tiges nues, de section triangulaire, sont remplies de moelle et portent à leur sommet des touffes de feuilles lancéolées et des fleurs regroupées en ombelles. *Le papyrus se rencontre à l'état sauvage sur les bords du Nil, en Éthiopie, au Soudan et en Sicile*.

2. Assemblage de bandelettes découpées dans la moelle des tiges de cette plante qui, dans l'Égypte ancienne et d'autres pays du bassin méditerranéen, servait de support à l'écriture, au dessin. *Rouleau de papyrus. La plupart des livres des anciens étaient écrits sur papyrus*.

Par méton. Manuscrit, texte écrit sur ce support. *Papyrus égyptiens, grecs, latins. Les papyrus d'Herculanum, d'Oxyrhynchos*.

PÂQUE n. f. X^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin et du grec, de l'hébreu biblique *pessah*, « agneau pascal ».

1. Dans la religion juive, fête célébrée chaque année, le quatorzième jour de la lune qui suit l'équinoxe de printemps, pour commémorer la sortie d'Égypte du peuple hébreu (souvent avec la majuscule). *La Pâque juive. Jésus célébra la pâque avec ses disciples*. Par méton. *Manger la pâque*, se conformer à la loi de Moïse qui prescrit d'immoler un agneau à l'occasion de cette fête.

2. RELIG. CHRÉTIENNE. Fête mobile qui commémore la résurrection de Jésus-Christ. Dans la tradition propre aux Églises orientales, on emploie le féminin singulier. *La Pâque, la Grande Pâque russe. La Pâque grecque, copte*. Dans les autres confessions, on emploie le féminin pluriel *Pâques*. *Le jour, le dimanche de Pâques* ou, simplement, *Pâques* (pris comme masculin singulier), le dimanche qui suit la pleine lune de l'équinoxe de printemps. *Le temps de Pâques. Les vacances de Pâques. Le lundi de Pâques est férié. Pâques était tardif. Je vous paierai à Pâques prochain*. Expr. *Faire ses pâques*, communier dans le temps pascal, selon les prescriptions de l'Église catholique. *Bonnes pâques, joyeuses pâques!*

Vieilli. Pâques closes, le dimanche de Quasimodo. *Pâques fleuries*, le dimanche des Rameaux. *La Floride et l'île de Pâques furent ainsi nommées pour avoir été découvertes l'une un dimanche de Pâques fleuries, l'autre le jour de Pâques*.

HIST. *Les Pâques véronaises*, la révolte des habitants de Vérone contre les troupes françaises commandées par Bonaparte, au printemps de 1797.

Loc. *Œuf de Pâques*, voir *Œuf*. *À Pâques ou à la Trinité*, à une date improbable, ou jamais.

Prov. *Noël au balcon, Pâques au tison*, s'il fait doux à Noël, il fera froid à Pâques.

PAQUEBOT n. m. XVII^e siècle. Emprunté de l'anglais *packet-boat*, de même sens, composé de *packet*, « paquet », et *boat*, « bateau ».

1. Anciennt. Navire de faible tonnage, destiné au transport du courrier (voir *Paquet*).

2. Grand navire aménagé pour le transport des passagers. *Paquebot à vapeur, à moteur. Paquebot de ligne, de croisière. Un paquebot transatlantique* ou, ellipt. et subst., *un transatlantique. Les paquebots blancs des Messageries maritimes. Paquebot mixte*, conçu pour transporter également un certain tonnage de marchandises.

PÂQUERETTE n. f. XVI^e siècle. Dérivé de *Pâques*, par référence à l'époque où fleurit cette plante.

Petite marguerite blanche, très commune en Europe, qui pousse dans les prés.

Loc. fig. et fam. *Au ras des pâquerettes*, se dit de propos ou d'opinions manquant de hauteur de vues, de finesse.

***PÂQUES** n. f. pl. Voir *Pâque*.

PAQUET n. m. XV^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire de l'anglais *pack*, du néerlandais *pak*, de même sens.

1. Objet ou assemblage d'objets enveloppé, notamment en vue d'un transport, d'une expédition. *Faire, défaire un paquet. Expédier un paquet par la poste. Un paquet de journaux, de factures. Un paquet-cadeau*.

Spécialt. Ancienn. Ensemble de lettres, de dépêches destinées à une même personne ou portées par le même courrier ; ce courrier lui-même. *Le paquet d'Espagne. Le paquet d'Angleterre.* Fig. Dans la locution *Porte-paquet*, personne indiscreète qui rapporte à quelqu'un les propos qu'on a tenus sur lui.

CUIS. *Pieds et paquets* ou, en apposition, *pieds paquets*, spécialité marseillaise constituée de pieds de porc et d'estomac de mouton découpés et roulés en forme de petits paquets.

2. Emballage contenant une quantité déterminée de marchandise ; le contenu de cet emballage. *Un paquet de bonbons, de biscuits. Un paquet de thé, de cigarettes. Un paquet de café de 500 grammes.*

3. Loc. et expr. *Un paquet de*, une quantité importante, un lot, une masse de. *Vendre un paquet d'actions. Des paquets de neige tombaient des toits. Paquet de mer*, masse d'eau soulevée par une lame, qui s'abat brutalement sur un quai, une jetée, sur le pont d'un navire, etc. Fig. et fam. *Un paquet d'os*, une personne d'une grande maigreur (on dit plutôt *un sac d'os*). *Un paquet de nerfs*, une personne très nerveuse.

Par petits paquets, par petites quantités. *La foule des visiteurs était admise par petits paquets*, par petits groupes. Fig. Progressivement, par étapes successives. S'est dit d'une stratégie de conquête ou de pénétration. *La politique coloniale de Jules Ferry procédait par petits paquets.*

Fam. *Faire ses paquets*, se préparer à quitter un lieu en emportant ses bagages, ou plier bagage après avoir été congédié (aujourd'hui, on dit plus couramment *Faire sa malle, ses malles, ou ses valises*). *Dire son paquet à quelqu'un*, lui dire son fait sans ménagement. *Recevoir son paquet*, s'attirer des propos désobligeants. *Prendre, porter comme un paquet de linge sale*, sans aucun égard, sans ménagement. *Mettre le paquet*, produire un grand effort, user de tous les moyens dont on dispose pour assurer la réussite d'une entreprise. *Risquer le paquet*, s'engager hardiment dans une entreprise aventureuse (s'est d'abord employé au jeu). *Toucher le paquet*, une forte somme d'argent.

4. Spécialt. SPORTS. *Paquet d'avants*, au rugby, l'ensemble formé par les huit avants d'une équipe (doit être préféré à l'anglais *Pack*). – TYPOGR. Ancienn. Groupe de lignes composées ensemble, liées avec une ficelle et remises au metteur en pages. – INFORM. TÉLÉCOMM. Ensemble de données numériques, constituant un message ou une partie de message, organisées selon une disposition déterminée par le mode de transmission et acheminées comme un tout.

PAQUETAGE n. m. XIX^e siècle. Dérivé de *paqueter*.

1. Vieilli. Action de mettre en paquet, d'emballer (aujourd'hui, on dit plutôt *Empaquetage*).

2. MILIT. Ancienn. Manière dont le cavalier disposait son portemanteau derrière la selle ; ensemble de l'équipement porté par sa monture. Auj. Ensemble des effets, pliés et assemblés de façon réglementaire, qui constituent l'équipement d'un homme de troupe en tenue de campagne. *Faire son paquetage. Paquetage de route. Inspection de paquetage.*

***PAQUETER** ◇ v. tr. (se conjugue comme *Jeter*). XV^e siècle. Dérivé de *paquet*.

Vieilli. Emballer (aujourd'hui, on dit plutôt *Empaqueter*).

PÂQUIS n. m. XVII^e siècle. Issu du croisement de l'ancien français *pasquier* et de *pâtis*, tous deux issus du latin *pascere*, « faire paître ».

Vieilli. Lieu où le gibier vient se nourrir. Par ext. Pâturage.

(On dit plutôt *Gagnage*.)

***I. PAR-** Tiré de l'élément latin *per-*, marquant l'intensité.

Préfixe qui marque l'achèvement, l'accomplissement d'une action, et sert à former des verbes tels que *Parachever, parcourir, parfaire, parfondre, parvenir*, et leurs dérivés.

II. PAR prép. IX^e siècle. Issu du latin *per*, de même sens.

Par introduit un complément d'agent, un complément circonstanciel, ou le complément d'un nom, d'un adjectif. La préposition *Par* exprime divers rapports sémantiques empruntés à la préposition latine *per* ou exprimés en latin par l'ablatif.

Par sert à former, avec d'autres prépositions ou adverbes, des locutions prépositives et adverbiales reliées ou non par un trait d'union : *par-ci, par-dedans, par-dehors, par-delà, par-derrière, par-dessous, par-dessus, par-devant, par-devers, par-là ; par conséquent, par suite, par contre* (voir *Contre I*). La préposition *Par* entre également dans la composition de certains substantifs comme *parterre*, d'adverbes comme *parfois, partout, auparavant*, de la préposition *parmi*, d'interjections comme *pardieu, pardi, palsambleu*.

1. *Par* introduit un complément désignant un lieu :

– un lieu que l'on traverse, un endroit où l'on passe. *Arriver par le nord. Passer par Paris. Jeter quelque chose par la fenêtre.* Dans un itinéraire, ou, autrefois, une adresse postale. *Paris-Milan par Lausanne. Les Roches par Verneuil-sur-Avre.*

Fig. *Ne pas y aller par quatre chemins, voir Chemin. Cette idée lui a passé par l'esprit, lui est passée par la tête. Il est passé par bien des épreuves. Il a été forcé d'en passer par là*, de s'y résoudre.

– un espace à l'intérieur duquel on se déplace, une étendue que l'on parcourt. *Il s'est promené par la ville. Par toute la terre. Le bruit s'en répandit par tout le voisinage.*

Loc. *Par monts et par vaux*, voir *Mont. Par terre*, à terre, sur le sol. *Il est assis par terre. Jeter par terre. Par-ci, par-là*, de côté et d'autre, en divers endroits. Fam. *Par chez vous*, là où vous êtes, où vous habitez, etc. Loc. prép. *De par*, en quelque endroit de. *De par le monde.*

MARINE. Dans diverses indications de position. *Apercevoir une embarcation par tribord. Éperonner un navire par le travers. Mouiller par dix brasses d'eau. Envoyer un navire par le fond*, le couler. *Dans une passe, aligner un phare par une balise.*

– *Par* peut prendre une valeur distributive. *La neige fond par endroits.*

2. *Par* introduit un complément donnant une indication de temps :

– désignant une période, une durée. *Par le passé. Par la suite.* Considéré relativement aux circonstances, aux conditions atmosphériques. *Par ces temps troublés. Par les temps qui courent* (fam.), de nos jours, dans les circonstances actuelles. *Voyager par une belle journée d'hiver, par une nuit sans lune. Sortir par grand froid, par beau temps.* MARINE. *Naviguer par forte brise. Par gros temps, par mer de lames.*

– avec une valeur distributive. *Il vient deux fois par an. Je suis tenu au courant heure par heure. Parcourir cent kilomètres par heure, par jour.*

Au pluriel, pour indiquer la répétition. *Par moments, par intervalles. Cela s'est produit par trois fois.*

3. *Par* introduit un complément désignant ce qui cause, explique, permet une action, ou la manière dont on l'accomplit (dans ces emplois, l'article est le plus souvent omis) :

– indiquant la cause, le motif. *Par un heureux hasard. Par une extension de sens, ce mot signifie... Par analogie. Il est peintre par goût, par occasion. Il a fait cela par bonté, par acquit de conscience. Par erreur, par imprudence. Par extraordinaire, par miracle. Par définition, par nature, par principe.* Loc. adv. *Par cela, par là* (parfois renforcé par *même*), pour cette raison.

Dans ce sens, *Par* a été longtemps d'usage là où l'on emploie aujourd'hui *pour*. *Cela est fâcheux par bien des raisons.* On rencontre encore dans la langue juridique *Par ces motifs, Par la raison que...* Cet usage est à l'origine de la locution conjonctive *Parce que*, formée de *par, ce* et *que*.

– le moyen, l'instrument. *Apprendre une nouvelle par la radio. Il a obtenu cela par l'entremise d'un ami. Voyager par le train, par bateau, par avion. Régler une dépense par chèque. Voter par procuration. Diviser par dix, multiplier par deux. Preuve par neuf. Disparaître comme par enchantement. Vaincre par la ruse. Attaquer par surprise. Un oncle par alliance.* Ellipt. *Société par actions.*

Peut désigner une personne. *Envoyer une lettre par coursier, par porteur. Être cousins par les femmes.*

Fig. et fam. *Prendre quelqu'un par les sentiments. Mener quelqu'un par le bout du nez. Prendre une affaire par le bon bout.*

– la manière dont on procède. *Se tenir par la main. Raconter par bribes, par le menu. Ranger par ordre croissant, décroissant. Se répandre par capillarité. Travailler par foudres. Entrer par effraction.* Loc. *Apprendre par cœur. Par excellence, voir Excellence.*

Avec une valeur distributive. *Ranger par tas. Avancer deux par deux. Diviser par chapitres. Payer tant par tête, par mètre carré.*

– dans le sens de Relativement à, en ce qui concerne. *Par la taille, il domine son frère. Un homme remarquable par son élégance. Juger d'autrui par soi-même.* Loc. *Par certains côtés, par certains aspects.*

4. *Par* introduit un complément désignant l'agent de l'action. *La conquête de l'Espagne par les Maures. Faire tailler une haie par le jardinier. Arriver par soi-même. Il a tout fait par lui-même dans sa maison. Une représentation de « Tartuffe » par la troupe de la Comédie-Française ou, ellipt., « Tartuffe » par la Comédie-Française. Le « Requiem » de Mozart, par l'orchestre de..., par tel chef d'orchestre.*

Dans les tournures passives, *Par* est la préposition la plus fréquemment utilisée pour introduire le complément d'agent du verbe. *La troupe fut attaquée par l'ennemi. Les ateliers ont été remplacés par des immeubles. Un tableau peint par Van Gogh.*

5. Dans une invocation, un serment, une prière, devant le terme désignant l'être qu'on prend à témoin, la chose qu'on atteste ; dans les interjections ou formules servant à manifester sa colère, son indignation. *Par le ciel ! Par Dieu ! Par tous les saints ! Par ma foi ! Par ce que j'ai de plus cher au monde. Parbleu ! Pardi !*

Par introduit la formule du contreséing des lois, ordonnances et décrets. *Par le président de la République.*

6. *Par* introduit un nom, un pronom, un verbe à l'infinitif derrière certains verbes marquant le début ou la fin d'un procès. *Il a commencé par nier. Je vais finir par m'impatienter. Il finira bien par céder. La pièce débute par une scène d'exposition. Terminer par des remerciements. La fête s'est achevée par un feu d'artifice.* Prov. *Charité bien ordonnée commence par soi-même.*

III. PAR adv. XI^e siècle. Issu de l'élément latin *per-*, marquant l'intensité.

Seulement dans la locution *Par trop*, bien trop, beaucoup trop. *Il est par trop indulgent.*

IV. PAR (DE) loc. prép. XI^e siècle. Altération de l'ancien français *de part*, « de la part de ».

Vieilli. Au nom de. *De par le roi. De par la loi.*

On évitera d'employer la locution *De par* au sens de *Du fait de, étant donné.*

***I. PARA-** Tiré du grec *para*, « à côté de ».

Élément de composition exprimant une idée de proximité, de ressemblance, et servant à former de nombreux termes scientifiques dont les plus courants figurent ci-après.

***II. PARA-** Tiré de l'élément de composition italien *para-*, présent dans des termes tels que *parasole*, « parasol », *paravento*, « paravent », et issu de *parare*, « se garder de, éloigner ».

Élément de composition exprimant l'idée d'une protection.

PARABASE n. f. XIX^e siècle. Emprunté du grec *parabasis*, proprement « action de s'avancer ».

ANTIQ. GRECQ. Partie de la comédie où l'auteur, par la voix du coryphée, s'adressait directement aux spectateurs. *Les parabases des comédies d'Aristophane.*

***PARABELLUM** (*um* se prononce *ome*) n. m. XX^e siècle. Emprunté de l'allemand *Parabellum*, tiré de l'adage latin *si vis pacem, para bellum*, « si tu veux la paix, prépare la guerre ».

Nom déposé d'un modèle de pistolet automatique, à chargement par court recul du canon, qui fut notamment en usage dans les armées allemandes durant la Première Guerre mondiale. *Des parabellums.* En apposition. *9 mm parabellum*, calibre d'une des munitions créées pour ces pistolets, très largement utilisée aujourd'hui.

***PARABIOSE** n. f. XX^e siècle. Composé à partir de *para-* et du grec *bios*, « vie ».

BIOL. Greffe réalisée à des fins expérimentales, dans laquelle on soude l'un à l'autre deux organismes pour établir entre eux des échanges physiologiques par voie sanguine.

I. PARABOLE n. f. XII^e siècle, *parable* ; XIII^e siècle, *parabole*. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *parabola*, du grec *parabolê*, « comparaison, rencontre », composé de *para*, « à côté », et *bolê*, « action de lancer ».

Brève allégorie qui renferme un enseignement moral. Ne s'emploie guère qu'à propos de l'Écriture sainte. *Parabole biblique, évangélique. La parabole de l'enfant prodigue.*

Expr. fig. *Parler par paraboles*, s'exprimer de façon obscure, sibylline.

II. PARABOLE n. f. XVI^e siècle. De même origine que *parabole I*.

GÉOM. Courbe plane, définie comme le lieu géométrique des points équidistants d'un point fixe, ou « foyer », et d'une droite fixe, appelée « directrice ». *La section d'un cône par un plan parallèle à l'un de ses propres plans tangents donne une parabole. La parabole est une conique.*

Par anal. BALIST. Courbe que décrit dans l'espace un projectile (on dit aussi *Trajectoire*).

PARABOLIQUE adj. XVI^e siècle. Dérivé de *parabole II*.

1. GÉOM. Relatif à la parabole. *Courbe, fonction parabolique*. Par ext. Qui décrit une parabole. *La trajectoire parabolique d'un obus*.

2. TECHN. Qui a la forme d'un paraboloïde de révolution. *Le miroir parabolique d'un télescope, d'un radar. Phare parabolique. Antenne parabolique*, conçue pour capter les émissions de télévision par satellite (on trouve aussi, moins bien, *Parabole*).

PARABOLOÏDE n. m. XVII^e siècle. Composé à l'aide de *parabole II* et de l'élément *-oïde*, tiré du grec *eidōs*, « aspect, apparence ».

GÉOM. Surface définie par une équation du second degré, telle que les sections parallèles aux plans formés par l'axe vertical et l'un des axes horizontaux du repère orthonormé sont des paraboles. *Paraboloïde de révolution*, surface obtenue par la rotation d'une parabole autour de son axe. *Les sections planes horizontales d'un paraboloïde de révolution sont des cercles. Paraboloïde elliptique*, engendré par une ellipse dont les extrémités d'un des diamètres décrivent une parabole. *Paraboloïde hyperbolique*, voir *Hyperbolique*.

***PARACENTÈSE** (*cen* se prononce *cin*) n. f. XVI^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *paracentesis*, du grec *parakentēsis*, de même sens, composé de *para*, « à côté », et *kentēsis*, « action de piquer ».

CHIR. Ponction d'une cavité naturelle, pratiquée à travers la paroi afin d'évacuer le liquide qui s'y est anormalement accumulé. *Paracentèse abdominale. Paracentèse du tympan*.

***PARACÉTAMOL** n. m. XX^e siècle. Composé à l'aide de *para-* I et du latin *acetum*, « vinaigre ».

PHARM. Médicament utilisé pour ses propriétés antalgiques et fébrifuges.

PARACHÈVEMENT n. m. XIV^e siècle. Dérivé de *parachever*.

Action de mener à son complet achèvement, à sa pleine réalisation ; résultat de cette action. *Les jardins de Versailles furent le parachèvement de l'art de Le Nôtre*.

PARACHEVER v. tr. (se conjugue comme *Amener*). XIII^e siècle. Composé de *par-* I et d'*achever*.

Achever avec un soin particulier, mettre la dernière main à. *Parachever une œuvre, son ouvrage*.

***PARACHUTAGE** n. m. XX^e siècle. Dérivé de *parachuter*.

Action de parachuter ; résultat de cette action. *Le parachutage d'un commando à l'arrière des lignes ennemies. Le parachutage d'une équipe de secours*. Fig. et fam. *Le parachutage d'un nouveau directeur*.

PARACHUTE n. m. XVIII^e siècle. Composé de *para-* II et de *chute*.

1. Équipement constitué d'une voilure reliée par des suspentes à un harnais, et dont le déploiement, offrant une résistance à l'air, ralentit la chute d'une personne qui saute ou du matériel qu'on largue d'un avion. *Sauter en parachute. Parachute dorsal, ventral. Parachute de secours*.

Spécialt. *Parachute de queue*, qui se déploie à l'arrière d'un avion pour ralentir sa vitesse, à l'atterrissage ou lors d'un appontage.

2. TECHN. Dispositif de sûreté destiné à enrayer la chute d'un ascenseur, ou d'une benne dans un puits de mine, en cas de rupture des câbles.

***PARACHUTER** v. tr. XX^e siècle. Dérivé de *parachute*.

1. Larguer d'un avion au moyen d'un parachute. *Parachuter des troupes. Parachuter des vivres, des armes, des munitions*.

2. Fig. et fam. Nommer une personne à un poste, la charger de façon inopinée d'une mission, dans un milieu qui lui est étranger. *Parachuter un candidat dans une circonscription électorale*.

***PARACHUTISME** n. m. XX^e siècle. Dérivé de *parachute*.

Technique ou pratique du saut en parachute. *Parachutisme sportif, militaire. Brevet de parachutisme*.

***PARACHUTISTE** n. m. XX^e siècle. Dérivé de *parachute*.

Personne qui pratique le saut en parachute. MILIT. Soldat appartenant à une unité aéroportée entraînée à être larguée sur un théâtre d'opérations pour y mener notamment des coups de main, des actions rapides. *Un commando de parachutistes*. (On dit parfois, par abréviation et familièrement, *Para.*) Adj. *Bataillon de chasseurs parachutistes* (ou, par abréviation, *B.C.P.*). *Régiment parachutiste d'infanterie de marine* (ou, par abréviation, *R.P.I.M.A.*). *Unité du génie parachutiste*.

PARACLET n. m. XIII^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin chrétien *paracletus*, du grec *paraklētōs*, « défenseur ; consolateur », composé à l'aide de *para*, « à côté », et *kaleîn*, « appeler ».

ÉCRITURE SAINTES. Le plus souvent avec une majuscule. Nom donné au Saint-Esprit par saint Jean l'Évangéliste.

I. PARADE n. f. XV^e siècle. Dérivé de *parer I*.

1. Action de montrer avec ostentation et sans retenue les qualités que l'on possède, les avantages dont on jouit, d'en faire étalage. *Faire parade de son esprit, de son savoir. Une chambre de parade, un lit de parade, d'apparat, destinés à l'ornement plus qu'à l'usage ordinaire*. Fig. *Vertu, amabilité de parade*, affectée, de façade.

2. MILIT. Ancienn. Revue des troupes formant la garde montante.

Auj. Cérémonie au cours de laquelle des troupes défilent en grande tenue après avoir été passées en revue. *Défiler comme à la parade. Cheval de parade. Pas de parade*, pas cadencé qu'adoptent certains corps de troupe pour défiler devant un chef militaire. *Le pas de l'oie constituait le pas de parade caractéristique de l'armée allemande*.

Par anal. *Parade sportive*.

3. Exhibition, scène burlesque donnée à l'entrée d'une baraque foraine ou d'un cirque, pour inciter le public à assister au spectacle. « *Parade de cirque* », célèbre tableau de Seurat. Au cirque, on appelle *Grande parade* le défilé réunissant tous les artistes de la troupe, qui clôt la représentation.

Titre célèbre : *Parade*, ballet de Jean Cocteau et d'Erik Satie, créé en 1917.

Par ext. (parfois péj.). Toute manifestation destinée à frapper l'esprit du public, à retenir son attention. *Une parade publicitaire*.

4. ZOOL. *Parade nuptiale*, comportement rituel qu'adoptent, avant l'accouplement, les mâles de certaines espèces animales et, plus rarement, les mâles et les femelles. *La parade nuptiale du paon, de l'albatros, de la grue*.

II. PARADE n. f. XVII^e siècle. Dérivé de *parer II*.

Riposte à une attaque, à une critique. *Cette manœuvre constitue une parade efficace aux mouvements de l'ennemi. Trouver la parade à des accusations.*

ESCR. Action ou manière de parer un coup de l'adversaire. *Parade sûre, prompte. Parade riposte.* S'emploie également dans divers sports de combat. *Trouver la parade.*

III. PARADE n. f. XVI^e siècle. Emprunté de l'espagnol *parada*, de même sens, dérivé de *parar*, « s'arrêter ».

ÉQUIT. Action d'arrêter brusquement son cheval en déplaçant son assiette vers l'arrière-main. *Ce cheval est sûr à la parade.*

PARADER v. intr. XVI^e siècle. Dérivé de *parade I*.

1. ÉQUIT. En parlant d'un cheval ou de son cavalier. Exécuter avec élégance certaines figures imposées, faire une démonstration de virtuosité. *Faire parader son cheval.*

2. MILIT. En parlant d'une troupe. Prendre part à une parade, manœuvrer pour la parade.

3. Fig. et péj. Chercher à se faire admirer, à se faire valoir ; plastronner, se pavaner.

***PARADIGMATIQUE** adj. XX^e siècle. Dérivé de *paradigme*.

Qui a valeur d'exemple, de modèle. *Le caractère paradigmatique de la cité platonicienne.*

LINGUIST. Qui constitue un paradigme ; qui relève du paradigme.

PARADIGME n. m. XVI^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin tardif *paradigma*, du grec *paradeigma*, « exemple, modèle », lui-même dérivé de *paradeiknunai*, « montrer à côté ».

1. PHIL. Dans la philosophie de Platon, modèle idéal qu'imitent les réalités sensibles.

2. GRAMM. Ensemble des formes fléchies d'un mot pris comme modèle de déclinaison, de conjugaison. « *Rosa, rosae* » est le paradigme des noms latins de la première déclinaison. « *Aimer* » est souvent pris comme paradigme pour la conjugaison des verbes du premier groupe. – LINGUIST. Ensemble des éléments d'un mot ou d'une phrase susceptibles de commuter, que l'on peut faire varier en les substituant l'un à l'autre dans un contexte donné. *Le paradigme des déterminants*, les articles, adjectifs possessifs, démonstratifs, indéfinis, etc.

3. ÉPISTÉMOLOGIE. L'ensemble des représentations admises à un moment donné de l'histoire des sciences, et qui orientent le choix des problèmes à résoudre et la manière de les appréhender. *Thomas Kuhn a introduit la notion de paradigme. Le paradigme newtonien.*

PARADIS n. m. X^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin chrétien *paradisus*, du grec *paradeisos*, « parc, jardin », lui-même emprunté de l'ancien iranien *pardez*, désignant un parc clos royal ou princier, où se trouvent des animaux sauvages.

I. RELIG. 1. ÉCRITURE SAINTE. *Le paradis terrestre* ou, simplement, *le paradis* (parfois avec une majuscule), le jardin où, selon le récit de la Genèse, Dieu plaça Adam et Ève dès qu'il les eut créés, et où ils jouissaient en abondance de tous les biens de la nature, en harmonie avec les espèces animales. *Le paradis est parfois appelé « jardin des délices ».* *Adam et Ève furent chassés du paradis terrestre.*

Par anal. Séjour enchanteur, lieu idéal où l'on goûte le repos et la paix. *Cette vallée est un vrai coin de paradis, un petit paradis.*

Titre célèbre : *Le Paradis perdu*, de John Milton (1667).

2. THÉOL. Dans la religion chrétienne, séjour des bienheureux, dont les âmes jouissent auprès de Dieu d'un bonheur sans fin. *Le paradis et l'enfer. Aller au paradis. Les clefs, les portes du paradis. Le portier du paradis, saint Pierre.*

Dans la religion islamique. Séjour promis aux croyants en récompense de leurs mérites, où ils jouiront de tous les plaisirs. *Le paradis d'Allah.*

Expr. fig. *Être, se croire au paradis*, être au comble de la félicité. *Se recommander à tous les saints du paradis*, implorer aide et protection dans une circonstance difficile, une situation critique. Fam. *Il ne l'emportera pas au paradis ou en paradis*, il ne profitera pas longtemps de sa mauvaise action, ou de son avantage.

II. Fig. 1. État de complète félicité, où l'on goûte au parfait bonheur. *Baudelaire a parlé du vert paradis des amours enfantines. Paradis artificiels*, état passerager d'euphorie provoqué par l'usage de stupéfiants.

2. THÉÂTRE. Vieilli. Étage le plus élevé d'une salle de spectacles, où les places sont les moins chères (aujourd'hui, on dit plutôt, familièrement, *Poulailler*).

Titre célèbre : *Les Enfants du paradis*, film de Marcel Carné (1945).

3. ÉCON. *Paradis fiscal*, pays ou place financière qui fait bénéficier d'avantages fiscaux les personnes qui s'y installent ou y placent des capitaux en vue de se soustraire à la législation de leur pays d'origine.

4. SC. NAT. *Oiseau de paradis*, syn. de *Paradisier*. *Graine de paradis*, autre nom de la maniguette. *Pommier de paradis* ou, ellipt., *paradis*, variété de pommier nain.

PARADISIAQUE adj. XVI^e siècle. Emprunté du latin chrétien *paradisiacus*, de même sens.

Qui évoque les joies du paradis ; par affaibl., très agréable. *Séjour paradisiaque*, lieu enchanteur, où l'on jouit d'un bonheur sans mélange. *Une île paradisiaque.*

***PARADISIÈRE** n. m. XIX^e siècle. Dérivé de *paradis*.

ZOOL. Oiseau passereau d'Océanie dont le mâle porte un plumage aux couleurs chatoyantes et variées. *Grand paradisier. Petit paradisier. Paradisier royal.* (On dit aussi *Oiseau de paradis*.)

***PARADOS** n. m. XIX^e siècle. Composé de *para-* II et de *dos*.

FORTIFICATIONS. Terrassement élevé pour protéger les défenseurs d'une place forte contre les tirs de revers.

PARADOXAL, -ALE adj. (pl. *Paradoxaux, -ales*). XVI^e siècle. Dérivé de *paradoxe*.

1. Qui tient du paradoxe. *Opinion paradoxale. Une affirmation paradoxale.*

2. Qui aime à manier le paradoxe. *Un esprit paradoxal.*

3. Spécialt. PHYSIOL. *Sommeil paradoxal*, phase du sommeil pendant laquelle le dormeur présente une activité cérébrale semblable à celle de l'état de veille. *L'activité onirique a lieu durant les phases de sommeil paradoxal.* – MÉD. Qui semble contredire les symptômes que l'on associe ordinairement à une affection, à un état. *Pouls paradoxal*, pouls lent qui accompagne une forte fièvre. Par ext. *L'effet paradoxal d'un médicament*, constaté lorsque ses effets sont à l'inverse de ce que l'on en attendait.

***PARADOXALEMENT** adv. XVI^e siècle. Dérivé de *paradoxal*.

1. Contrairement à l'opinion commune. *Certaines victoires conduisent paradoxalement à des défaites.*

2. Par ext. Contre toute attente, contre toute évidence ; de façon surprenante. *Paradoxalement, il ne se réjouit pas de son succès.*

PARADOXE n. m. XV^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *paradoxon*, de l'adjectif grec *paradoxos*, composé à l'aide de *para*, « contre », et *doxa*, « opinion ».

PHIL. Proposition qui, énonçant son propre contraire, paraît à la fois vraie et fausse ; raisonnement dont la conclusion contredit les prémisses ou qui engendre deux conclusions contradictoires. *Les paradoxes de Zénon d'Élée. Le paradoxe du menteur*, mis en forme au IV^e siècle avant Jésus-Christ par Eubulide de Mégare, et dans lequel un menteur, confessant qu'il ment, atteste du même coup la véracité de ses dires.

Dans l'usage courant. Proposition contraire à l'opinion commune ou à la vraisemblance. *Avancer, soutenir un paradoxe. Manier, cultiver le paradoxe.*

Fig. *Cet homme est un vivant paradoxe, n'est que paradoxe.*

Titre célèbre : *Paradoxe sur le comédien*, de Denis Diderot (œuvre posthume publiée en 1830).

PARAFE n. m. Voir *Paraphe*.

PARAFER v. tr. Voir *Parapher*.

PARAFFINE n. f. XIX^e siècle. Emprunté de l'allemand *Paraffin*, tiré du latin *parvum affinis*, proprement « qui a peu d'affinités », parce que ce corps se combine difficilement avec d'autres.

CHIM. Dénomination de chacun des hydrocarbures saturés (on dit plutôt *Alcane*).

Désigne particulièrement une substance blanche, translucide et inodore, constituée d'un mélange d'hydrocarbures saturés et utilisée notamment dans la fabrication des bougies et de certains emballages. *On verse sur la confiture mise en pots une couche de paraffine qui la protège de la moisissure. La paraffine est employée en histologie pour enrober les pièces anatomiques que l'on va découper en fines lamelles. Coupe en paraffine.*

PHARM. *Huile de paraffine. L'huile de paraffine est un laxatif.*

***PARAFFINER** v. tr. XIX^e siècle. Dérivé de *paraffine*.

Enduire de paraffine. Au participe passé, adjt. *Papier paraffiné.*

***PARAFISCAL, -ALE** adj. (pl. *Parafiscaux, -ales*). XX^e siècle. Dérivé de *parafiscalité*.

ÉCON. Qui relève de la parafiscalité. *Taxe parafiscale.*

***PARAFISCALITÉ** n. f. XX^e siècle. Composé de *para-* 1 et de *fiscalité*.

ÉCON. Ensemble des charges et des taxes que les personnes physiques ou morales doivent acquitter, et dont le produit, à la différence de l'impôt, est destiné à alimenter des dépenses autres que celles du budget de l'État ou des collectivités locales. *Les prélèvements au profit du Fonds de développement de l'industrie cinématographique, les cotisations aux chambres de commerce, des métiers, d'agriculture et aux ordres professionnels relèvent de la parafiscalité.*

PARAFOUDRE n. m. XVIII^e siècle. Composé de *para-* II et de *foudre*, d'abord au sens de « paratonnerre ».

TECHN. Appareil servant à protéger les installations électriques contre les effets de la foudre ou, par extension, de tout phénomène de surtension électrique.

I. PARAGE n. m. XI^e siècle. Dérivé de *pair*.

1. Très vieilli. Extraction, origine. Ne se rencontre guère que dans la locution *De haut parage*, de haute naissance, de noble lignage. *Dame, demoiselle de haut parage.*

2. FÉOD. Partage d'un fief entre les cohéritiers d'un vassal, dont l'aîné seul prêtait foi et hommage au seigneur et assurait la totalité des obligations envers lui, comme s'il jouissait d'une pleine et entière possession. *La tenure en parage était fréquente en Normandie et en Angleterre. Philippe Auguste prescrivit la suppression du parage.*

II. PARAGE n. m. XVI^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire de l'ancien provençal *parage* ou de l'ancien gascon *paratge*, de l'espagnol *parar*, « s'arrêter ».

MARINE. Lieu d'escale (vieilli).

Au pluriel. Étendue de mer accessible à la navigation, située le long d'une côte, à proximité d'une île, d'un cap, etc. *La navigation est difficile dans ces parages. Les parages de l'île de Sein sont particulièrement dangereux.*

Par ext. *Les parages d'un lieu*, les abords immédiats, les environs. Loc. fam. *Dans les parages*, à proximité, aux alentours, tout près du lieu dont on parle. *Il rôde dans les parages.*

***III. PARAGE** n. m. XV^e siècle. Dérivé de *parer* I.

Action de parer ; résultat de cette action. CHIR. *Le parage d'une plaie*, débridement et nettoyage par lesquels on prépare la plaie à recevoir un traitement médical ou chirurgical. – BOUCHERIE. Action de préparer une pièce de viande pour la vente au détail. – PEAUSSE-RIE. Façon donnée aux peaux mégissées. – VITIC. Labour que reçoivent les vignes avant l'hiver. – TECHN. Action de dresser et de polir des surfaces métalliques.

PARAGOGE n. f. XIV^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin tardif, du grec *paragôgê*, « action d'amener à côté », composé de *para*, « à côté de », et *agôgê*, « transport ».

LINGUIST. Vieilli. Addition d'une lettre ou d'une syllabe à la fin d'un mot. *En latin, « egomet » pour « ego » est une paragoge. En français, les graphies « jusques » ou « avecque » sont des paragoges employées pour répondre à des nécessités métriques.*

PARAGOGIQUE adj. XVIII^e siècle. Dérivé de *paragoge*.

LINGUIST. Vieilli. Se dit d'une lettre ou d'une syllabe ajoutée à la fin d'un mot. *Lettre paragogique.*

PARAGRAPHÉ n. m. XIII^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin tardif *paragrapus*, du grec *paragrapnos*, composé à l'aide de *para*, « à côté de », et *graphein*, « écrire ».

Subdivision d'un texte en prose, marquée par un alinéa ou un retour à la ligne, qui souligne les différentes étapes d'une argumentation, la progression d'un récit, d'une description. *Le premier, le second paragraphe d'un chapitre. Numéroté les paragraphes d'un traité, d'un contrat.*

TYPOGR. Signe conventionnel (§) qui invite à se reporter à un paragraphe. *Voir page 12, § 3.*

***PARAGRÊLE** n. m. XIX^e siècle. Composé de *para-* II et de *grêle*.

Appareil servant à protéger les cultures contre la grêle. En apposition. *Canon paragrêle*.

PARAGUANTE (*guan* se prononce *gouan*) n. f. XVII^e siècle. Probablement tiré de l'expression espagnole *dar para guantes*, proprement « donner pour acheter des gants », puis « donner un pourboire ».

Vieilli. Présent fait en reconnaissance de quelque service. « *Pour quelque paraguante, on vous tuera votre homme* », réplique d'un personnage de la pièce de Victor Hugo *Le roi s'amuse*.

***PARAGUAYEN, -ENNE** (*gua* se prononce *gouè*) adj. XVIII^e siècle. Dérivé de *Paraguay*, nom géographique.

Relatif au Paraguay. Subst. *Un Paraguayen, une Paraguayenne*, personne qui est originaire du Paraguay ou qui a la nationalité de ce pays.

PARAÎTRE ◇ v. intr. (se conjugue comme *Connaître* ; aux temps composés, s'emploie principalement avec l'auxiliaire *Avoir*). x^e siècle. Emprunté du latin *parescere*, de même sens, lui-même dérivé de *parere*, « apparaître, se montrer ».

1. Devenir visible, poindre, apparaître ; commencer de se manifester. *Des bourgeons paraissent aux arbres. La côte paraît à l'horizon. L'aube, le jour paraît. Fig. Son esprit paraissait dans toutes ses réparties.*

Loc. verb. *Faire paraître, laisser paraître, laisser voir, montrer, manifester. Faire paraître un grand courage. Il a laissé paraître son sentiment. Ne rien laisser paraître.*

Impers. *Il a paru de grands génies dans ce siècle-là. Il y paraît, cela se voit, il en reste des marques. Cela est moins simple qu'il n'y paraît. Elle a été longtemps affaiblie par la maladie, mais il n'y paraît plus. Sans qu'il y paraisse.*

2. En parlant d'un écrit. Être publié, mis en vente, livré au public. Dans ce sens, *Paraître* s'emploie avec l'auxiliaire *avoir* si l'on veut présenter l'action, avec l'auxiliaire *être* si l'on veut davantage insister sur son résultat. *Un ouvrage à paraître. Vient de paraître, formule annonçant la parution d'un nouvel ouvrage. Une brochure récemment parue. Ce journal a paru malgré la censure. La troisième livraison de ce recueil est enfin parue. Faire paraître, publier. Faire paraître une annonce, un article dans un journal.*

Titre célèbre : *Vient de paraître*, d'Édouard Bourdet (1927).

3. En parlant d'une personne. Se présenter, se montrer ; assister à, comparaître (aux temps composés, s'emploie toujours avec l'auxiliaire *avoir*). *Il lui fut interdit de paraître à la cour. Paraître en public. Ce personnage ne paraît pas au troisième acte. Il n'a pas paru à la réunion. Paraître devant un tribunal, devant ses juges, devant Dieu. Un témoin qui paraît à la barre. Expr. Paraître à son avantage, sous son meilleur jour.*

Absolt. Briller, se donner une apparence flatteuse, se faire apprécier, remarquer. *Il cherche toujours à paraître. Vouloir paraître. L'art de paraître. Subst. Ne s'attacher qu'au paraître. L'être et le paraître.*

4. Suivi d'un attribut ou d'un complément. Se présenter sous tel ou tel aspect ; sembler, donner l'impression d'être, avoir l'apparence de. *Paraître triste, ému, enchanté. Il me paraît honnête homme. Il paraît plus sévère qu'il ne l'est en réalité. Ces aménagements font paraître la pièce plus vaste. Ces raisons paraissent bonnes. Cela paraît incroyable. Il paraît tout ignorer de cette affaire. Il parut céder. Elle paraît avoir vingt ans ou, ellipt., elle paraît vingt ans. Il a cinquante ans, il en paraît trente.*

Dans des constructions impersonnelles. *Il lui parut qu'il faisait froid. Il me paraît nécessaire que vous lui en parliez. À ce qu'il me paraît, cette affaire est très embrouillée.* Sans pronom personnel exprimé. *Il paraît inutile d'insister. Il ne paraissait guère vraisemblable qu'elle acceptât. Il paraît que, il paraîtrait que, on dit que, on prétend que. Il paraît qu'il y a eu, qu'il y aurait eu un accident. Il paraît qu'on aurait retrouvé le coupable.* En incise. *Il est, paraît-il, très riche.* Fam. *À ce qu'il paraît, à ce que l'on dit, d'après ce qu'on rapporte.*

***PARALANGAGE** n. m. XX^e siècle. Composé de *para-* I et de *langage*.

Dans les sciences du langage, désigne l'ensemble des mimiques, des gestes et mouvements expressifs qui s'ajoutent au langage articulé ou y suppléent.

PARALIPOMÈNES n. m. pl. XVII^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin chrétien *paralipomena*, du grec *paraleipomena*, participe neutre pluriel de *paraleipein*, « laisser de côté ».

RELIG. Nom de deux livres de l'Ancien Testament qui forment un supplément aux livres des Rois.

***PARALITTÉRAIRE** adj. XX^e siècle. Composé de *para-* I et de *littéraire*.

1. Se dit de travaux liés à la parution d'écrits ne relevant pas de la création littéraire.

2. Se dit d'ouvrages sans finalité pratique et utilitaire, qui ne peuvent cependant accéder au statut d'œuvre artistique ou intellectuelle, et présumés répondre à l'attente du grand nombre (on désigne aussi parfois ces ouvrages sous le nom de *paralittérature*). *Les romans dits « de gare » sont considérés comme des œuvres paralittéraires.*

***PARALITURGIE** n. f. XX^e siècle. Composé de *para-* I et de *liturgie*.

RELIG. Nom que l'on donne à certaines célébrations ou actes de dévotion rassemblant une communauté de fidèles, pour les distinguer des offices prescrits par les livres liturgiques. *Les processions, les veillées de prière, la récitation publique du rosaire relèvent de la paraliturgie.*

PARALLACTIQUE adj. XVII^e siècle. Emprunté du grec *parallaktikos*, de même sens.

ASTRON. Qui se rapporte à la parallaxe.

PARALLAXE n. f. XVI^e siècle. Emprunté du grec *parallaxis*, « mouvement alternatif », composé à l'aide de *para*, « à côté de », et *allatein*, « changer ».

1. ASTRON. Angle formé par le rayon visuel mené d'un point de la surface de la Terre à un astre avec le rayon mené du centre de la Terre à cet astre. *La parallaxe mesure la différence entre la position d'un astre tel qu'il est vu par l'observateur et celle qu'il aurait s'il était vu du centre de la Terre, permettant ainsi de déterminer la distance de cet astre à la Terre. Parallaxe diurne, angle sous lequel serait vu, d'un astre du système solaire, le rayon de la Terre. Parallaxe annuelle, angle sous lequel serait vu, d'une étoile éloignée, la moitié du grand axe de l'orbite décrite par la Terre autour du Soleil.*

2. TECHN. *Erreur de parallaxe*, erreur de lecture due à la position de l'observateur par rapport à la graduation d'un instrument d'optique ou de mesure.

PARALLÈLE adj. et n. XVI^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *parallelus*, du grec *parallelós*, de même sens, composé à l'aide de *para*, « à côté de », et *allélôn*, « les uns les autres ».

I. Adj. 1. GÉOM. Se dit de lignes ou de plans également distants les uns des autres dans toute leur étendue et qui n'ont aucun point commun. *Droites parallèles entre elles, parallèles à un plan.* Subst. *Tracer une parallèle à une droite. Le postulat des parallèles*, le cinquième postulat d'Euclide, sur lequel est fondée la géométrie euclidienne.

Par ext. *Ces deux rues sont parallèles*, elles ont été tracées à distance constante l'une de l'autre. GYMNASTIQUE. *Barres parallèles*, voir *Barre*.

2. Fig. Qui suit la même direction, vise au même résultat, tend à une même fin qu'une autre chose ; qui a lieu ou se déroule en même temps et de la même manière. *Deux personnages au destin parallèle. Ces deux États suivent des politiques parallèles. L'évolution parallèle de deux phénomènes.*

Par ext. Se dit de choses que l'on rapproche pour établir une comparaison, pour les confronter ou les éclairer l'une par l'autre. *Des études parallèles. Plutarque a écrit les « Vies parallèles » des hommes illustres de la Grèce et de Rome.*

Subst. *Établir un parallèle entre deux ouvrages, deux récits. Mettre en parallèle.* Titre célèbre : *Parallèle des Anciens et des Modernes*, de Charles Perrault (1688-1697).

3. Spécialt. CINÉMA. *Montage parallèle*, où alternent les séquences d'actions se déroulant simultanément. – ÉLECTR. Subst. *Montage en parallèle*, disposition de plusieurs générateurs ou appareils dont tous les pôles positifs et tous les pôles négatifs sont respectivement reliés entre eux (on dit aussi *Montage en dérivation*). – INFORM. Se dit du mode de transmission de données dans lequel les huit bits de chaque octet sont envoyés simultanément et non l'un après l'autre. Par méton. Dispositif, matériel adapté à ce mode de transmission. *Interface parallèle*, qui gère les échanges entre l'unité centrale et les périphériques. *Connexion parallèle. Un câble parallèle comporte au minimum huit fils.* Désigne aussi un système où des processeurs effectuent simultanément plusieurs opérations ou exécutent une même tâche répartie entre eux. *Calculateur parallèle.*

4. Péj. Qui agit, qui est pratiqué en dehors du cadre légal. *Police parallèle. Médecine parallèle. Marché parallèle*, marché clandestin.

II. N. Dans des emplois spécialisés. **1. N. f. FORTIFICATIONS.** Tranchée que l'on borde d'un parapet avec banquettes, et que l'on trace parallèlement au côté de la place qu'on assiège. *Première, seconde, troisième parallèle. Les parallèles étaient reliées entre elles par des chemins couverts.*

2. N. m. GÉOGR. Chacun des cercles imaginaires parallèles à l'équateur et servant à définir la latitude de tout point situé à la surface de la Terre. *Dans tous les lieux placés sur le même parallèle, les jours ont la même durée.* Spécialt. HIST. *Le 38^e parallèle*, qui, depuis 1945, sépare la Corée du Nord de la Corée du Sud.

PARALLÈLEMENT adv. XVI^e siècle. Dérivé de *parallèle*.

De manière à former des parallèles ; fig., de la même façon, dans le même temps. *Ces murs sont construits parallèlement les uns aux autres. Corneille et Racine ont traité parallèlement l'histoire de Titus et de Bérénice.*

Titre célèbre : *Parallèlement*, recueil de poèmes de Verlaine (1889).

PARALLÉLÉPIPÈDE n. m. XVI^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin tardif *parallelepipedum*, du grec *parallelépedos*, de même sens, composé à l'aide de *parallelós*, « parallèle », et *epipedon*, « surface plane ».

GÉOM. Polyèdre dont les six faces sont des parallélogrammes. *Les faces opposées d'un parallélépipède sont égales et parallèles entre elles. Parallélépipède droit*, dont les faces latérales sont perpendiculaires au plan de la base. *Parallélépipède rectangle*, parallélépipède droit dont la base est un rectangle. (On a dit aussi *Parallélipède*.)

***PARALLÉLÉPIPÉDIQUE** adj. XIX^e siècle. Dérivé de *parallélépipède*.

GÉOM. Qui a la forme d'un parallélépipède. *Solide parallélépipédique.* (On a dit aussi *Parallélipédique*.)

PARALLÉLISME n. m. XVII^e siècle. Emprunté du grec *parallelismos*, de même sens.

1. État de droites, de plans qui sont parallèles. *Le parallélisme de deux droites, de deux surfaces. Vérifier le parallélisme des roues d'un véhicule.*

2. Fig. Évolution comparable, déroulement semblable. *Le parallélisme de deux carrières. Le parallélisme de deux systèmes de pensée.*

PARALLÉLOGRAMME n. m. XVI^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin tardif *parallelogrammum*, du grec *parallelogrammos*, de même sens, composé à l'aide de *parallelós*, « parallèle », et *grammê*, « trait, ligne ».

GÉOM. Quadrilatère dont les côtés opposés sont égaux et parallèles. *Le losange, le rectangle et le carré sont des parallélogrammes.*

PARALOGISME n. m. XIV^e siècle. Emprunté du grec *paralogismos*, composé à l'aide de *para*, « contre », et *logos*, « discours, raisonnement ».

Raisonnement faux, dont l'erreur, à la différence du sophisme, n'apparaît pas à son auteur.

***PARALYSANT, -ANTE** adj. XIX^e siècle. Participe présent de *paralyser*.

Qui paralyse. *Sciatique paralysante. Gaz paralysant. Fig. Terreur paralysante.*

***PARALYSÉ, -ÉE** adj. XVI^e siècle. Participe passé de *paralyser*.

PATHOL. Atteint de paralysie. *Une jambe paralysée. Un malade paralysé.* Subst. *Un paralysé, une paralysée.*

PARALYSER v. tr. XVI^e siècle, *paralyser* ; XVIII^e siècle, *paralyser*. Dérivé de *paralyse*.

PATHOL. Frapper de paralysie. *Cet accident lui a paralysé le bras. Il a survécu à cette attaque, mais il est paralysé.*

Par ext. Immobiliser ; interrompre ou entraver l'activité, le fonctionnement régulier de. *Être paralysé par le froid. La grève paralyse l'activité économique du pays. Une panne paralyse la circulation ferroviaire.*

Fig. Frapper de stupeur, rendre incapable de réaction. *L'émotion paralysait toutes ses facultés. Un comédien paralysé par le trac.*

PARALYSIE n. f. XIII^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *paralysis*, de même sens, du grec *paralipsis*, « action de relâcher », puis « paralysie », composé de *para*, « à côté de », et *lusis*, « action de délier ».

PATHOL. Privation ou diminution importante de la motricité d'un membre, d'un organe, d'une partie du corps, due à une lésion d'origine nerveuse. *Une attaque*

de paralysie. *Paralysie faciale. Paralysie générale*, désigne spécifiquement les désordres neurologiques provoqués par la syphilis parvenue au stade terminal.

Par ext. Immobilisation; suspension ou cessation d'activité. *Paralysie des transports*.

Fig. Inertie, incapacité d'agir.

PARALYTIQUE adj. XIII^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *paralyticus*, du grec *paralutikos*, de même sens.

Qui a perdu tout ou partie de sa motricité. Subst. *Un, une paralytique. La parabole de l'aveugle et du paralytique, dans l'Évangile*.

***PARAMAGNÉTIQUE** adj. XIX^e siècle. Composé de *para-* I et de *magnétique*.

PHYS. Se dit d'un corps qui acquiert une aimantation faible et de même sens que le champ magnétique auquel il est soumis.

***PARAMAGNÉTISME** n. m. XIX^e siècle. Composé de *para-* I et de *magnétisme*.

PHYS. Propriété que possède la matière de développer un faible champ magnétique, de même sens que celui auquel elle est soumise.

***PARAMÉCIE** n. f. XIX^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin scientifique *paramecium*, de même sens, du grec *paramèkês*, « oblong », lui-même composé à l'aide de *para*, « à côté de », et *mèkos*, « longueur ».

ZOOL. Grand protozoaire cilié qui se développe dans les eaux stagnantes.

***PARAMÉDICAL, -ALE** adj. (pl. *Paramédicaux, -ales*). XX^e siècle. Composé de *para-* I et de *médical*.

Se dit des activités en rapport avec les soins de santé qui ne relèvent pas des attributions du corps médical. *Les infirmiers, les diététiciens, les masseurs-kinésithérapeutes, les orthophonistes exercent des professions paramédicales*.

PARAMÈTRE n. m. XVII^e siècle. Composé à partir de *para-* I et du grec *metron*, « mesure ».

1. MATH. Dans une fonction ou une équation, élément variable autre que les inconnues, auquel on peut attribuer une valeur quelconque, qui détermine une forme particulière de la fonction ou de l'équation sans en modifier la nature. *Dans la fonction $f(x) = ax$, a est le paramètre qui détermine la pente de la droite décrite par $f(x)$. Le paramètre d'une parabole, la distance de son foyer à sa directrice*.

Par anal. PHYS. Dans une formule ou une équation, quantité constante à laquelle on peut assigner une valeur quelconque, dans les limites imposées par la nature du phénomène étudié. – INFORM. Variable dont la valeur n'est déterminée par le système qu'au moment de l'exécution de l'application ou du programme.

2. Par ext. Chacune des données qu'il faut prendre en compte pour expliquer un phénomène, évaluer une situation. *La pression et la température sont les deux paramètres qui déterminent l'état des fluides. Les paramètres bactériologiques, physico-chimiques d'une eau. Paramètres biologiques du sang*.

STAT. Grandeur mesurable qui permet de présenter les caractéristiques d'un ensemble statistique, d'une série. *La moyenne arithmétique, la médiane sont des*

paramètres qui servent à apprécier l'ordre de grandeur des observations. L'écart type, la variance sont des paramètres de dispersion.

***PARAMÉTRIQUE** adj. XIX^e siècle. Dérivé de *paramètre*.

MATH. Relatif à un paramètre; qui contient un ou plusieurs paramètres. *Représentation paramétrique*.

***PARAMILITAIRE** adj. XX^e siècle. Composé de *para-* I et de *militaire*.

Qui, en marge des forces armées régulières d'un pays, dispose d'une organisation, d'un équipement militaires. *Ce groupe paramilitaire a suivi un entraînement intensif. Les États totalitaires ont massivement utilisé des formations paramilitaires pour contrôler la population*.

***PARAMNÉSIE** n. f. XIX^e siècle. Formé à l'aide de *para-* I et du grec *mnesis*, « mémoire ».

PSYCHOL. Trouble de la mémoire affectant notamment le sens des mots et la localisation dans le temps ou dans l'espace. *L'illusion de déjà vu est un exemple de paramnésie*.

PARANGON n. m. XIII^e siècle. Emprunté de l'italien *paragone*, « comparaison », dans l'expression *pietra di paragone*, « pierre de touche, modèle », lui-même issu du grec *parakonân*, composé de *para*, « à côté de », et *akonân*, « aiguïser ».

1. Ancienn. Comparaison. *Mettre en parangon*.

2. Souvent iron. Modèle, type accompli, illustration parfaite. *Un parangon de vertu*.

3. Spécialt. Marbre noir d'Égypte et de Grèce. En apposition. *Marbre parangon*. JOAILL. Pierre, perle sans défaut. *Ce diamant est un parangon*. – TYPOGR. Se disait de certains caractères de grande dimension. *Gros parangon. Petit parangon*.

PARANGONNAGE n. m. XIX^e siècle. Dérivé de *parangonner*.

TYPOGR. Action de parangonner; résultat de cette action.

PARANGONNER v. tr. XVI^e siècle. Dérivé de *parangon*.

TYPOGR. Assembler des caractères de corps différents, des signes algébriques, etc., de manière qu'ils s'alignent régulièrement.

***PARANOÏA** n. f. XIX^e siècle. Du grec *paranoia*, de même sens, composé à l'aide de *para*, « contre », et *noos*, *nous*, « esprit ».

PSYCHOPATHOL. Altération des facultés mentales caractérisée par le développement d'un délire d'interprétation à tendance égocentrique, fondé notamment sur la certitude d'avoir raison contre tous ou d'être victime d'une persécution.

***PARANOÏAQUE** adj. XIX^e siècle. Dérivé de *paranoïa*.

1. PSYCHOPATHOL. Qui est relatif à la paranoïa ou en présente les caractères. *Tendances paranoïaques. Délire paranoïaque. Psychose paranoïaque*, caractérisée par une méfiance agressive, une altération du jugement et une surestimation de soi.

Par méton. Dont le désordre mental relève de cette affection. *Personnalité paranoïaque*. Subst. *Un, une paranoïaque*.

2. Par affaibl., dans l'usage courant. Qui manifeste une méfiance ou une susceptibilité sans fondement.

***PARANOÏDE** adj. XIX^e siècle. Composé à l'aide de *paranoïa* et de l'élément *-oïde*, tiré du grec *eidōs*, « aspect, apparence ».

PSYCHOPATHOL. Qui évoque la paranoïa sans en présenter tous les caractères. *Délire paranoïde*, moins structuré que le délire paranoïaque, mais comportant les mêmes tendances à l'inadaptation sociale. *Démence paranoïde*, forme délirante de la démence précoce.

***PARANORMAL, -ALE** adj. (pl. *Paranormaux, -ales*). XX^e siècle. Composé de *para-* I et de *normal*.

Qui ne trouve aucune explication dans le cours normal des phénomènes, dont la science ne peut rendre compte. *Manifestation paranormale. Phénomènes paranormaux.*

PARANYMPHE n. XV^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *paranympus*, du grec *paranymphos*, de même sens, composé à l'aide de *para*, « à côté de », et *numphē*, « fiancée, jeune mariée ».

1. Dans l'antiquité grecque. Jeune homme ou jeune fille qui conduisait respectivement le marié ou la mariée à la maison nuptiale le jour de la cérémonie.

Par anal. Au masculin. Nom donné au Moyen Âge au seigneur chargé d'accompagner une princesse de la demeure de son père à celle de son époux.

2. N. m. Sous l'Ancien Régime, dans l'Université de Paris, celui qui conduisait à la chancellerie les candidats désignés pour la licence, et qui complimentait ensuite les élus. Par méton. Le discours prononcé en cette circonstance. S'est dit par extension de tout discours d'éloge.

***PARAPENTE** n. m. XX^e siècle. Composé de *para-* II et de *pente*.

Appareil constitué d'une voile de forme rectangulaire et d'un harnais, qui permet de planer en s'élançant du sommet d'une falaise ou d'un à-pic montagneux.

PARAPET n. m. XVI^e siècle. Emprunté de l'italien *parapetto*, lui-même composé de *para-*, tiré de *parare*, « protéger », et *petto*, emprunté du latin *pectus*, « poitrine ».

1. FORTIFICATIONS. Massif de terre ou de maçonnerie qui surmonte un rempart ou une tranchée et les protège du feu de l'ennemi.

2. Mur à hauteur d'appui, élevé sur le bord d'une terrasse, sur les côtés d'un pont, le long d'une route de montagne, etc., pour servir de garde-fou. *Un parapet de granit.*

***PARAPHARMACIE** n. f. XX^e siècle. Composé de *para-* I et de *pharmacie*.

Ensemble des produits d'hygiène, de beauté, de confort, distincts des médicaments proprement dits, qui sont vendus dans les pharmacies ou dans des magasins spécialisés portant ce nom.

***PARAPHASIE** n. f. XIX^e siècle. Composé à l'aide de *para-* I et d'*aphasie*.

PATHOL. Trouble du langage qui consiste à substituer les mots les uns aux autres ou à les déformer.

PARAPHE n. m. XIV^e siècle. Probablement emprunté du latin médiéval *paraphus*, tiré lui-même de *paragraphe*, « paragraphe ».

1. Marque faite d'un ou plusieurs traits, que l'on ajoute à sa signature pour l'orne ou en rendre l'imitation plus difficile.

2. Signature simplifiée, souvent réduite aux seules initiales, que l'on porte en marge d'un texte pour en approuver les corrections. DROIT. Signature apposée sur chaque page d'un acte officiel folioté pour l'authentifier. (On a écrit aussi parfois *Parafè*.)

PARAPHER v. tr. XV^e siècle. Dérivé de *paraphe*.

Revêtir de son paraphe ; marquer d'un paraphe. *Il a paraphé toutes les pages du contrat. Parapher une rature. Parapher un registre officiel.* (On a écrit aussi parfois *Parafèr*.)

PARAPHERNAL, -ALE adj. (pl. *Paraphernaux, -ales*). XV^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin médiéval *paraphernalis*, du grec *parapherna*, composé de *para*, « à côté de », et *phernē*, « dot ».

DROIT. Dans l'ancien régime dotal, abrogé en 1965, se disait des biens personnels d'une femme mariée qui n'avaient pas été constitués en dot, et dont elle conservait l'administration et la jouissance. *Propriété paraphernale. Les biens paraphernaux* ou, subst., au masculin, *les paraphernaux*.

***PARAPHEUR** n. m. XX^e siècle. Dérivé de *parapher*.

Chemise rigide à volets multiples entre lesquels on insère des lettres pour les présenter à la signature.

***PARAPHIMOSIS** (s final se fait entendre) n. m. XVI^e siècle. Emprunté du grec *paraphimōsis*, de même sens, lui-même composé de *para*, « à côté de », et *phimōsis*, « rétrécissement (du prépuce) ».

PATHOL. Étranglement du gland, dû à l'étroitesse du prépuce. *Le paraphimosis est une complication du phimosis.*

PARAPHRASE n. f. XVI^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin, du grec *paraphrasis*, composé de *para*, « à côté de », et *phrasis*, « discours ».

1. Développement explicatif d'un texte qui en expose et commente les idées. *Paraphrase du « Cantique des cantiques ».* *La paraphrase du Nouveau Testament par Érasme. Malherbe a laissé une paraphrase du psaume 146.*

Par anal. *Les paraphrases musicales de Liszt.*

2. Péj. Commentaire verbeux et diffus d'un texte, qui le répète sans l'éclairer. *Une longue et ennuyeuse paraphrase.*

PARAPHRASER v. tr. XVI^e siècle. Dérivé de *paraphrase*.

1. Éclairer, servir l'intelligence d'un texte en le commentant, en en présentant les idées sous une autre forme. *Corneille a paraphrasé l'« Imitation de Jésus-Christ ».*

2. Péj. Développer longuement un commentaire, un exposé, sur un texte dont on reprend les termes sans rien y apporter de nouveau. *Paraphraser un discours. Pour expliquer un texte, il faut éviter de le paraphraser.*

***PARAPHRASTIQUE** adj. XVI^e siècle. Emprunté du grec *paraphrastikos*, de même sens.

Qui constitue une paraphrase ; qui renferme une paraphrase. *Exégèse paraphrastique.*

S'emploie aussi péjorativement. *Explication lourdement paraphrastique.*

***PARAPHRÉNIE** n. f. XX^e siècle. Composé de *para-* I et de *-phrénie*, tiré du grec *phrên*, « cœur, esprit ».

PSYCHOPATHOL. État caractérisé par un délire chronique, sans atteinte des capacités intellectuelles, et dans lequel l'adaptation au réel peut être préservée.

***PARAPHYSE** n. f. XIX^e siècle. Emprunté du grec *paraphusis*, « rejeton, ramification », lui-même composé de *para*, « à côté de », et *phusis*, « formation, production ».

BOT. Cellule stérile des champignons, de forme allongée, qui alterne avec les asques ou avec les basides.

PARAPLÉGIE n. f. XVI^e siècle. Emprunté du grec *paraplégia*, « paralysie légère », lui-même composé à l'aide de *para*, « à côté de », et *plégê*, « coup ».

PATHOL. Paralysie des membres inférieurs et, parfois, des muscles abdominaux et du diaphragme, généralement causée par une lésion de la moelle épinière.

PARAPLÉGIQUE adj. XIX^e siècle. Dérivé de *paraplégie*.

PATHOL. 1. Qui se rapporte à la paraplégie, qui en a les caractères. *Syndrome paraplégique*.

2. Qui est atteint de paraplégie. Subst. *Un, une paraplégique*.

PARAPLUIE n. m. XVII^e siècle. Composé de *para-* II et de *pluie*.

1. Accessoire constitué d'une armature tendue d'étoffe légère, qui se replie le long d'un manche et qu'on déploie pour s'abriter de la pluie. *Parapluie de soie, de coton. Le manche, les baleines d'un parapluie. Parapluie de poche. Ouvrir, fermer son parapluie. Porte-parapluies, voir ce mot.*

Expr. *Vente au parapluie*, vente, pratiquée à la sauvette dans les lieux publics, de menus objets présentés dans un parapluie ouvert et renversé. Fig. et fam. *On dirait qu'il a avalé son parapluie*, se dit d'une personne au maintien raide, guindé. *Ouvrir le parapluie*, chercher à dégager sa responsabilité dans une affaire, en s'abritant derrière ses supérieurs ; prendre toutes précautions pour se prémunir contre d'éventuelles sanctions.

Titre célèbre : *Les Parapluies de Cherbourg*, film de Jacques Demy (1963).

2. Par anal. POLIT. *Parapluie nucléaire*, ensemble des armes atomiques qui permettent à une puissance de se protéger et de protéger ses alliés contre une menace potentielle. *Se placer sous le parapluie nucléaire des États-Unis*.

***PARAPSYCHIQUE** adj. XIX^e siècle. Composé de *para-* I et de *psychique*.

Se dit de certains phénomènes psychiques censés révéler des pouvoirs de l'esprit humain dont la science ne pourrait rendre compte. *La voyance, la télépathie, la télékinésie sont considérées comme des phénomènes parapsychiques*.

PARASANGE (*s* se prononce *ss*) n. f. XVI^e siècle. Emprunté du grec *parasaggês*, lui-même emprunté du persan *frasang*, de même sens.

ANTIQU. Mesure linéaire des anciens Perses. *La parasange équivalait à cinq kilomètres environ*.

***PARASCÈVE** n. f. XIII^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin chrétien *parascève*, de même sens, du grec *paraskeuê*, « préparation ».

Très vieilli. Vendredi saint, par référence au nom que donnaient les chrétiens au vendredi, veille du sabbat.

***PARASCOLAIRE** adj. XX^e siècle. Composé de *para-* I et de *scolaire*.

Qui, sans relever des activités ou des programmes scolaires, en constitue le prolongement ou le complément. *Activités parascolaires*.

PARASÉLÈNE (*s* se prononce *ss*) n. f. XVI^e siècle. Composé à partir de *para-* I et du grec *selênê*, « la Lune ».

ASTRON. Vieilli. Halo lumineux que l'on observe parfois autour de la Lune.

***PARASEXUALITÉ** (*s* se prononce *ss*) n. f. XX^e siècle. Composé de *para-* I et de *sexualité*.

BIOL. Ensemble des processus qui permettent un transfert ou un échange de matériel génétique sans méiose ni fécondation. *La parasexualité des bactéries*.

***PARASISMIQUE** (*s* se prononce *ss*) adj. XX^e siècle. Composé de *para-* II et de *sismique*.

Conçu pour résister aux effets d'un séisme. *Construction parasismique*. Par méton. *Dans les pays menacés par de fréquents tremblements de terre, les bâtiments, les ouvrages d'art doivent être édifiés selon des normes parasismiques*.

PARASITAIRE adj. XIX^e siècle. Dérivé de *parasite*.

1. Relatif aux parasites ; causé par des parasites. *Cycle parasitaire. Infection parasitaire. Le paludisme est une maladie parasitaire*.

2. Qui relève du parasitisme. *Végétation parasitaire* (on dit aussi *Végétation parasite*). Fig. *Un mode de vie parasitaire*.

PARASITE n. m. XVI^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *parasitus*, du grec *parasitos*, « commensal », composé de *para*, « à côté de », et *sitos*, « blé, pain, nourriture ».

1. ANTIQ. Celui qui était admis à la table d'un riche personnage et devait le divertir durant les repas. *Les poètes latins ont souvent mis en scène des parasites*.

Auj. Personne qui vit aux dépens d'autrui.

2. BIOL. Organisme qui vit et se développe au détriment de l'hôte sur lequel il s'est fixé. *Le ténia, les ascaris sont des parasites animaux. Parasite interne, ou Endoparasite. Parasite externe, ou Ectoparasite. La cuscute est un parasite végétal*. Adj. *Insectes parasites. Champignons parasites. Plantes parasites* (on dit aussi *Plantes parasitaires*).

3. SC. TECHN. Au pluriel. Perturbations dans la réception de signaux radioélectriques, d'images ou de sons. Adj. *Bruits parasites*.

4. Fig. Adj. Qui vient s'ajouter à quelque chose, qui s'y développe en nuisant à la cohérence du tout, à l'équilibre de l'ensemble. *Mots, expressions parasites. Des constructions parasites défigurent le site*.

***PARASITER** v. tr. XVI^e siècle. Emprunté du grec *parasitein*, « vivre en parasite », composé de *para*, « à côté de », et *sitein*, « se nourrir ».

1. BIOL. En parlant d'un organisme animal ou végétal. Tirer sa substance de l'hôte qui l'héberge, se développer à ses dépens.

2. SC. TECHN. Troubler, perturber par des parasites. *Une émission radiophonique parasitée*.

PARASITISME n. m. XVIII^e siècle. Dérivé de *parasite*.

1. Condition, état de celui qui vit aux dépens d'autrui.

2. BIOL. Mode de vie d'un organisme qui se développe au détriment d'un autre, appartenant à une espèce différente.

3. PATHOL. Présence de parasites dans certains tissus ou organes. *Parasitisme intestinal*. Par ext. *Parasitisme sanguin*.

PARASITOLOGIE n. f. XIX^e siècle. Composé à l'aide de *parasite* et de *-logie*, tiré du grec *logos*, « discours, traité ».

BIOL. Science qui étudie les parasites, ainsi que les maladies qu'ils peuvent provoquer. *Parasitologie médicale*. *Parasitologie végétale*.

***PARASITOSE** n. f. XX^e siècle. Composé à l'aide de *parasite* et de l'élément *-ose*, qui sert à former divers noms de maladie.

PATHOL. Maladie provoquée par la présence d'un ou de plusieurs parasites dans l'organisme. *La douve du mouton est une parasitose du foie*.

PARASOL (*s* se prononce *ss*) n. m. XVI^e siècle. Emprunté de l'italien *parasole*, de même sens, lui-même composé de *para-*, tiré de *parare*, « se garder de, éloigner », et *sole*, « soleil ».

Objet pliant constitué d'une armature tendue d'étoffe, semblable à un grand parapluie ou à une ombrelle de grande dimension, que l'on fixe en terre ou sur un support, et qui sert à se protéger du soleil. *Parasol de plage*. *Les parasols disposés à la terrasse d'un café*. *Orienter un parasol*. *Dans certains pays, les personnes de haut rang étaient escortés d'un serviteur portant un parasol*. Spécialt. *Parasol liturgique*, qui abritait le prêtre portant l'ostensoir lors des processions du saint sacrement.

Par anal. BOT. *Plante en parasol*, dont les inflorescences sont des ombelles. En apposition. *Pin parasol*, pin originaire des régions méditerranéennes, très apprécié pour l'ombre qu'il fournit, et dont on exploite la résine et le bois. *Plin le Jeune a comparé le panache de fumée s'élevant du Vésuve à un pin parasol*.

***PARASYMPATHIQUE** (*s* se prononce *ss*) adj. XX^e siècle. Composé de *para-* et de *sympathique*.

ANAT. *Le système nerveux parasymphatique* ou, subst., *le parasymphatique*, l'un des éléments qui, avec le système nerveux sympathique, assure les fonctions végétatives indépendantes de la volonté.

***PARASYNTHÉTIQUE** (*s* se prononce *ss*) adj. XIX^e siècle. Dérivé savant du grec *parasynthetos*, « mot formé à l'aide d'un mot lui-même déjà composé ».

LINGUIST. Qui est construit par addition d'un ou de plusieurs préfixes et suffixes au radical d'un mot. *Le mot « indéchiffrable », formé à l'aide des préfixes « in- » et « dé » et du suffixe « -able », est un mot parasynthétique*.

***PARATAXE** n. f. XIX^e siècle. Emprunté du grec *parataxis*, « rangement (d'une armée en ordre de bataille) », lui-même formé à l'aide de *para*, « à côté de », et *tassein*, « ranger ».

Construction syntaxique juxtaposant des propositions, des phrases, sans mot de liaison exprimant une coordination ou une subordination. « *Il pleut, je reste à la maison* » est un exemple de *parataxe*.

***PARATHORMONE** n. f. XX^e siècle. Composé à partir de *parathyroïde* et d'*hormone*.

BIOL. Hormone sécrétée par les parathyroïdes. *La parathormone joue un rôle important dans la fixation du calcium et du phosphore par l'organisme*.

***PARATHYMIE** n. f. XX^e siècle. Composé de *para-* et de *-thymie*, tiré du grec *thumos*, « souffle », puis « volonté, désir, cœur ».

PSYCHOPATHOL. Ensemble de manifestations affectives paradoxales et déconcertantes observées au cours de la schizophrénie.

***PARATHYROÏDE** n. f. XIX^e siècle. Emprunté du latin scientifique *parathyreoidea*, de même sens.

ANAT. Glande endocrine située au voisinage de la thyroïde.

PARATONNERRE n. m. XVIII^e siècle. Composé de *para-* et de *tonnerre*.

Dispositif destiné à protéger les bâtiments des effets de la foudre, qui est constitué d'une ou plusieurs tiges métalliques fixées sur les toits et reliées à la terre par des conducteurs. *L'invention du paratonnerre est due à Benjamin Franklin*.

PARÂTRE n. m. XI^e siècle. Issu du latin tardif *patraster*, de même sens, dérivé de *pater*, « père ».

Rare. Beau-père, pour des enfants dont la mère s'est remariée. Ne se dit plus guère qu'en mauvaise part.

***PARATYPHIQUE** adj. et n. XIX^e siècle. Composé de *para-* et de *-typhique*, tiré de *typhoïde*.

PATHOL. 1. Adj. Relatif à la fièvre paratyphoïde. *Infection paratyphique*. *Bacille paratyphique*.

2. N. Personne atteinte de fièvre paratyphoïde.

PARATYPHOÏDE adj. XX^e siècle. Composé de *para-* et de *typhoïde*.

PATHOL. *Fièvre paratyphoïde*, septicémie d'origine bacillaire, dont les symptômes (fièvre, troubles digestifs et nerveux) sont semblables à ceux de la fièvre typhoïde.

***PARAVALANCHE** n. m. XIX^e siècle. Composé à l'aide de *pare*, forme conjuguée de *parer* II, et d'*avalanche*.

Construction, ouvrage d'art destiné à protéger un site des avalanches (on écrit aussi *Pare-avalanches* ◇).

PARAVENT n. m. XVI^e siècle, *paravant*; XVII^e siècle, *paravent*. Emprunté de l'italien *paravento*, de même sens, composé à l'aide de *parare*, « se garder de, éloigner », et *vento*, « vent ».

Meuble constitué de plusieurs panneaux verticaux qui peuvent s'étendre ou se replier les uns sur les autres, destiné à l'origine à protéger des courants d'air ou à dissimuler à la vue. *Paravent à quatre, à six feuilles*. *Châssis de paravent*. *Le paravent, orné, peint, laqué, peut devenir une œuvre d'art*. *Un paravent chinois*. Vieilli. *Comédie de paravent*, qui peut se jouer sans décor, devant de simples paravents.

Par anal. *Paravent de cheminée* ou, simplement, *paravent*, écran dont on se sert pour arrêter les étincelles et les projections de matières enflammées (on dit plutôt *Pare-feu* ou *Pare-étincelles*).

Fig. *Cette entreprise sert de paravent à toutes sortes de trafics*, elle permet de les dissimuler. *Il lui sert de paravent dans des transactions louches*.

Titre célèbre : *Les Paravents*, de Jean Genet (1961).

PARBLEU ! interj. XVI^e siècle, *parbieu*; XVII^e siècle, *parbleu*. De même origine que *pardieu*.

Formule atténuée du juron *Pardieu*. *Parbleu ! vous avez raison*.

PARC n. m. XII^e siècle. Emprunté du latin médiéval *parricus*, « enclos ».

I. Terrain, souvent enclos, aménagé pour servir à l'ornement d'un domaine, ou pour mettre en évidence des beautés naturelles. **1.** Vaste étendue de terrain comprenant des pelouses, des massifs de verdure, des pièces d'eau, que l'on entretient pour l'agrément et la promenade. *Ce château est entouré d'un beau parc. Un parc de cent cinquante hectares. Un parc dessiné par Le Nôtre. Un parc à la française, à l'anglaise. Parc paysager, voir Paysager. Parc floral. Un parc municipal. Le parc Monceau, à Paris. Les parcs londoniens.*

Par ext. Espace aménagé, généralement en plein air, comportant diverses installations destinées aux loisirs d'un large public. *Parc d'attractions, parc à thèmes. Parc zoologique. Spécialt. Parc des expositions, où se tiennent diverses manifestations culturelles ou commerciales.*

2. Territoire doté d'un statut juridique particulier visant à préserver les richesses naturelles qu'il abrite. *Les États-Unis ouvrent le premier parc national en 1872, à Yellowstone, dans le Wyoming. Les grands parcs nationaux africains. Le parc national de la Vanoise, dans les Alpes. Parc naturel régional. Parc forestier domanial.*

II. Enceinte délimitant un espace ; cet espace lui-même. **1.** Clôture légère, faite de claies mobiles, qui sert à enfermer les moutons durant la nuit. Désigne également un pâturage entouré de fossés ou de haies dans lequel on met le bétail à l'engrais.

Par ext. Installation littorale ou de pleine mer, où l'on pratique l'élevage de divers mollusques comestibles. *Parc à huîtres (voir Clayère). Parc à moules (voir Bouchot).*

PÊCHE. Enceinte constituée de pieux et de filets, qui sert à capturer ou à retenir le poisson. *Les parcs à saumons en Norvège.* – **VÈN. CHASSE.** Enceinte de toiles dont on entoure une portion de bois fourré, pour courir ou tirer le gros gibier.

2. Assemblage de pièces de bois ou de tissu formant une enceinte dans laquelle on place les enfants en bas âge pour qu'ils puissent jouer et apprendre à marcher.

3. Partie d'un camp militaire où sont entreposés des munitions, des vivres, du matériel. *Parc d'artillerie.* Par ext. Aire de stockage industriel, entrepôt.

Par méton. Ensemble des véhicules, des équipements dont dispose une unité militaire, une collectivité, une entreprise, un pays. *Le parc de blindés de l'armée de terre. Parc aérien. Le parc de locomotives d'un réseau ferroviaire. Le parc automobile français. Le parc informatique d'une entreprise.* Par ext. *Parc immobilier.*

4. Spécialt. *Parc de stationnement* ou, simplement, *parc*, emplacement, bâtiment aménagé pour le stationnement temporaire des véhicules automobiles. *Parc gratuit, payant. Parc gardé.* Par ext. *Parc à vélos.*

Doit être préféré à l'anglais Parking.

PARCAGE n. m. XIV^e siècle. Dérivé de *parquer*.

AGRIC. Action d'enfermer les moutons durant la nuit à l'aide de clôtures que l'on déplace de temps à autre. *Le parcage permet de fumer les sols.*

Par anal. *Le parcage des huîtres, des moules.*

PARCELLAIRE adj. XVIII^e siècle. Dérivé de *parcelle*.

1. Relatif à des parcelles ; qui est constitué de parcelles. *Le plan parcellaire d'un domaine, d'une exploitation agricole. Le registre parcellaire* ou, subst., *le parcellaire d'une commune*, le document qui recense et décrit l'ensemble des parcelles situées sur le territoire communal et, par méton., la disposition même de ces parcelles. *Le parcellaire d'une forêt.*

2. Qui est fractionné, qui s'effectue selon une division poussée à l'extrême. *Travail parcellaire.*

PARCELLE n. f. XII^e siècle. Issu du latin *particula*, « petite partie », diminutif de *pars, partis*, « partie ».

1. Très petite partie, petit fragment. *Une parcelle de mica. Fig. Il n'y a pas dans tout ce qu'il dit la plus petite parcelle de bon sens. Il ne renoncera pas à la moindre parcelle de pouvoir.*

2. Pièce de terre d'un seul tenant, appartenant à un même propriétaire et constituant l'unité cadastrale. *Mettre une parcelle en culture. Une parcelle de blé, de vigne. Regroupement de parcelles. Vendre un lot en parcelles.*

***PARCELLISATION** n. f. XX^e siècle. Dérivé de *parcelliser*.

Action de parcelliser ; le fait d'être divisé en plusieurs unités, morcelé en plusieurs parties. *La parcellisation d'un terrain communal.*

Par ext. *La parcellisation du travail.*

***PARCELLISER** v. tr. XX^e siècle. Dérivé de *parcelle*.

1. Diviser en parcelles. *Parcelliser une forêt.*

2. Par ext. Répartir les tâches entre les ouvriers en poussant à l'extrême la division du travail.

PARCE QUE (s'élide en *parce qu'* devant *il, ils, elle, elles, on, un, une, à*) loc. conj. XII^e siècle. Issu, par assemblage des deux premiers éléments, de l'ancien français *por ço que*, « pour ce que ».

Introduit une proposition indiquant la cause, la raison, le motif. *Nous sommes rentrés parce qu'il commençait à pleuvoir. Il est tombé parce que le sol est glissant. S'il vous a confié cette mission, c'est parce qu'il vous estime. « Pourquoi n'est-il pas venu ? – Parce qu'il est malade. » Parce que les autres ont renoncé, allez-vous abandonner à votre tour ?* Dans l'usage courant, on fait parfois l'ellipse du sujet et du verbe être si celui-ci vient d'être employé ou est sous-entendu. *Cette mesure est inapplicable parce que contraire au droit international. Il le fera parce que contraint et forcé.*

Pour créer un effet d'insistance, on emploie *Parce que* dans une proposition qui n'est pas directement reliée à la proposition principale. *« Vous devriez lui répondre. Parce qu'il vous aime. »* Dans un tour interrogatif, souvent avec une intention plaisante. *Parce que vous croyez tout ce qu'il dit ?*

Peut aussi s'employer pour marquer le refus de donner ses raisons ou l'impossibilité de fournir une explication. *« Pourquoi lui refuser votre aide ? – Parce que c'est ainsi. Parce que c'est comme cela ou, simplement, Parce que. »*

La conjonction *Parce que* doit être distinguée de la locution *Par ce que*. *Je vois par ce que vous me dites que j'aurais dû suivre ses conseils. Par ce que vous m'apprenez, je comprends mon erreur.*

PARCHEMIN n. m. XI^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire de l'adjectif latin *pergamenus*, du grec *pergamēnos*, « de Pergame », parce que c'est dans cette ville d'Asie Mineure qu'aurait été inventé le parchemin.

Peau de certains animaux domestiques, spécialement le mouton ou la chèvre, apprêtée pour servir de support à l'écriture et à la peinture jusqu'au XV^e siècle, et employée en reliure. *Parchemin en cosse*, peau de mouton débarrassée de sa laine, telle que la fournit la mégisserie. *Parchemin vierge*, peau apprêtée de petits chevreaux ou agneaux mort-nés. *Feuille de parchemin. Dérouler un parchemin. Livre relié en parchemin.*

Loc. fig. *Une peau, un visage de parchemin*, secs et jaunâtres.

Par anal. *Parchemin végétal* ou, en apposition, *papier parchemin*, papier non encollé qu'on a traité à l'acide sulfurique pour lui donner une grande solidité.

Par méton. Texte figurant sur un tel support. *Déchiffrer un parchemin*. Se dit familièrement, au pluriel, de titres de noblesse, de diplômes universitaires. *Il est fier de ses parchemins*.

PATHOL. *Bruit de parchemin*, bruit perçu à l'auscultation dans les péricardites et les pleurésies sèches, et qui évoque le son produit par le frottement de deux parchemins l'un sur l'autre.

PARCHEMINÉ, -ÉE adj. XIX^e siècle. Participe passé de *parcheminer*.

Qui a la consistance ou l'aspect du parchemin. *Cuir parcheminé*, épilé, écharné et séché sans tannage. Par anal. *Papier parcheminé*. Fig. *Un centenaire aux mains parcheminées*, ridées et desséchées.

PARCHEMINER v. tr. XIX^e siècle. Dérivé de *parchemin*.

Transformer en parchemin, donner l'aspect du parchemin à une matière. *Parcheminer une peau*. *L'huile parchemine le papier et le rend translucide*.

PARCHEMINERIE n. f. XIV^e siècle. Dérivé de *parchemin*.

Lieu où l'on préparait le parchemin, où l'on en faisait commerce.

PARCHEMINIER, -IÈRE n. XIII^e siècle. Dérivé de *parchemin*.

Personne qui préparait, qui vendait des parchemins. *Au Moyen Âge, à Paris, les parcheminiers étaient placés sous l'autorité de l'Université*.

PARCIMONIE n. f. XVI^e siècle. Emprunté du latin *parsimonia*, de même sens, lui-même dérivé de *parcere*, « épargner ».

Épargne minutieuse, qui porte sur les plus petites dépenses ; mesquinerie. *Il est d'une parcimonie proche de l'avarice*.

Loc. adv. *Avec parcimonie*, en mesurant de façon stricte, chichement. *Accorder des subsides avec parcimonie*. Fig. *Décerner des louanges avec parcimonie*.

PARCIMONIEUSEMENT adv. XIX^e siècle. Dérivé de *parcimonieux*.

Sans largesse ; chichement, de façon mesquine. Fig. *Distribuer parcimonieusement les compliments*. *La lumière du jour pénétrait parcimonieusement dans la pièce*.

PARCIMONIEUX, -EUSE adj. XVIII^e siècle. Dérivé de *parcimonie*.

Qui fait preuve de parcimonie. *Il est parcimonieux à l'excès*. Par méton. *Des éloges parcimonieux*.

***PARCMÈTRE** (c se fait entendre) n. m. XX^e siècle. Emprunté du canadien *parcomètre*, adaptation de l'anglais des États-Unis *parking-meter*, composé de *parking*, « stationnement », et *meter*, « mesure ».

Appareil permettant d'acquitter un droit de stationnement pour une durée donnée.

PARCOURIR v. tr. (se conjugue comme *Courir*). XIII^e siècle. Emprunté du latin *percurrere*, composé de *per*, « à travers », et *currere*, « courir », avec influence de *courir*.

Aller et venir à l'intérieur d'un espace ou d'un lieu. *Le vétérinaire parcourt le canton*. *J'ai parcouru la ville en tous sens*. *Ce navire a parcouru toutes les mers du globe*. Fig. *Un frémissement parcourut la foule*.

Par ext. Traverser une étendue jusqu'à un lieu déterminé, se rendre d'un point à un autre. *Il parcourt les derniers kilomètres à pied*. *Quelle est la distance à parcourir jusqu'à la prochaine étape ?* Fig. *Parcourir toutes les étapes d'une carrière*.

Loc. fig. *Parcourir des yeux, du regard* ou, simplement, *parcourir*, promener le regard sur quelque chose, examiner rapidement. *Parcourir l'horizon du regard* ou, par méton., *le regard, l'œil parcourt l'horizon*. *Parcourir les journaux du matin*, les lire rapidement, les survoler. *J'ai parcouru ce chapitre en un quart d'heure*. *Il a eu à peine le temps de parcourir ses notes, le dossier*.

PARCOURS n. m. XIII^e siècle. Emprunté du latin *percursus*, « action de parcourir », avec influence de *cours*.

1. Action de parcourir ; chemin que suit une personne, un animal, un véhicule ; itinéraire emprunté, trajet accompli pour se rendre d'un point à un autre. *Un long parcours*. *Le parcours d'un autobus, d'un tramway*. Fig. *Sa carrière a suivi un parcours régulier, original*. (Le mot *Parcours* est employé à tort pour désigner la carrière, l'existence, l'évolution personnelle d'un individu.)

Loc. *Accident de parcours* ou *incident de parcours*, voir *Accident*.

Spécialt. SPORTS. *Un parcours de cross, de golf, de steeple-chase*. *Reconnaître un parcours*. *Le parcours de l'étape franchit plusieurs cols*. – MILIT. *Parcours du combattant*, parcours d'entraînement hérissé d'obstacles divers que les fantassins en armes doivent accomplir dans un temps déterminé ; fig., entreprise semée d'embûches.

2. Anciennt. FÉOD. *Droit de parcours* ou, ellipt., *parcours*, convention passée entre deux seigneurs voisins, qui permettait aux vassaux de l'un de s'établir sur les terres de l'autre, sans perdre leur franchise. – DROIT. *Droit en vertu duquel les troupeaux d'une commune avaient accès à la vaine pâture d'une commune voisine*.

PARDESSUS n. m. XIX^e siècle. Composé de la préposition *par* et de *dessus*.

Manteau que les hommes portent par-dessus d'autres vêtements pour se protéger du froid.

PARDI ! interj. XVI^e siècle.

Forme atténuée du juron *Pardieu*, utilisée dans le sens de Bien sûr, naturellement. *Pardi ! J'en étais sûr*.

PARDIEU ! interj. XII^e siècle. Composé de la préposition *par* et de *Dieu*.

Juron familial employé pour renforcer une affirmation ou une négation. *Pardieu oui ! Pardieu non !*

PARDON n. m. XII^e siècle. Déverbal de *pardonner*.

1. Action de pardonner ; le fait d'être pardonné ; rémission d'une faute, d'une offense. *Accorder à quelqu'un le pardon de ses fautes*. *Demander pardon à autrui*. *Il a obtenu son pardon*. *Obtiendrai-je votre pardon ?* Ellipt. *Pardon pour ce que j'ai fait*. *Pardon de m'être comporté ainsi*. *Pardon si je vous ai offensé*. HIST. *Lettres de pardon*, sous l'Ancien Régime, lettres par

lesquelles le souverain remettait la peine de certains délits, moins graves que ceux qui nécessitaient des lettres de grâce. Loc. *Sans pardon*, impitoyable ; impardonnable. *Il est des fautes sans pardon, pour lesquelles il n'y a pas de pardon.*

RELIG. Acte de la miséricorde divine qui efface le péché, qui restaure l'homme dans sa relation avec Dieu. *Le pardon des offenses, des péchés. Dans la tradition catholique, le pardon des péchés est accordé par l'entremise du prêtre, au cours de la confession, dans le sacrement de réconciliation.*

Par méton. RELIG. JUIVE. *Le jour du Pardon, du Grand Pardon* ou, ellipt., *le Pardon, le Grand Pardon*, traduction de l'hébreu (*Yom Kippour*), fête d'expiation et de réconciliation, qui marque l'aboutissement des dix jours de purification suivant le nouvel an juif. *Le jour du Pardon est la plus sainte et la plus solennelle des fêtes religieuses.* – RELIG. CATHOL. Indulgence autrefois accordée le jour où l'on honorait le saint patron d'une paroisse et, par méton., la fête religieuse, le pèlerinage destinés à célébrer cet événement. *La tradition des pardons s'est maintenue dans certaines régions, notamment en Bretagne. Le pardon de Sainte-Anne d'Auray.*

2. Par affaibl. S'emploie dans des formules de politesse pour présenter des excuses, faire répéter ce que l'on a mal entendu, corriger ou contredire un interlocuteur, etc. *Je vous demande pardon* ou, ellipt., *Pardon si je vous interromps. Pardon de vous déranger. Mille pardons ! Pardon, mais je crois que vous faites erreur. Pardon ? qu'avez-vous dit ? Pardon ! pourriez-vous m'indiquer où se trouve cette rue ?*

Employé en interjection, pour s'excuser. *Oh ! pardon !*

PARDONNABLE adj. XII^e siècle. Dérivé de *pardonner*.

Qui mérite d'être excusé, pardonné, d'échapper à la punition. *Une offense, une faute pardonnable. Erreur pardonnable.* En parlant de personnes. *À son âge, cet enfant est bien pardonnable.*

PARDONNER v. tr. X^e siècle. Emprunté du latin tardif *perdonare*, de même sens, composé de l'élément *per-*, marquant l'accomplissement, la perfection, et de *donare*, « donner ; faire remise de, pardonner ».

1. Remettre une faute, une offense ; n'en garder nul ressentiment ; renoncer à la châtier ou à en tirer vengeance. *Pardonnez une insulte, un affront. Je lui pardonne tout le mal qu'il m'a fait. Vos fautes vous sont pardonnées* ou, par méton., *vous êtes pardonné, tout pardonné.* Pron. à valeur passive. *Une telle offense ne peut se pardonner.*

Sans complément direct. *Pardonnez à ses ennemis. Il lui sera beaucoup pardonné. Allez, je vous pardonne. Il cherche à se faire pardonner. Pardonnez facilement.* Prov. *Faute avouée est à demi pardonnée.*

Spécialt. RELIG. CHRÉTIENNE. « *Pardonnez-nous ou Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés* », paroles du Notre Père. « *Mon Père, pardonne-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font* », parole du Christ en croix appelant la miséricorde divine sur ceux qui l'ont condamné.

Fig. S'emploie presque toujours en tournure négative. *C'est une maladie qui ne pardonne pas*, incurable, sans rémission. *La mer ne pardonne pas*, les erreurs y sont le plus souvent fatales.

2. Par affaibl. Excuser, considérer avec indulgence. *Pardonnez mon ignorance, mon peu d'expérience. Pardonnez à quelqu'un ses faiblesses. Je ne me pardonne pas d'avoir commis un tel impair. Il a toujours quelque chose à se faire pardonner.* Par antiphrase. *Il a su se faire pardonner sa réussite.*

Dans des formules de politesse. *Pardonnez la liberté que je prends. Veuillez me pardonner de vous avoir fait attendre.*

PARE- Tiré de *parer* II.

Élément qui entre dans la composition de nombreux substantifs désignant divers objets, appareils ou dispositifs qui offrent une protection, constituent un abri.

***PARÉAGE** n. m. Voir *Pariage*.

***PARE-AVALANCHES** ◇ n. m. inv. Voir *Paravalanche*.

***PARE-BALLES** ◇ n. m. inv. XIX^e siècle, *paraballe* ; XX^e siècle, *pare-balles*.

Écran ou plaque de protection à l'épreuve des balles. En apposition. *Gilet pare-balles. Vitres pare-balles.*

***PARE-BATTAGE** ◇ n. m. inv. XX^e siècle. Composé de *pare-* et de *battage*.

MARINE. Syn. de *Défenses* (voir *Défense* I).

PARE-BOUE n. m. (pl. *Pare-boue* ou *Pare-boues*). XIX^e siècle, *paraboue* ; XX^e siècle, *pare-boue*.

Dispositif fixé à l'arrière d'une roue pour empêcher les projections de boue. *Le pare-boue d'une bicyclette, d'une motocyclette* (on dit aussi *Garde-boue*). *Le pare-boue de caoutchouc d'un camion.*

PARE-BRISE ◇ n. m. inv. XX^e siècle.

Plaque de verre ou de matière transparente placée à l'avant d'un véhicule, vitre avant. *Le pare-brise d'un cabriolet, d'une jeep. Pare-brise en verre feuilleté.*

PARE-CHOCS ◇ n. m. inv. XX^e siècle.

Garniture de métal ou d'une autre matière, fixée horizontalement à l'avant et à l'arrière d'un véhicule automobile pour amortir les chocs en cas de collision. *Pare-chocs chromés.*

Expr. *Rouler pare-chocs contre pare-chocs*, se dit de véhicules qui roulent très près les uns des autres, lorsque la circulation est ralentie.

PARE-CLOUS ◇ n. m. inv. XX^e siècle.

Ancientt. Bande de caoutchouc que l'on plaçait dans les pneumatiques, entre l'enveloppe et la chambre à air, pour protéger celle-ci des risques de crevaisson.

***PARE-DOUCHE** n. m. (pl. *Pare-douche* ou *Pare-douches*). XX^e siècle.

Écran coulissant permettant de fermer une douche, une baignoire afin d'éviter des projections d'eau.

PARE-ÉCLATS ◇ n. m. inv. XX^e siècle.

FORTIFICATIONS. Parapet de terre ou blindage destiné à limiter l'effet des éclats d'obus dans une tranchée, un abri.

PARE-ÉTINCELLES ◇ n. m. inv. XIX^e siècle.

1. Treillis métallique ou plaque de tôle que l'on place devant une cheminée pour arrêter les étincelles et les éclats de matières enflammées (en ce sens, on dit aussi *Pare-feu* ou, plus rarement, *Garde-feu*). *Un pare-étincelles orné de broderies.*

2. Capuchon de toile métallique dont on coiffe les cheminées d'usine ou celles des locomotives à vapeur, pour éviter les projections d'étincelles ou de matières enflammées.

PARÉ-FEU n. m. (pl. *Pare-feux*). XIX^e siècle.

1. Syn. de *Pare-étincelles*.

2. Large bande de terrain déboisé et débroussaillé, ménagée à travers une forêt pour empêcher la propagation des incendies (en ce sens, on dit aussi *Coupe-feu*).

PARÉGORIQUE adj. XVI^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *paregoricus*, du grec *parégorikos*, de même sens, lui-même dérivé de *parègorèin*, « consoler ».

MÉD. Qui calme la douleur (très vieilli). *Un remède parégorique* (on dit aujourd'hui *Antalgique*).

A subsisté dans *Élixir parégorique*, teinture d'opium utilisée pour traiter la diarrhée.

PARÉIL, -EILLE adj. et n. XII^e siècle. Issu, par l'intermédiaire du latin tardif *pariculus*, de même sens, du latin classique *par, paris*, « égal ».

I. Adj. 1. Qui présente les mêmes caractères qu'une ou plusieurs personnes ou choses, qui leur est semblable, identique. *Ces deux chaises sont pareilles. Ce n'est pas pareil, pas pareil du tout. Hier, à pareille heure, je me préparais à partir. Elle traversa la pièce, pareille à une ombre. Rester pareil à soi-même.* Loc. adj. *À nul autre pareil, à nulle autre pareille*, incomparable. Fam. *C'est pareil, exactement pareil*, cela ne change rien. *Avec lui, c'est toujours pareil*, il se comporte toujours ainsi.

2. Qui est de même nature, de même espèce qu'une personne, un fait, un phénomène auxquels on fait implicitement référence. *Comment se fier à pareil individu ? De pareilles gens sont infréquentables. Il ne peut avoir commis pareille faute. Rien de pareil ne s'était produit depuis longtemps.*

Avec une valeur laudative ou, au contraire, dépréciative. *Voilà longtemps que je n'avais goûté pareille joie, contemplé un pareil spectacle. Qu'ai-je fait pour mériter pareil sort ? Il ne s'était jamais vu, jamais trouvé à pareille fête* (fam.), il n'avait jamais connu de situation plus heureuse.

Loc. adv. *En pareil cas, en pareille occasion*, dans des circonstances analogues à celles dans lesquelles on se trouve, auxquelles on fait allusion. *J'ai scrupule à vous déranger en de pareilles circonstances, en un pareil moment.*

Loc. *À pareille heure, à une heure pareille*, à une heure aussi inhabituelle, contraire aux convenances.

II. N. Chose semblable, identique à celle dont on parle. Se rencontre surtout dans quelques expressions. Au féminin. *Rendre la pareille à quelqu'un*, lui faire subir le même traitement que celui dont il vous a gratifié, user du même procédé à son égard. Fam. Au masculin. *C'est du pareil au même*, il n'y a aucune différence.

En tournure négative, précédé d'un adjectif possessif, peut s'appliquer à une personne ou une chose. *C'est un homme qui n'a pas son pareil. Elle n'a pas son pareil, sa pareille pour divertir l'auditoire.*

Au pluriel, précédé d'un adjectif possessif. Les gens de même caractère, de même qualité, de même condition que la personne dont on parle. *Vous et vos pareils. Elles ne fréquentent que leurs pareilles.*

Loc. adj. *Sans pareil, sans pareille*, qui est excellent dans son genre, incomparable, sans égal. *Faire preuve d'un sang-froid sans pareil. Il est d'une valeur, d'une probité sans pareille. Ce remède est sans pareil.*

PARÉILLEMENT adv. XIII^e siècle. Dérivé de *pareil*.

1. De façon semblable, analogue, de la même manière. *Vous m'avez parlé avec franchise, je vous répondrai pareillement. Elles sont pareillement vêtues.*

2. Aussi, également. *Vous le souhaitez, et moi pareillement.*

Fam., pour reprendre à son compte un souhait formulé par un interlocuteur. *Portez-vous bien. – Et vous pareillement.* »

PARÉLIE n. m. Voir *Parhélie*.

PARÉMENT n. m. IX^e siècle. Dérivé de *parer* I.

1. LITURG. CATHOL. Étoffe que l'on place sur le devant d'un autel, et dont la couleur varie selon le temps liturgique. *Parément d'autel. Un parément en velours, en broderie. Le parément violet de l'office des morts.*

2. Pièce d'étoffe dont les hommes ornaient autrefois les manches de leur habit, et les femmes le devant de leur robe. Auj. MILIT. *Paréments d'uniforme*, retroussis portés sur le collet, sur les manches ou sur les revers, d'une couleur distincte pour chaque corps ou chaque arme. *Un uniforme à paréments bleus, rouges, violets.*

Par ext. Revers pratiqué à l'extrémité des manches d'un vêtement.

3. BÂT. Surface apparente d'un ouvrage. *Le parément de plâtre, de pierre d'un mur. Mettre une pierre en parément. Le parément d'une pierre*, le côté d'une pierre murale destiné à demeurer apparent. – MENUISERIE. Face apparente, généralement ouvragée, d'un panneau. *Porte à deux paréments.*

***PARÉMENTURE** n. f. XIX^e siècle. Dérivé de *parément*.

COUT. Bande de tissu qui garnit les revers d'une veste ou d'un manteau et se prolonge jusqu'au bas du vêtement.

***PARÉMIOLOGIE** n. f. XV^e siècle. Composé de *parémio-*, tiré du grec *paroimia*, « proverbe », et de *-logie*, tiré du grec *logos*, « discours, traité ».

Étude des proverbes.

***PARÉNYMATEUX, -EUSE** (*ch* se prononce *k*) adj. XVIII^e siècle. Dérivé de *parenchyme*.

1. ANAT. Relatif au parenchyme d'un organe ; qui constitue le parenchyme. *Tissu parenchymateux.*

2. PATHOL. Vieilli. Qui affecte le parenchyme d'un organe. *Néphrite parenchymateuse.*

PARÉNYME (*ch* se prononce *k*) n. m. XVI^e siècle. Emprunté du grec *paregkhuma*, de même sens, dérivé de *paregkhein*, « répandre sur, verser dans ».

1. ANAT. Tissu fonctionnel d'un organe, par opposition au tissu conjonctif de soutien. *Parénchyme rénal, pulmonaire, hépatique.*

2. BOT. Tissu végétal constitué de cellules peu spécialisées.

PARÉNÈSE n. f. XVI^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin tardif *paraenesis*, du grec *parainesis*, « encouragement », lui-même composé de *para*, « à côté de », et *ainesis*, « louange ».

Vieilli. Discours moral, exhortation à la vertu.

PARÉNÉTIQUE adj. XVI^e siècle. Emprunté du grec *parainetikos*, de même sens, dérivé de *parainesis*, « encouragement ».

Vieilli. Relatif à l'exhortation morale. *Un discours parénétiq.*

PARENT, -ENTE n. x^e siècle. Emprunté du latin *parens*, « le père ou la mère », participe présent de *parere*, « enfanter ».

1. N. m. pl. Le père et la mère, ceux à qui l'on doit d'être né. *Parents légitimes, naturels. Parents adoptifs*, ayant adopté un ou plusieurs enfants. *Une association de parents d'élèves*.

Par anal. *Parents spirituels*, le parrain et la marraine. *Beaux-parents, Grands-parents, Arrière-grands-parents*, voir ces mots.

Par ext. Ceux dont on descend, les aïeux, les ancêtres. *Il est né de parents illustres*. Dans l'Écriture sainte. *Nos premiers parents*, Adam et Ève.

Titre célèbre : *Les Parents terribles*, de Jean Cocteau (1938).

2. Toute personne à qui l'on est lié par le sang, par la naissance ; membre d'une même famille. *Parent paternel, maternel. Parents au troisième degré. Parent proche*, se dit des frères, sœurs, cousins germains, par opposition à *Parent éloigné*.

Loc. *Parent pauvre*, personne qui n'a pas le même degré de fortune que le reste de sa famille et que celle-ci dédaigne volontiers. Fig. *Traiter une personne en parent pauvre*, ne pas lui accorder l'attention, les égards souhaitables. On dit de même *Cet organisme est le parent pauvre du budget*.

Par anal. Être vivant considéré par rapport à d'autres de la même espèce, de la même famille. *Le marsouin est un parent* ou, adjt., *est parent du dauphin*.

Fig. Adj. Qui présente des traits communs avec une ou plusieurs autres choses ; qui est proche, voisin. *Ses conceptions sont parentes des miennes. Langues parentes*, qui dérivent d'une langue commune parlée autrefois. *L'italien et le français sont des langues parentes*.

PARENTAGE n. m. xii^e siècle. Dérivé de *parent*.

Vieilli. Ensemble des parents, des membres d'une même famille. *Convoquer tout le parentage*. (On dit aussi *Parentèle*, ou *Parenté*.)

***PARENTAL, -ALE** adj. (pl. *Parentaux, -ales*). xvi^e siècle. Emprunté du latin *parentalis*, de même sens.

Propre à l'un des parents, ou aux deux. *Autorité parentale*, voir *Autorité*. *Congé parental*, pris par le père ou la mère à l'occasion de la naissance d'un enfant.

***PARENTALES** ou **PARENTALIES** n. f. pl. xviii^e siècle. Emprunté du latin *parentalia*, neutre pluriel de *parentalis*, « relatif aux parents ».

ANTIQ. ROM. Fêtes annuelles célébrées par chaque famille en l'honneur de ses ancêtres.

PARENTÉ n. f. xi^e siècle. Emprunté du latin tardif **parentatus*, de même sens, dérivé du latin classique *parens*, « parent ».

1. Lien unissant deux ou plusieurs personnes du fait de la naissance. *Parenté par le sang. Degré de parenté*, voir *Degré*. *Proche parenté. Une parenté en ligne directe. Parenté collatérale*, qui unit divers membres d'une famille ayant un ancêtre commun. ETHNOL. *Parenté classificatoire*, voir *Classificatoire*.

Par ext. *Parenté par alliance. Parenté adoptive*, établie par un acte d'adoption.

Par anal. *Parenté spirituelle*, qui unit le parrain ou la marraine à son filleul, sa filleule ou, fig., affinité qui unit deux esprits.

Par méton. Ensemble des parents et alliés d'une personne. *Il a reçu à dîner toute sa parenté*. (En ce sens, on dit aussi *Parentèle*.)

2. Fig. Rapport entre deux ou plusieurs choses fondé sur une communauté d'origine, de nature ; affinité, analogie, ressemblance que l'on constate entre deux êtres ou deux choses. *Parenté entre deux espèces végétales, animales. Il existe une parenté entre ces deux artistes, entre ces deux œuvres*.

***PARENTÈLE** n. f. xiv^e siècle. Emprunté du latin tardif *parentela*, de même sens.

Ensemble des parents d'une personne (on dit aussi *Parenté*).

***PARENTÉRAL, -ALE** adj. (pl. *Parentéraux, -ales*). xx^e siècle. Composé à l'aide de *para-* I et du grec *enteron*, « intestin ».

MÉD. Qui s'administre ou s'effectue par une voie autre que la voie digestive. *Injection parentérale sous-cutanée, intraveineuse ou intramusculaire. Alimentation parentérale*. Par méton. *Voie parentérale*.

PARENTHÈSE n. f. xv^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin, du grec *parenthesis*, « action d'intercaler ».

Propos incident qui interrompt le cours d'une phrase pour en préciser ou en atténuer le sens. *Une longue parenthèse. Évitez les parenthèses ! Parenthèse explicative*. Par ext. Développement annexe, digression. *Je fais une brève parenthèse pour vous rapporter ses propos. J'en ai terminé avec cette parenthèse*.

TYPOGR. Chacun des deux signes en forme d'arc de cercle () entre lesquels on place un tel énoncé. *Parenthèse ouvrante, fermante. Mettre un mot entre parenthèses*. Expr. *Ouvrir, fermer une parenthèse ou la parenthèse*, voir *Ouvrir, Fermer*. Spécialt. MATH. Chacun des deux signes qui isolent une expression algébrique et indiquent qu'une même opération doit s'appliquer à cette expression tout entière.

Loc. adv. *Par parenthèse* ou *Entre parenthèses*, pour annoncer une précision ou une digression. *Par parenthèse, j'ajouterai que... Soit dit par parenthèse. Entre parenthèses, j'ajouterai, je vous ferai observer que...* Expr. fig. et fam. *Mettre une question, un problème entre parenthèses*, les laisser momentanément de côté, négliger d'en tenir compte, en faire abstraction.

Fig. Période formant un moment à part dans le cours régulier d'une existence. *Les deux années qu'il passa à l'étranger furent une brève parenthèse dans sa vie*.

***PARÉO** n. m. xviii^e siècle. Mot tahitien.

Vêtement traditionnel tahitien, constitué d'une pièce d'étoffe aux couleurs vives qui se noue autour des hanches ou de la poitrine.

Par anal. Jupe de plage aux tons colorés.

I. PARER v. tr. x^e siècle. Emprunté du latin *parare*, de même sens.

1. Orner, embellir. *Parer un autel de fleurs. Les tentures qui parent ce salon*.

Se dit particulièrement d'une personne qui, par des vêtements, des bijoux, des ornements, par le soin apporté à sa toilette, cherche à se mettre en valeur. *Elle était parée de ses plus beaux atours*. Expr. *Être parée comme une châsse*, porter des vêtements voyants, des ornements clinquants.

Pron. *Cette femme aime à se parer*. Par anal. *À l'automne, la forêt se pare de mille couleurs*. Expr. fig. *Se parer des plumes du paon*, s'approprier ce qui appartient à un autre pour en tirer vanité. *C'est le geai paré des plumes du paon*, voir *Geai*.

Fig. Prêter, souvent indûment, des mérites, des qualités à une personne ou à une chose. *Parer un tyran de toutes les vertus*. Pron. *Se parer d'un titre, d'un nom illustre*.

2. Préparer, apprêter, rendre propre à un usage. *Parer une pièce de bois*. Expr. fig. et fam. *Parer le coup*, se défendre d'un mauvais procédé. ÉCHECS. *Parer un échec*, déplacer ou couvrir le roi attaqué pour éviter qu'il ne soit pris. *Parer le mat*.

ESCR. *Parer une botte*. Absolt. Se garder d'un coup en le détournant avec son arme. *Parer et porter en même temps*. *Parer du fort de l'épée*.
MARINE. *Parer un câble, une ancre*, les préparer. *Parer une manœuvre*, la dégager de l'endroit où elle se trouvait prise. Intrans. *Parer à*, se préparer à. *Parer à l'abordage*. *Pare à virer, à mouiller*, commandement qui appelle l'équipage à se tenir prêt à virer, à mouiller l'ancre. *Paré ? Paré !* annonces échangées par le commandement et l'équipage avant d'exécuter une manœuvre.

II. PARER v. tr. et intr. xv^e siècle. Emprunté de l'italien *parare*, de même sens.

1. V. tr. Éviter, esquiver, détourner. *Parer un coup, une attaque*. Expr. fig. et fam. *Parer le coup*, se défendre d'un mauvais procédé. ÉCHECS. *Parer un échec*, déplacer ou couvrir le roi attaqué pour éviter qu'il ne soit pris. *Parer le mat*.

ESCR. *Parer une botte*. Absolt. Se garder d'un coup en le détournant avec son arme. *Parer et porter en même temps*. *Parer du fort de l'épée*.

MARINE. *Parer un cap, un récif*, passer au large pour les éviter. *Parer l'abordage*, l'esquiver. *Parer un grain*, prendre les dispositions nécessaires pour l'affronter.

2. V. intr. *Parer à*, se prémunir contre, se protéger, se garantir de ; remédier à. *Parer au danger, à une situation difficile*. *Il faut parer à cet inconvénient*. *Parer à toute éventualité, parer au pire*. *Parer au plus pressé*, s'occuper d'abord de ce qui semble le plus urgent, le plus important. MARINE. *Parer au grain*.

III. PARER v. tr. xvi^e siècle. Emprunté de l'espagnol *parar*, « s'arrêter ».

ÉQUIT. Vieilli. Retenir un cheval. Intrans. *S'arrêter*. *Ce cheval pare sur les hanches*.

***PARÈRE** n. m. xvii^e siècle. Emprunté de l'italien *parere*, de même sens, dérivé savant du latin *parere*, « apparaître ».

DROIT COMMERCIAL. Certificat que délivrent des hommes de loi, des commerçants ou des représentants d'organismes professionnels pour faire la preuve en justice de l'existence d'un usage en un lieu déterminé.

***PARÉSIE** n. f. xvii^e siècle, *paresis* ; xviii^e siècle, *parésie*. Emprunté du grec *paresis*, « relâchement ».

PATHOL. Paralysie légère ou partielle, qui se manifeste par une diminution du tonus musculaire.

***PARE-SOLEIL** ◇ n. m. inv. xx^e siècle.

Écran orientable destiné à protéger les yeux des rayons du soleil, spécialement dans un véhicule automobile.

PARESSÉ n. f. xii^e siècle. Issu du latin *pigritia*, de même sens, lui-même tiré de l'adjectif *piger*, « paresseux ».

1. Disposition qui porte à éviter l'effort, le travail, à négliger de remplir ses obligations, à se complaire dans l'oisiveté. *Paresse naturelle*. *Une paresse incorrigible*. *Des habitudes de paresse*. *Vivre, se complaire dans*

la paresse. *Vaincre sa paresse*. *C'est par paresse qu'il ne sort jamais*. *Avoir la paresse d'écrire une lettre, d'achever un travail*. *Paresse d'esprit, paresse intellectuelle*. *La paresse est un des sept péchés capitaux*.

En bonne part. Amour du repos, du loisir, tranquillité du corps et de l'esprit. *Une douce paresse*. *Ce poète a chanté la paresse*.

2. MÉD. Lenteur anormale dans le fonctionnement d'un organe. *Paresse intestinale*.

PARESSER v. intr. xii^e siècle. Dérivé de *paresse*.

Se laisser aller à la paresse, à l'oisiveté ; traîner, musarder. *Aimer à paresser*. *Paresser au lit*.

PARESSEUSEMENT adv. xii^e siècle. Dérivé de *paresseux*.

De façon indolente, nonchalante ; avec lenteur. *Être paresseusement étendu*. *Le fleuve s'écoulait paresseusement*.

PARESSEUX, -EUSE adj. et n. xii^e siècle. Dérivé de *paresse*.

1. Adj. Qui est naturellement enclin à éviter le travail, l'effort, à ne pas se donner de la peine. *Un enfant, un élève paresseux*. *Il est si paresseux qu'il néglige tous ses devoirs*. *Un comportement, un tempérament paresseux*. Subst. *C'est un paresseux, une paresseuse*. *Quel paresseux vous faites !*

En parlant d'un animal. *Un cheval paresseux*.

Expr. fam. *Paresseux comme une couleuvre, comme un loir*.

Par ext. Qui se refuse ou tarde à faire ce qui est nécessaire ou prescrit, qui est sans ardeur physique ou intellectuelle.

Fig. *Le cours paresseux de ses pensées*.

2. N. m. ZOOL. Mammifère arboricole de l'ordre des Édentés, caractérisé par des mouvements très lents, qui vit dans les forêts de l'Amérique équatoriale (ont dit aussi *Aï* ou *Bradype*).

***PARESTHÉSIE** n. f. xix^e siècle. Composé à partir de *para-* I et du grec *aisthêsis*, « sensation », lui-même dérivé de *aisthanesthai*, « percevoir ».

PATHOL. Trouble de la sensibilité qui consiste en la perception de sensations anormales, telles que picotements, fourmillements, brûlures, etc., en l'absence de toute excitation extérieure.

PAREUR, -EUSE n. xiii^e siècle. Dérivé de *parer* I.

1. Ouvrier, ouvrière qui donne le dernier apprêt à un ouvrage, qui le finit. En apposition. *Mégissier pareur*.

2. N. f. Machine servant à parer les draps, les peaux.

PARFAIRE v. tr. (se conjugue comme *Faire* ; ne s'emploie guère qu'à l'infinitif, aux temps composés et au présent de l'indicatif). xii^e siècle. Emprunté du latin *perficere*, de même sens, composé à l'aide de l'élément *per-*, marquant l'accomplissement, la perfection, et de *facere*, « faire ».

Porter une chose à son plus haut point d'achèvement, à son plein accomplissement, la faire tendre à sa perfection. *Parfaire son œuvre, son ouvrage*. *Parfaire le travail*. *Parfaire son éducation*. *Il a parfait son vocabulaire en conversant*. *Ce musicien parfait son jeu*. Iron. *Pour parfaire le tout*, pour comble de malheur.

Vieilli. *Parfaire un paiement*, compléter ce qui a déjà été versé pour parvenir au montant dû.

PARFAIT, -AITE adj. et n. XI^e siècle. Emprunté du latin *perfectus*, de même sens, participe passé de *perficere*, « achever ».

I. Adj. 1. Qui est absolument bon, sans défaut, qui possède au plus haut point toutes les qualités possibles. *Dieu seul est parfait. Expr. Personne n'est parfait.*

Subst. RELIG. *Les parfaits*, chez les cathares, nom donné à ceux qui avaient reçu le baptême de l'Esprit et s'imposaient un ascétisme rigoureux.

Par ext. Qui n'a que des qualités ; qui est aussi bon qu'il peut être. *Ce collaborateur est parfait. Être en parfaite santé. Vivre en parfaite intelligence, en parfaite harmonie, dans une entente parfaite avec quelqu'un. En parfait accord. Il a une parfaite connaissance du sujet. Ces livres sont en parfait état. Ce médicament est parfait contre la douleur. Vous avez été parfait, vous avez très bien réussi.*

Expr. *Voilà qui est parfait ! C'est parfait* ou, ellipt., *Parfait*, marque le consentement, l'approbation ou indique qu'on prend acte d'une situation. « *Vous venez demain ? Parfait !* » « *Elle refuse de céder ? Parfait, je sais ce qui me reste à faire.* »

2. En bonne ou en mauvaise part. Qui réalise pleinement un type, présente tous les caractères propres à une catégorie, à une espèce ; qui est accompli en son genre. *Cercle parfait. La pièce était dans une parfaite obscurité. Symétrie, régularité parfaite. Un bonheur parfait. Une statue d'une beauté parfaite. Vivre dans une parfaite solitude. Afficher une parfaite indifférence. Un parfait gentilhomme. Une parfaite maîtresse de maison.* Expr. *Filer le parfait amour*, voir *Filer*. Loc. *Crime parfait*, perpétré avec tant d'adresse qu'on n'en peut découvrir l'auteur.

Placé avant le nom. Péj. ou iron. *Un parfait coquin. Un parfait imbécile. C'est le parfait escroc. Faire preuve d'une parfaite mauvaise foi.*

Dans des emplois techniques et spécialisés. *Bois parfait*, partie centrale totalement lignifiée d'un tronc, par opposition à l'aubier (on dit aussi *Duramen* ou *Bois de cœur*). THÉOL. *Contrition parfaite*, voir *Contrition*. – MUS. *Accord parfait majeur, accord parfait mineur*, voir *Majeur, Mineur. Cadence parfaite, consonance parfaite*, voir *Cadence, Consonance*. – MATH. *Nombre parfait*, nombre égal à la somme de ses diviseurs. *Six est un nombre parfait. Carré parfait*, voir *Carré*. – PHYS. *Gaz parfait*, qui constitue le modèle théorique des relations entre le volume, la température et la pression d'un gaz. *La cohésion d'un gaz parfait est nulle. Une mole (voir ce mot) de gaz parfait occupe, dans des conditions constantes de température et de pression, un volume de 22,4 litres.*

II. N. m. 1. GRAMM. Dans certaines langues, en particulier en grec ancien, temps de la conjugaison qui exprime le résultat actuel d'une action passée. Par ext. Désigne des temps du passé ayant cette valeur. *Les temps du parfait en latin. Plus-que-parfait*, voir ce mot.

2. CUIS. Entremets glacé à base de crème fraîche, souvent servi moulé en forme de pain de sucre. *Parfait au café.*

PARFAITEMENT adv. XI^e siècle. Dérivé de *parfait*.

À la perfection, excellentement. *Jouer parfaitement du violon. Il est parfaitement honnête. Elle s'acquitte aussi parfaitement que possible de ses obligations. Ils s'entendent parfaitement.* En mauvaise part. *Il est parfaitement ridicule. Son raisonnement est parfaitement absurde.*

Dans la langue courante, s'emploie parfois avec le sens de « très bien, exactement », lorsqu'on se réfère à un fait connu de l'interlocuteur. *Vous savez parfaitement de quoi je veux parler.*

S'emploie parfois, dans la langue familière, pour renforcer une affirmation. *Parfaitement, j'y arriverai ! Je vous dis que c'est un menteur, parfaitement, un menteur !*

Parfaitement, de même qu'Absolument ou Tout à fait, ne doit en aucun cas remplacer Oui.

PARFILAGE n. m. XVIII^e siècle. Dérivé de *parfiler*.

Action de parfiler ; résultat de cette action.

PARFILER v. tr. XVII^e siècle. Composé de l'élément *par-*, marquant l'intensité, et de *filer*.

1. Défaire fil à fil ; particulièrement, effiler un tissu précieux pour en ôter l'or ou l'argent. *Parfiler du drap pour en faire de la charpie. Parfiler un tissu, un galon, un ruban.*

2. Tisser une étoffe en y entremêlant des fils de teintes différentes. Au participe passé, adjt. *Du damas parfilé d'or.*

Par anal. Décorer une céramique de filets d'or ou d'une autre couleur.

PARFOIS adv. XIII^e siècle, *par fois* ; XV^e siècle, *parfoys*. Composé de la préposition *par* et de *fois*.

De temps à autre, quelquefois ; en certaines circonstances, dans certains cas, à l'occasion. *Il neige parfois dans ces contrées. Il est dur, parfois cruel. Ma mémoire me trahit parfois.*

Parfois... parfois, tantôt... tantôt... Cet homme est imprévisible, parfois aimable, parfois odieux.

Parfois ne doit en aucun cas être remplacé par Des fois.

PARFONDRE v. tr. (se conjugue comme *Attendre*). XIV^e siècle. Composé de *par-* et de *fondre*.

TECHN. Faire fondre uniformément des matières colorantes dans du verre ou de l'émail. Pron. *Cet oxyde ne se parfonde qu'à une température très élevée.*

ABONNEMENTS

NUMÉRO d'édition	TITRE	TARIF abonnement France*
13	DOCUMENTS ADMINISTRATIFS Un an	98,80 €

En cas de changement d'adresse, joindre une bande d'envoi à votre demande

Tout paiement à la commande facilitera son exécution

Pour expédition par voie aérienne (outre-mer) ou pour l'étranger, paiement d'un supplément modulé selon la zone de destination

* Arrêté du 30 décembre 2005 publié au *Journal officiel* du 31 décembre 2005

Direction, rédaction et administration : 26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

Standard : 01 40 58 75 00 – Renseignements documentaires : 01 40 58 79 79 – Télécopie abonnement : 01 40 58 77 57

Le numéro : 2,80 €

CPPAP 0703 B 05163 – 113060020-000406

Imprimerie, 26, rue Desaix, Paris (15^e). – Le préfet, Directeur des Journaux officiels : Jean-Paul BOLUFER